

RAPPORT
DU
MINISTRE DES TERRES
MINES ET PECHERIES

DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN

1904

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE



QUÉBEC:
IMPRIMÉ PAR CHARLES PAGEAU
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi.

1905

RAPPORT

DU

MINISTRE DES TERRES, MINES ET PÊCHERIES

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC,

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1904

A Son Honneur l'honorable Sir Louis A Jetté.

Chevalier Commandeur de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR,

D'agréer l'exposé des transactions de mon département, se rattachant à l'exercice 1903-04 qui vient de finir au 30 juin dernier, lesquelles je divise et je décris sommairement comme suit :

TERRES PUBLIQUES.

De la superficie de ces terrains arpentés et subdivisés en lots de ferme, laquelle était au 30 juin susdit, de 6,537,464 acres, 135,538 ont été vendus pour fins agricoles et industrielles, au prix de \$59,531.05.

De ce montant. et sur arrérages de ventes antérieures, il a été perçu \$103,184.69 ; renfermant aussi \$5,703.73 de droits de coupe sur bois faits par des colons dans le défrichement de leurs lots, et portés ensuite à leur crédit.

De plus, il a été octroyé gratuitement à des pères ou mères de famille de 12 enfants vivants, 9,800 acres, 1138 sur certains chemins de colonisation et 100 pour les fins du culte.

RÉSERVE DU CLERGÉ.

De ces réserves dont l'étendue est à peu près épuisée, 214 acres ont été vendus, sur lesquels, et à compte d'anciennes ventes, il a été payé \$456.99.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Le domaine proprement dit, et la vente de quelques lots de grève et en eau profonde, ont donné \$3,132.12. Les inspections et les évaluations de pouvoirs hydrauliques exécutées durant les 12 mois, ont coûté \$836.98.

BIENS DES JÉSUITES.

Les rentes seigneuriales, formant le principal revenu de ces biens, ont rapporté \$2,923.28. Frais de perception \$1,475.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Le montant des rentes perçu par l'agent de cette seigneurie a été de \$4,457.39, et les dépenses de l'agence de \$910.58.

CHASSE ET PÊCHE.

La location des privilèges de pêche, sur lacs et rivières de l'intérieur, a produit \$36,114 00 ; les licences de pêche dans les eaux fluviales et maritimes \$14,830.34 ; les baux de territoires de chasse et les permis de chasse \$13,604.12 ; formant avec divers honoraires reçus au département, \$967.09, un total de \$65,515.55. Les dépenses inhérentes à ce service ont été de \$18,476.76.

PARC NATIONAL DES LAURENTIDES.

L'affermage des droits de chasse et de pêche, dans les limites de ce parc, avec les permis de chasser et de pêcher pour un temps défini, de courte durée, a rapporté \$2,853.73.

MINES.

Le montant des honoraires versés directement au département pour l'obtention de permis de recherches, a été de \$1,453.75 et de \$311 pour licence d'exploitation. Les dépenses qu'entraîne ce service : \$5,172.68.



ÉTAT du revenu général du Département des Terres pour chaque exercice depuis le 1er juillet 1869 jusqu'au 30 juin 1904.

1869-1870....	472,528	89
1871....	537,032	71
1872....	553,093	64
1873....	611,811	88
1874....	623,206	90
1875....	598,728	01
1876....	457,378	21

Total des 7 ans—\$3,855,780 24
moyenne par année—\$ 550,825 75

1877....	465,222	59
1878....	447,825	84
1879....	418,553	65
1880....	409,164	93
1881....	669,288	26
1882....	816,283	11
1883....	856,872	45

Total des 7 ans—\$4,085,210 83
moyenne par année—\$ 583,601 55
5/95% de plus que les 7 années précédentes.

1884....	799,059	97
1885....	648,172	53
1886....	630,475	82
1887....	652,987	05
1888....	710,123	59
1889....	1065,199	65
1890....	918,627	77

Total des 7 ans—\$5,424,646 38
moyenne par année—\$ 774,949 48
32/78% de plus que les 7 années précédentes.

1891....	742,544	62
1892....	684,006	98
1893....	990,937	67
1894....	905,163	96
1895....	866,032	10
1896....	1045,310	19
1897....	878,477	66

Total des 7 ans—\$6,112,473 18
moyenne par année—\$ 873,210 45
12/68% de plus que les 7 années précédentes.

1898....	1087,042	52
1899....	1043,245	67
1900....	1299,371	73
1901....	1465,003	07
1902....	1291,111	75
1903....	1455,386	46
1904....	1360,855	72

Total des 7 ans—\$9,002,016 92
moyenne par année—\$1,286,002 42
47/27% de plus que les 7 années précédentes.

Grand total..... \$28,480,127 55

BOIS ET FORÊTS.

Les recettes totales provenant de cette source, se sont élevées à \$1,167,477.53 : dont \$910,151.61 de revenu ordinaire, comprenant les droits de coupe, les rentes foncières, primes de transferts, intérêts etc., etc., et \$257,325.92, résultat de l'affermage de coupes de bois fait aux enchères, en juin dernier.

HONORAIRES ET DÉPÔTS.

Les honoraires de diverses natures recueillis durant les 12 mois de l'exercice qui nous occupe, s'élèvent à \$3,694.84, les sommes mises en dépôt sur transactions encore en suspens, à \$5,394.85.

—

Les sommes ci-dessus énumérées et spécifiées dont se compose le revenu général du département des Terres, Mines et Pêcheries, forment un total de \$1,360,855.72, étant le fruit d'un travail incessant consciencieusement accompli, sous ma direction immédiate, durant les 12 mois ci-dessus désignés.

Ce résultat, dans son ensemble, n'est pas aussi élevé que celui de l'an dernier, mais il dépasse de près de \$300,000.00 le plus fort de ceux obtenus avant mon avènement en ce département.

A ce sujet, comme j'ai été dernièrement l'objet de critiques les plus acerbes et les plus malveillantes, l'on me permettra ici quelques mots de justification, lesquels d'ailleurs, comme simples renseignements, ne manqueront pas d'actualité, car ils sont de nature à rendre manifestes les progrès constants qui se sont produits dans l'exploitation de nos richesses et, en même temps, la valeur croissante de nos ressources.

Le moyen le plus simple et le plus expéditif de nous rendre compte de l'utilité relative d'un homme, surtout en matière de finance, est bien celui que nous offre la comparaison de ses œuvres avec ce que ses devanciers ont fait dans le même champ de labeur. Dans ce but, il me suffira donc de mettre en parallèle ce qui a été fait avant moi et ce qui a été accompli depuis que je préside au département des Terres, Mines et Pêcheries.

Les hommes qui m'ont précédé à ce poste difficile, ont laissé derrière eux une réputation d'habileté et d'honorabilité que personne ne voudra aujourd'hui contester, et j'ai le ferme espoir qu'il en sera ainsi de moi lorsque l'on voudra bien étudier de près, et mes travaux, et les leurs.

Afin de faciliter cette étude, j'annexe ici un état complet du revenu annuel du département des Terres, depuis juillet 1869 jusqu'au 30 juin 1904, portant la lettre A.

Pour correspondre aux sept années de mon administration, je groupe ces trente cinq ans, en cinq périodes d'égale durée.

La première comporte un revenu de \$3,855,780.24 ; la seconde de \$4,085,210.83 ; la troisième de \$5,424,646.38 ; la quatrième de \$6,112,473.18 ; enfin, la cinquième, laquelle m'affecte particulièrement, de \$9,002,016.92.

Ici, je demande que l'on veuille bien suivre les détails de ce tableau marqué A, afin de constater *de visu*, l'échelle de progression qu'il indique et la proportion dans laquelle elle s'est faite. Pour tout esprit non prévenu, ces chiffres ne peuvent manquer d'avoir leur éloquence. En ce qui me touche, ils me suffisent et doivent m'exempter de tout commentaire.

Maintenant nous passerons à l'administration des Bois et Forêts ; en particulier à la question des ventes de locations de coupes de bois, au sujet desquelles ces attaques ont été les plus violentes et les moins circonspectes.

Sur ce point encore, il me sera facile de convaincre tout homme d'affaire, tant soit peu au courant du sujet que je traite, de la futilité de ces accusations.

A cet effet, j'aurai recours aux chiffres officiels qui apparaissent au tableau lettre B, lequel renferme un sommaire de toutes les ventes de ce genre qui ont eu lieu depuis 1867, jusqu'à la dernière du mois de juin 1904, dans lequel figurent le nombre de milles vendus chaque année, le produit de chacune de ces ventes, comment elles se sont opérées ; soit aux enchères, soit de gré à gré, et enfin, la moyenne obtenue par chaque mille en superficie.

Je procéderai comme en premier lieu, divisant cette fois, le tout en trois périodes.

La première comprend le temps écoulé depuis juillet 1867, jusqu'à 1872, époque à laquelle les ventes de gré à gré ont été prosrites.

La seconde, de juillet 1873 au 30 juin 1897.

La troisième, de cette dernière date, au 30 juin 1904.

De 1867 à 1872, 27,116 $\frac{3}{4}$ milles carrés ont été mis sous location, soit par ventes publiques, soit de gré à gré, au prix total de \$306,181.50 ; donnant \$11.29 par mille, en moyenne.

B

TABLEAU synoptique des ventes d'affermage de coupe de bois, opérées depuis 1867 à 1904.

Année.	Nombre de milles vendus.	Produit de chaque vente.		Mode d'acquisition.
		\$	cts.	
1867.....	243	1,944	00	Vente privée.
1868.....	694¾	6,536	10	" "
1868.....	2,867	21,846	20	Vente publique.
1868.....	669	13,647	00	" "
1868.....	1,934	36,991	50	" "
1868.....	194	195	94	" "
1869.....	1,221½	7,540	23	Vente privée.
1870.....	2,905¾	62,139	01	" "
1871.....	2,861	48,230	30	" "
1872.....	13,527	107,005	22	" "
Total..	27,116¾	\$ 306,081	50	Moyenne par mille carré \$11 29
1873.....	1,554	16,319	00	Vente publique.
1874.....	389	3,168	00	" "
1875.....	51	500	00	" "
1878.....	111	444	00	" "
1880.....	2,068¾	132,134	25	" "
1881.....	715¾	26,165	25	" "
1884.....	61¾	250	27	" "
1884.....	493½	10,425	61	" "
1885.....	204	57,720	00	" "
1888.....	1,417¾	122,959	24	" "
1890.....	1,000½	82,195	12	" "
1892.....	2,353 1/5	32,218	12	" "
1894.....	154	1,099	45	" "
1895.....	806	9,233	80	" "
1895.....	186	7,434	83	" "
1896.....	16¾	2,311	87	" "
1896.....	277 17/20'	69,494	50	" "
1897.....	167 41/60	4,003	25	" "
Total..	12,027	\$ 578,076	56	Moyenne par mille carré \$48 06
1898.....	1,213 67/120	30,610	48	Vente publique.
1898.....	1,933 41/60	129,171	92	" "
1900.....	4,903	379,147	37	" "
1901.....	4,634 2/60	375,947	19	" "
1902.....	1,801 7/12	201,002	91	" "
1903.....	3,167 1/60	352,004	58	" "
1904.....	1,809	250,228	00	" "
Total..	19,462	\$ 1,718,112	45	Moyenne par mille carré \$88 28%

De 1872 à 1897, le nombre de milles ainsi affermé a été de 12,027, et ce, pour un montant de \$578,076.56, équivalant à un prix moyen de \$48.06 par unité.

A dater de juillet 1897 jusqu'au 30 juin 1904, il a été disposé d'une superficie de 19,462 milles qui ont rapporté au trésor \$1,718,112.45, élevant la moyenne par mille à \$88.28.

En ce qui regarde les enchères de juin 1904, des 1800 milles carrés adjugés, 747 avaient déjà été inutilement mis en vente ou étaient autrefois compris en des licences depuis longtemps abandonnées.

Je tiens à revenir sur cette particularité qui s'est répétée à toutes les ventes que j'ai faites, et en des proportions encore plus grandes, afin de bien faire voir que le public intéressé a toujours eu amplement l'occasion et le temps de se renseigner sur la nature du territoire désigné dans les annonces officielles.

Depuis la date de mon dernier compte rendu, la loi qui régit l'administration des terres publiques, et de tout ce qui en dépend, a subi de profondes modifications, d'après lesquelles nous aurons désormais à nous guider pour nous faciliter la gestion si difficile de ce riche domaine, le plus bel apanage de notre province. Cette récente législation est en grande partie fondée sur les recommandations contenues dans le rapport de la Commission de Colonisation, soumis au Parlement lors de sa dernière session. Elles embrassaient bon nombre de sujets et elles ont été suivies pour la plupart, d'aussi près que possible.

La première et la principale de ces dispositions nouvelles, a trait à la classification de notre territoire en deux catégories : les terrains propres aux fins de l'agriculture, et ceux destinés à l'industrie forestière.

Dès 1869, nos statuts autorisaient dans une certaine mesure, cette division de notre domaine ; mais toutes ces clauses de la loi, plus ou moins facultatives, quoique suivies très souvent, en bien de cas particuliers, n'eurent jamais d'effet général. Aujourd'hui, il en est autrement, et cette classification, indispensable à cause des besoins de l'époque, devient obligatoire.

Ce travail une fois bien accompli, les agents, munis des renseignements qu'il comporte, et des nouvelles attributions qui leur sont conférées, pourront sans crainte d'erreur et sans hésitation, disposer du sol pour les fins réelles auxquelles il est destiné.

Ces modifications, ayant trait à un sujet de première importance, étaient depuis longtemps attendues. Dans mon dernier rapport, j'insistais fortement là-dessus.

A la suite de ces considérations générales, il convient de mettre en lumière les principaux caractères des transactions qui font l'objet du présent compte-rendu.

Au point de vue des finances, le résultat général du dernier exercice ne peut être qu'excellent, même en le mettant en regard du précédent, car, abstraction faite d'opérations exceptionnelles ou éventuelles, comme ventes d'affermage de coupe de bois, concessions de pouvoirs hydrauliques, ou de terrains de mines de grande étendue, le revenu ordinaire dépasse de \$10,000 celui de l'an passé.

Ainsi les terres ont produit \$26,414.03 de plus ; les recettes ordinaires des bois et forêts, \$30,241.21 ; le service de la chasse et de la pêche nous donne une augmentation de \$2,398 62 ; la seigneurie de Lauzon, \$1,873.63 ; les honoraires et dépôts, \$1,189.20. D'un autre côté, le domaine de la Couronne, qui ne renferme aucune vente de pouvoirs hydrauliques, accuse une diminution notable ; la vente des terrains miniers a été nulle, et le paiement des rentes dues dans les seigneuries des biens des Jésuites est resté stationnaire.

Les mesures spéciales auxquelles nous avons eu recours, les nombreux renseignements que l'on a dû recueillir avant d'être en état de mettre à effet les dispositifs de la nouvelle loi, dont je viens de parler, ont contribué peut-être à retarder la vente de nos terres pour fins agricoles, malgré que nos agents locaux fussent autorisés à vendre un beaucoup plus grand nombre de lots que celui dont ils ont disposé, et bien que ces autorisations soient toujours données sur des demandes spéciales d'achat qui me sont soumises.

En revanche, le chiffre des titres parfaits émis durant les 12 mois en question, a considérablement augmenté ; ils s'élèvent à 1,213, renfermant une superficie de 132,250 acres, tandis qu'au 30 juin 1903, ils n'étaient que de 1071, pour une étendue de 114,986 acres.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Sous ce titre auquel il est convenu de rattacher la concession de pouvoirs hydrauliques, je n'ai à signaler aucune transaction méritant une mention spéciale. Cependant il ne faut pas en conclure que les capita-

listes soient devenus peu portés vers les entreprises associées au développement de ces forces naturelles.

A l'encontre de semblable conjecture, je dois assurer que l'esprit d'enquête et de recherches me paraît plus actif que jamais.

Durant l'année, j'ai eu fréquemment l'occasion d'entrer en pourparlers avec bon nombre de ces personnes, très en vue dans le monde de la finance, qui m'ont paru anxieuses de se procurer, en divers endroits de la province, l'énergie nécessaire à l'exploitation de nos ressources forestières. Tous les jours, des informations me sont demandées à ce sujet. La stagnation financière qui affecte en ce moment l'Europe toute entière me paraît la seule entrave à la réalisation de ces projets.

Comme par le passé, en des cas analogues, pour répondre avec connaissance de cause à des demandes qui m'étaient adressées, j'ai durant l'année, confié à l'ingénieur du département le soin d'étudier certaines puissances hydrauliques dont l'on désirait faire l'achat.

Ces études, avec d'autres complétées depuis quelque temps, sont consignées aux appendices Nos 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53 et 54.

PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES.

Grâce à la Providence, et aux pluies assez fréquentes du printemps, de l'été, et de l'automne derniers, nos forêts ont été préservées de ces désastres que nous avons eu si souvent à signaler. Les surintendants de feu, MM. Cormier et McCuaig, dans leurs rapports, (voir appendices 24 et 25) ne font mention que de dégâts insignifiants, en deux ou trois localités de peu d'étendue.

Ainsi qu'il est dit plus haut, la loi qui pourvoit à la prévention des feux de forêts, a subi des changements radicaux quant aux époques durant lesquelles il est loisible de brûler les branches et les menus bois abattus dans le défrichement des terres nouvelles.

Maintenant, ces feux ne sont permis qu'en un temps durant lequel la végétation en pleine croissance, par l'humidité qu'elle retient, offre un obstacle sérieux à leur propagation.

Tandis que ce mode de défrichement n'est plus toléré au commencement du printemps et à la fin de l'automne, lorsque les conditions de la euillée et du sous bois sont tout à fait différentes.

Par la rigoureuse observance de ces restrictions, une des causes les plus fréquentes de danger sera supprimée.

PÊCHE ET CHASSE.

Depuis son inauguration, en 1883, ce service, d'année en année, n'a fait que progresser. Aujourd'hui il a acquis une grande importance et le revenu que nous en retirons compte pour quelque chose dans la balance.

Nos territoires de chasse, nos lacs et nos rivières sont de plus en plus prisés par les étrangers et par nos concitoyens.

La pêche, et surtout la chasse, augmentent d'une manière notoire, grâce aux mesures de surveillance adoptées pour en assurer la protection.

Ces bons résultats sont surtout très appréciables dans les limites du Parc National des Laurentides, où le système de gardes est le mieux organisé.

Cette surveillance offre encore de nombreuses lacunes que nous nous efforcerons de combler, au fur et à mesure que notre population saura mieux reconnaître la véritable portée de ces mesures de rigueur.

Il a été beaucoup question, depuis un an, de la formation de puissantes compagnies d'armateurs devant s'occuper exclusivement de la pêche à la baleine, qui fréquente les eaux du golfe St-Laurent.

La législature fédérale a pourvu à leur organisation ainsi qu'aux règlements nécessaires au contrôle de cette pêche.

Plusieurs lettres m'ont été adressées en vue de l'achat des terrains indispensables à l'établissement des fabriques où l'on doit tirer partie de toutes les matières économiques que l'on peut retirer de ces cétacés.

Avant d'accéder à ces demandes, deux précautions étaient à prendre.

En premier lieu, il m'était indispensable de connaître la position et l'étendue des terrains déjà occupés depuis longtemps, comme postes de pêche, sur cette côte du Labrador canadien, surtout aux endroits désignés comme futur site de ces établissements.

En second lieu, il m'était aussi nécessaire de me bien fixer sur les effets plus ou moins nuisibles que peuvent causer ces fabriques.

Je chargeai donc l'arpenteur L. C. Demeules, comme je l'expliquerai plus loin, des déterminations géodésiques requises.

Ensuite, j'autorisai M. Alex. Blais, garde-pêche fédéral, à Bradore, de faire dans les endroits où ces industries sont établies, à Terre-neuve en particulier, une enquête sommaire, sur leur fonctionnement et sur les inconvénients qui peuvent en résulter.

J'attends de jour en jour le résultat complet de cette partie du travail de M. Demeules, terminée à la clôture de la navigation, en novembre dernier.

M. Blais m'a soumis les renseignements qu'il a recueillis. Il est d'avis que, dans un certain rayon de leur centre d'opération, ces établissements nuisent considérablement aux pêcheries de morue, de saumon, de hareng et autres poissons ; et il recommande de ne les permettre qu'en des baies, ou des anses isolées, loin des anciens postes de pêche.

ARPENTAGES.

Au cours du printemps et de l'été derniers, j'ai fait entreprendre en certaines régions riches en terres arables, sur l'avis du département de la Colonisation, divers travaux de subdivisions de terrains qui me paraissent devoir amplement suffire à tous les besoins des nouveaux colons, d'ici à quelques années du moins.

Dans le bassin de la rivière du Lièvre et dans celui de la Matapédia, en particulier, à proximité de centres agricoles déjà très prospères.

J'ai aussi confié, ainsi que je viens de le dire, à M. E. C. Demeules, géomètre, le soin de localiser convenablement les établissements de pêche sédentaire, échelonnés le long de la rive nord du golfe St Laurent, depuis Natashquan jusqu'au Blanc Sablon, à l'extrémité orientale de la province ; mon département ne possédant à ce sujet aucune donnée quelconque.

Ces lieux de pêche, connus de temps presqu'immémorial, étaient, dès la fin du 17^{ème} siècle, régulièrement exploités par des pêcheurs, des marins et des armateurs de Québec.

Depuis la cession du pays, à la suite des guerres qui l'amenèrent, la plupart de ces postes furent abandonnés.

Cependant, certains de nos compatriotes, habitués à ces parages et voués à ce genre d'occupation, ont continué à fréquenter ces côtes : les uns durant la saison de navigation seulement, les autres, en petit nombre, en ont fait une demeure permanente. Ceux-ci ont toujours eu à lutter avec leurs plus puissants voisins de Terre-neuve et des Provinces Mari-

times pour se maintenir dans la paisible possession de leurs petits patrimoines.

Lorsque je serai pourvu de ces renseignements que j'attends incessamment, il me sera possible de régler ces conflits, et je serai en état, sans crainte d'empiéter sur les droits acquis, de disposer des emplacements nécessaires aux industries que l'on désire créer pour le développement des grandes pêches du golfe Saint-Laurent. Cette reconnaissance que M. Demeules a dû interrompre à l'automne, ne saurait être complétée avant décembre prochain.

A part ces opérations de première importance, les autres dont il est fait mention dans les appendices qui suivent, ne sont que secondaires et se rapportent principalement à des révisions ou à des renouvellements d'arpentages dont le temps ou les feux de forêts ont fait disparaître les vestiges.

Avant bien des mois, mon département sera sans aucun doute appelé à procéder à l'organisation de nouveaux cantons à créer dans la contrée que doit traverser le Grand Tronc Pacifique. Afin d'éviter du travail et des dépenses inutiles, j'attendrai que le choix de la ligne que doit suivre cette importante voie ferrée soit bien définitivement arrêté, avant de répondre à ces appels.

Les appendices Nos 29 à 42 inclusivement contiennent des rapports intéressants de subdivisions de terrains et de levés de plans de rivières, exécutés il y a déjà quelque temps sous la direction du département de la Colonisation.

Le contrôle et l'examen final de ces renseignements n'ayant été complétés que l'an dernier, la publication de ces documents a dû être remise jusqu'à ce jour.

CADASTRE.

Les travaux accomplis, durant le dernier exercice, par le bureau de cadastre, ne diffèrent en rien, dans leurs principaux caractères, de ceux exécutés précédemment, et à ce sujet, je n'aurais qu'à reproduire les remarques que je faisais l'an passé à pareille époque. Les détails de ces opérations sont contenus dans les appendices Nos 43, 44, 45 et 46.

MINES.

Pendant les douze mois dont nous nous occupons, comme je l'ai déjà dit plus haut, la vente des terrains de mines a été nulle.

Toutefois, si le présent n'offre rien de tangible, il ne faut pas déduire qu'il en sera toujours ainsi, et que l'avenir de notre Province ne peut offrir dans ce champ d'exploitation que des avantages assez restreints.

L'état de malaise financier qui se fait sentir aujourd'hui dans cette sphère d'entreprises, ne peut être que passager, et avant longtemps, d'après toute probabilité, les causes qui paralysent le développement des industries minières aussi bien que celui des puissances hydrauliques, auront cessé d'être.

Au cours de l'été, trois minéralogistes distingués m'ont été spécialement recommandés, l'un venant d'Angleterre, les deux autres des Etats Unis.

Ces messieurs étaient délégués par des capitalistes étrangers désireux de s'enquérir par leur entremise, de la qualité et de la valeur de nos sables magnétiques. Munis des informations dont ils avaient besoin de mon département, ils ont parcouru la côte nord du golfe, ont fait l'examen des principaux gisements et se préparent, au printemps, à reprendre et à compléter leurs investigations.

Quoique n'appartenant pas entièrement à l'exercice 1903-04, je ne puis m'empêcher de faire ici une mention spéciale de certains faits dont l'importance devra affecter la question des mines en cette province.

En juillet dernier, M. Peter McKenzie, de Montréal, porteur depuis quelques mois d'un permis de recherches, embrassant partie des terrains avoisinant les rives du lac Chibougamou, situé sur le plateau où se divisent les eaux coulant par la rivière Chamouchouan, dans le lac St-Jean, de celles de la rivière Nottaway, tributaires de la baie James, à environ 28 milles de l'extrémité méridionale du grand lac Mistassini, me produisit plusieurs échantillons d'amiante et de minerai de cuivre de très belle apparence, provenant de cette localité.

Sur la demande que ce monsieur m'en fit, j'autorisai notre inspecteur des mines, M. Obalski, à l'accompagner sur le site de cette découverte, afin d'en vérifier l'exactitude et de déterminer en même temps, la position et la nature des dépôts miniers qu'elle révèle.

La présence de la serpentine et du minerai de cuivre en cette région, avait déjà été très clairement signalée par M. Richardson, de la commission géologique du Canada, à la suite d'une importante reconnaissance de toute cette contrée lointaine, accomplie durant l'été et l'automne de l'année 1870. M. Obalski, de retour de ce voyage en octobre dernier, nous

confirme par ses constatations personnelles, dans la valeur des découvertes de M. Richardson et des données de M. McKenzie. Il rapporte de plus avec lui d'importants spécimens de quartz aurifères, du minerai de cuivre de fer et de l'amianté

Les roches qui contiennent ces dépôts métallifères se rattachent à la grande formation dite Huronnière, qui fait la richesse minérale de la province d'Ontario

Pour en avoir une idée juste, il me suffit de dire, d'après les données que je dois à l'obligeance du directeur des mines de cette province, M. T. W. Gibsons, que, à partir du Sault Sainte-Marie jusqu'à New-Leskeard, à la tête du lac Témiscamingue, le long du parcours des voies ferrées " Pacifique Canadien ", " Northern Ontario & Témiscamingue ", ou dans leur voisinage, l'on rencontre trois mines de fer, 17 mines de cuivre et de nickel, 5 mines de cuivre, 3 mines d'or, 5 mines d'argent, de cobalt, de nickel et d'arsenic combinés, 2 mines d'or et d'arsenic et une mine de pyrite de fer, en pleine exploitation. (Voir lettre reproduite à l'appendice No 58.)

Ces terrains, comme on le voit, si féconds en substances minérales de natures si variées, apparaissent sur nombre de points de la rive nord du Lac Supérieur, mais principalement sur le Lac Huron, s'étendant du Sault Ste-Marie, longeant la rive, allant vers l'est et ensuite suivant la direction nord-est, jusqu'au Lac Témiscamingue qu'ils traversent en diagonale pour entrer dans la province de Québec, par les cantons Fabre, Guigues et Duhamel.

De là, ils se replient vers le nord presque à angle droit pour gagner la rivière des Quinze et suivre la ligne frontière Ontario et Québec pendant quelques milles, puis reprendre leur direction primitive nord-est, coupant en tous sens les eaux supérieures des affluents de la Baie James, pour aboutir enfin, d'après les connaissances acquises jusqu'ici, à l'extrémité sud du grand Lac Mistassini. La distance entre ce dernier point et le Sault Ste-Marie est d'environ 655 milles, dont 260 dans la province d'Ontario et 395 dans Québec. La largeur de cette couche terrestre, apparaissant souvent à la surface en zones isolées, est très inégale, et varie de 5 milles à 80 milles, d'après les données déduites des cartes que M. le docteur Bell, directeur du bureau de géologie, à Ottawa, a bien voulu me faire parvenir.

C'est le moment d'ajouter que ces terrains que je viens d'indiquer, situés à l'est du méridien de la tête du Lac Témiscamingue, à l'exception d'une étendue relativement minime, sont entièrement compris dans le

nouveau district d'Abittibi, et ne forment partie de notre province que depuis 1898, date de la rectification de nos frontières ouest, nord et nord-est.

Le chemin de fer Transcontinental, Grand-Tronc-Pacifique, en pénétrant de l'ouest sur notre territoire, devra nécessairement les traverser au point de leur plus grande expansion, et, par ce moyen, les richesses qu'ils doivent contenir vont enfin devenir pour nous d'un accès très facile.

Dans ces conditions, nous avons donc toute raison d'espérer que, sous peu, une nouvelle ère de prospérité devra surgir pour notre Province, en ce domaine de l'exploitation des mines.

En ce qui a trait à la région du lac Chibougamou, bien que très reculée des centres de communications faciles, elle ne devra plus désormais rester inexploitée, car les capitalistes qui ont aidé aux travaux de recherches, semblent disposés à faire un effort considérable pour tenter la mise en valeur des importants dépôts qu'elle contient.

Pour les détails relatifs à l'exploration de cette contrée, je renvoie au rapport de l'inspecteur des mines, qui apparaît à l'appendice No. 55.

CONCLUSION.

Après cet exposé, il me semble que je puis oser dire, avec la plupart de ceux qui ont bien voulu me suivre dans cette courte revue des opérations de mon département, qu'elles sont tout à fait de nature à nous encourager dans les efforts constants que nous avons faits pour aider au développement des ressources de notre province, et, en même temps, très propres à nous donner une pleine et entière confiance dans l'avenir.

S. N. PARENT,
Ministre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 1er février 1905.

INDEX

No	PAGES.
1. Liste des Agents des terres et des Bois de la Couronne.....	3
2. Liste des Clercs surnuméraires employés dans le Département des Terres, Mines et Pêcheries, pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1903.....	6
3. Liste des Agents des Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon et Domaine de la Couronne.....	7
4. Etat donnant le nombre d'acres de terre vendus, etc.....	8
5. Tableau démontrant le nombre d'acres de terre vendus, arpentés, etc, chaque année, de 1867 à 1904.....	9
6. Tableau relatif aux terres octroyées par Lettres-Patentes, etc.....	11
7. Etat des recettes du département durant l'année.....	12
8. Etat des dépenses du département durant l'année.....	13
9. Etat des sommes payées aux Gardes-Forestiers.....	14
10. Etat des sommes payées aux Agents, Gardes Forestiers, Ingénieurs Civils et Explo- rateurs, pour inspections des terres et des pouvoirs hydrauliques.....	18

BOIS ET FORÊTS.

11. Etat du revenu perçu durant l'année (Bois et Forêts).....	22
12. Etat général des bois manufacturés durant l'année 1902-1903, et des sommes perçues à compte des coupes de bois, rentes foncières, primes, etc., durant l'année 1903 1904.....	22 A
13. Etat comparatif des recettes provenant des Bois et Forêts, chaque année, depuis 1867.....	22 B
14. Liste des Gardes-Forestiers pour l'année terminée le 30 juin 1904.....	23
15. Liste des Gardes-Feu pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1904.....	27
16. Etat indiquant le nom et la résidence des personnes qui se sont qualifiées comme mesureurs de bois durant l'année terminée le 30 juin 1904.....	33

CHASSE ET PÊCHE.

17. Rapport du Surintendant des Pêcheries et de la Chasse pour l'année finissant le 30 juin 1904.....	35
18. Liste des Gardes-Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.....	37
19. Liste des Gardes-Chasse et Pêche pour l'année terminée le 30 juin 1904.....	45
20. Liste des clubs de chasse et de pêche légalement constitués.....	62
21. Liste des territoires de chasse sous bail au 30 juin 1904.....	69
22. Liste des rivières sous bail au 30 juin 1904.....	75
23. Liste des lacs sous bail ou 30 juin 1904.....	80

PROTECTION DES FORÊTS.

24. Rapport de M. N. McCuaig, surintendant du service de la protection des forêts contre les incendies pour le District No 1.....	92
25. Rapport de M. N. E. Cormier, surintendant du service de la protection des forêts contre les incendies pour le District No 2.....	94

No	ARPENTAGES.	PAGES.
26.	Etat des dépenses encourues pour le service des arpentages, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1904.....	95
27.	Etat général des sommes payées pour les arpentages durant l'année 1903-1904.....	96
28.	Tableau des opérations d'arpentages définitivement acceptées en 1903-1904..	100
29.	Extrait du rapport de l'arpentage d'une partie du canton Robitaille par M. G. A. Doucet, arpenteur.....	101
30.	Extrait du rapport de l'arpentage d'une partie du canton Bienville, Co. de Rimouski par M. G. A. Doucet, arpenteur.....	102
31.	Rapport de M. l'arpenteur J. O. Lacoursière sur le lever de contre-épreuve de la rivière Romaine et de ses tributaires, etc....	103
32.	Rapport de M. l'arpenteur J. O. Lacoursière sur le lever de la partie supérieure de la rivière Nataahquan.....	107
33.	Rapport de M. l'arpenteur J. E. Girard, sur le lever d'une partie du bras nord-ouest de la rivière St-Augustin, comté de Saguenay, (côte nord).....	109
34.	Rapport de M. l'arpenteur J. E. Girard, sur la partie inférieure de la rivière St-Augustin, comté de Saguenay.....	111
35.	Rapport de M. l'arpenteur Girard, sur la rivière Gros Mécatina, comté de Saguenay.	113
36.	Extrait du rapport de l'arpentage d'une partie du canton Jetté, comté de Matane, par M. C. S. Lepage, arpenteur.....	115
37.	Extrait du rapport de l'arpentage du résidu du canton Métalik, par M. C. S. Lepage, arpenteur.....	118
38.	Extrait du rapport de l'arpenteur J. E. Girard, sur l'arpentage du Bloc " A " du canton Gillies, comté de Pontiac.....	120
39.	Rapport de M. l'arpenteur C. A. Bourget, sur l'arpentage d'une partie de la seigneurie de Pabos, comté de Gaspé.....	121
40.	Rapport sur le lever de la rivière à La Marte, par M. E. H. N. Piton, arpenteur...	123
41.	Extrait du rapport du renouvellement de l'arpentage d'une partie de la seigneurie de St-Gabriel, comté de Québec.....	126
42.	Rapport de l'arpentage des rivières Skimenac et de partie de la rivière Grande Cascapédiac et de ses tributaires, par M. Geo. P. Roy, arpenteur.....	127
CADASTRE		
43.	Etat résumé des dépenses encourues pour les travaux du cadastre depuis leur origine jusqu'au 30 juin 1904.....	130
44.	Tableau donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904.....	131
45.	Etat indiquant les dépenses encourues pour le cadastre durant l'année 1903-04	132
46.	Rapport du géomètre du bureau du cadastre, à Montréal.....	135
POUVOIRS HYDRAULIQUES.		
47.	Extrait du rapport sur les pouvoirs hydrauliques des " Six Portages " sur la rivière Gatineau, par M. C. E. Gauvin, I. C.....	137
48.	Rapport sur le pouvoir hydraulique, " Rapide de l'Original ", par M. C. E. Gauvin, I. C.....	145
49.	Extrait du rapport sur le pouvoir hydraulique " Chambly ", par M. C. E. Gauvin, I. C.....	148
50.	Rapport sur les pouvoirs hydrauliques de la " Rivière des Prairies ", par M. C.-E. Gauvin, I. C.....	154

No	PAGES.
51. Extrait du rapport sur le pouvoir hydraulique du lac de la " Montagne Tremblante", par M. C.-E. Gauvin, I. C.	158
52. Extrait du rapport sur le pouvoir hydraulique de la " Rivière du Diable " par M. C. E. Gauvin, I. C.	160
53. Rapport général sur les pouvoirs hydrauliques de la " Patite Décharge " (rivière Sa-guonay), par M. C.-E. Gauvin, I. C.	162
54. Extraits du rapport de M. C.-E. Gauvin, I. C., sur les pouvoirs hydrauliques situés dans le voisinage de l'île de La Visitation, Rivière des Prairies.	162

MINES.

55. Rapport sommaire sur une exploration au Lac Chibogomo, par M. J. Obalski, I. M.	171
56. Rapport sommaire sur les opérations minières dans la province de Québec, pour l'année 1904, par M. J. Obalski, I. M.	174
57. Rapport de M. M.-L. Hersey, du laboratoire d'essais, à Montréal.	177
58. Thos. W. Gibson, liste des mines en exploitation du Sault Ste-Marie à New-Liskeard, province d'Ontario.	180

PARC NATIONAL.

59. Rapport de M. W. C. J. Hall, sur le Parc National des Laurentides.	182
60. Etat de partie de l'ouvrage exécuté dans le Département des Terres, Mines et Pêche-ries, durant l'année 1903-1904.	185
61. Rapport de M. Alexandre Blais, au sujet de la fabrication de produits de baleine. ...	192

ERRATA

Page VI A, au bas du tableau B, lisez :

2e colonne, au lieu de 4,634, " 4,524 ".

2e " " 19,462, " 19,352 ".

3e " " 30,610.48, " 30,110.48 ".

3e " " 375,947.19, " 368,737.19 ".

3e " " 1,718,112.45, " 1,710,902.45 ".

4e " " moyenne \$88.28, " 88.92 ".

Page VII, deuxième paragraphe, lisez :

Au lieu de 19,462 " 19,352 ".

" \$1,718,112.45 " \$1,710,112.45 ".

" \$88.28 " \$88.92 ".

APPENDICES

AU RAPPORT DU

MINISTRE DES TERRES,

MINES ET PÊCHERIES

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1904

APPENDICE No 1

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc., pour les douze mois expirés le 30 juin 1904.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Traitement- annuel.	Date de la nomination.	Commission payée sur perception d'arrérages.	REMARQUES.
			\$ cts.		\$ cts.	
Wm. Clark.....	Coulonge Est.....	Morehead.....	700 00	20 janvier 1883.....	57 81	
A. E. Guay.....	do Ouest.....	Baie des Pères.....	500 00	1 octobre 1889.....	135 02	
R. M. Gendron.....	Gatineau Supérieure.....	Maniwaki.....	500 00	17 novembre 1897.....	86 18	
F. A. Gendron.....	do do p. Sud.....	Hull.....	1,100 00	14 mai 1898.....		
H. MacGrady, (commis).....	do do.....	Hull.....	950 00	5 mai 1893.....		
A. Synerk.....	do partie de p. Sud.....	Gracefield.....	600 00	22 octobre 1888.....	88 33	
John A. Cameron.....	Petite Nation Ouest.....	Thurso.....	700 00	16 avril 1875.....	27 68	
J. Picard.....	St-François.....	Sherbrooke.....	800 00	22 mars 1894.....	250 54	
J. S. Doucet.....	Arthabaska.....	Arthabaskaville.....	800 00	31 août 1899.....	225 41	
W. B. C. DeLery.....	Chaudière.....	St-François, Beauce.....	600 00	24 octobre 1884.....	404 17	
J. E. Cayouette (sous agent).....	do.....	Ste-Claire.....	400 00	17 mars 1881.....	77 74	
N. Label.....	Grandville.....	Fraserville.....	700 00	13 août 1897.....	256 35	

APPENDICE No 1.—*Suite.*

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Date de la nomination.	Commission payée sur perception d'arrérages.	REMARQUES.
			\$ cts.		\$ cts.	
Auguste Lavoie.....	Rimouski Ouest.....	Rimouski.....	600 00	24 août 1899.....	108 37	
A. Fraser.....	do Est.....	Matane.....	600 00	10 août 1885.....	21 30	
Wm. Maguire.....	Bonaventure Est.....	New-Carlisle.....	500 00	9 avril 1883.....	19 65	
N. Arseneau.....	do Ouest.....	Carleton-Ouest.....	500 00	7 février 1895.....	28 09	
Séverin Dumais.....	Lac St-Jean Centre.....	Hébertville.....	800 00	2 juin 1892.....	133 02	
A. Sturton.....	do Est.....	Chicoutimi.....	600 00	11 avril 1892.....	29 42	
J. A. Claveau.....	do do.....	do.....	600 00	14 juillet 1903.....	77 68	
G. Audet.....	do Ouest.....	Roberval.....	600 00	26 mars 1886.....	28 55	
A. Poliquin.....	do Nord-Ouest.....	St-Félicien.....	400 00	1 mai 1883.....	80 69	
J. E. Boily.....	St-Charles.....	Québec.....	600 00	1 février 1880.....	63 58	
John Ryan.....	St-Maurice.....	Trois-Rivières.....	900 00	2 juin 1898.....		Ag. des bois seulement.
L. A. Lord.....	do.....	do.....	1,000 00	2 juin 1898.....		Ag. des terres et des biens des Jésuites.
H. B. Vallières de Saint-Réal, commis.....	do.....	do.....	800 00	27 février 1890.....		
E. J. Marchand.....	L'Assomption et Petite Nation (partie de).....	Ste-Agathe des Monts....	800 00	5 janvier 1898.....	223 14	
John Carter.....	Gaspé Centre.....	Gaspé Bassin.....	400 00	12 avril 1892.....	30 94	

E. Caron.....	Saguenay.....	Tadoussac.....	600 00	26 décembre 1903...	89 71
J. A. L'Espérance.....	Gaspé Est.....	Percé.....	400 00	21 octobre 1897.....	37 43
Delphis Roy.....	do	Cap Chat.....	400 00	17 juin 1897.....	
L. J. Turgeon, (sous agent).....	Montmagny (partie de).....	Mailloux.....	400 00	16 décembre 1888.....	88 05
A. B. Filion.....	Petite Nation Est.....	Arundel	550 00	20 décembre 1872.....	255 78
H. Chéné.....	Petite Nation Centrale.....	Chêneville.....	400 00	19 janvier 1888.....	44 97
T. A. Christin.....	do (partie nord).....	St-Ignace, Nominigue.....	550 00	7 avril 1892.....	449 45
O. B. Kemp.....	Inspecteur des Agences.....	Waterloo.....	1,200 00	22 mars 1881.....	
Frs. Saucier.....	Vallée de la Matapédia.....	Cedar Hall.....	600 00	23 juillet 1897.....	224 09
C. F. Leclerc.....	Montmagny.....	Montmagny.....	700 00	23 novembre 1895.....	107 59
D. V. Bourque.....	Iles de la Madeleine.....	Etang du Nord.....	50 00	26 février 1900.....	
J. A. Martin.....	L'Assomption (partie de).....	Joliette.....	800 00	25 mai 1895.....	43 79
J. E. Clément.....	Ottawa Inférieur.....	Montréal.....	1,200 00	5 septembre 1900.....	Agent des bois seulement.

V. DEROME,
Comptable.

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries.
Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 2.

LISTE des clercs surnuméraires employés dans le Département des Terres, Mines et Pêcheries durant les 12 mois finissant le 30 juin 1904.

NOMS.	Date de la nomination.	Traitement.	REMARQUES.
Delle L. Bédard	15 janvier 1899.....	\$1.50 par jour.....	
Jos. Patry.....	1er août 1899.....	\$800.00 par année...	
Ernest Poulin.....	27 juillet 1899.....	\$2.00 par jour.....	
L. Guenette.....	3 octobre 1899.....	\$800.00 par année...	
W. G. Waddell....	17 janvier 1891.....	\$600.00 par année...	
J. A. Mercier.....	1er octobre 1897....	\$800.00 par année...	
A. J. Huot.....	8 juillet 1890.....	\$1.25 par jour.....	
J. H. Samson.....	2 novembre 1898..	\$2.00 par jour.....	
D. Donovan.....	2 juillet 1901.....	\$2.00 par jour.....	
H. O. Fortier ...	23 août 1902.....	\$2.25 par jour.....	
J. M. Gingras.....	1er décembre 1902..	\$2.00 par jour.....	
O. Fiset.....	1er octobre 1897....	\$1.50 par jour.....	
O. Beaulieu.....	4 décembre 1902...	\$1.50 par jour.....	

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 3

LISTE des agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon et du Domaine de la Couronne pour les douze mois expirés le 30 juin 1904.

Nom de l'Agent.	AGENCE.	Date de la nomination.	Commission et traitement.	REMARQUES.
Lemieux, Evariste.....	Agent pour la Seigneurie de Lauzon.....	1887, novembre 9.....	\$ cts. 700 00	Traitement.
Moquin, Alexis.....	Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, district de Montréal.....	1891, octobre 2.....	200 00	do
Huot, Philippe.....	Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, partie du district de Québec et Domaine de la Couronne.....	1868, janvier 3.....	600 00	do
Larue, Félix.....	do do do	1889, décembre 20.....	600 00	do
Lord, L. A.....	Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, Seigneurie du Cap de la Madeleine, Seigneurie de Batiscan et ville des Trois-Rivières.....	1898, juin 2.....	1,000 00	Y-compris le salaire en qualité d'agent des Terres.

E. E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

V. DEROME,

Comptable.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 4.

ÉTAT donnant le nombre d'acres vendus, ainsi que les sommes perçues par vente et autrement à compte des Terres du Clergé ou de la Couronne pendant les douze mois expirés le 30 juin 1904.

Source des perceptions.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions sur ventes et arrérages.
		\$ cts.	\$ cts.
Terres de la Couronne.....	135,538½	59,531 05	103,184 69
Terres du Clergé.....	214	54 20	456 99
	—————	—————	—————
Total.....	135,752½	59,585 25	103,641 68

8

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 5

TABLEAU montrant la superficie des terres vendues, celle des terres octroyées gratuitement, et celle du territoire divisé en lot de ferme, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1904, ainsi que la superficie totale des terres non vendues jusqu'à cette dernière date.

ANNÉES.	Terres vendues.	Terres octroyées gratuitement.	Territoire divisé en lots de ferme.	Superficie totale des terres divisées et disponibles.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
1er juillet 1867 au 31 décembre 1868..	202,703	10,502	54,014	6,170,275
1er janvier 1869 au 30 juin 1870..	151,103	8,051	538,256	6,549,477
1er juillet 1870 do 1871..	163,056	21,302	120,498	6,485,617
do 1871 do 1872..	168,183	11,212	174,320	6,480,542
do 1872 do 1873..	125,622	7,130	55,584	6,400,374
do 1873 do 1874..	162,770	4,271	118,979	6,358,312
do 1874 do 1875..	88,200	4,015	28,453	6,294,550
do 1875 do 1876..	69,240	3,606	86,657	6,308,361
do 1876 do 1877..	78,329	5,790	54,801	6,279,042
do 1877 do 1878..	132,659	7,963	57,610	6,259,778
do 1878 do 1879..	176,910	17,424	68,876	6,208,326
do 1879 do 1880..	123,443	9,027	179,961	6,325,579
do 1880 do 1881..	173,392	7,042	222,570	6,390,975
do 1881 do 1882..	214,367	7,901	358,721	6,572,653
do 1882 do 1883..	202,898	8,233	117,335	6,539,161
do 1883 do 1884..	132,491	6,009	285,987	6,769,901
do 1884 do 1885..	116,024	3,405	130,356	6,815,562
do 1885 do 1886..	90,019	3,474	229,436	6,968,009
do 1886 do 1887..	97,502	3,444	93,267	7,015,498
do 1887 do 1888..	104,654	2,093	362,275	7,298,805
do 1888 do 1889..	118,088	3,281	273,502	7,302,848
do 1889 do 1890..	120,014	200	72,722	7,368,066
do 1890 do 1891..	137,029 $\frac{3}{4}$	205	41,143	7,307,465
do 1891 do 1892..	102,252 $\frac{3}{4}$	15,848	40,783	7,255,771 $\frac{1}{2}$
do 1892 do 1893..	156,925 $\frac{1}{4}$	37,646	68,059	7,169,793 $\frac{3}{4}$
do 1893 do 1894..	149,667	37,205	48,126	7,083,353 $\frac{3}{4}$
do 1894 do 1895..	165,556 $\frac{1}{4}$	26,814 $\frac{1}{2}$	62,987	6,993,882 $\frac{1}{2}$
do 1895 do 1896..	125,680	31,860 $\frac{1}{2}$	58,602	6,931,978 $\frac{3}{4}$
do 1896 do 1897..	184,667	12,346	96,717	6,872,266 $\frac{3}{4}$
do 1897 do 1898..	188,661	10,631	104,443	6,850,965 $\frac{3}{4}$
do 1898 do 1899..	149,971	11,450	258,828	7,020,426 $\frac{3}{4}$
do 1899 do 1900..	163,528	9,599	28,562	6,907,432 $\frac{3}{4}$
do 1900 do 1901..	186,090	12,600	33,000	6,777,287 $\frac{3}{4}$
do 1901 do 1902..	190,231	10,200	5,872	6,623,507 $\frac{3}{4}$
do 1902 do 1903..	150,638	8,026	89,398	6,600,747
do 1903 do 1904..	135,752 $\frac{1}{2}$	4,934 $\frac{1}{2}$	40,027	6,537,464
Totaux	5,198,316 $\frac{1}{4}$	378,740 $\frac{1}{2}$	4,660,667	

APPENDICE No 5.—*Suite.*

ÉTAT DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE (1903-1904)

Superficie totale des terres divisées et disponibles au premier juillet 1903.....	6,600,747 acres	
		6,600,747 acres

A ajouter :

Superficie totale des terres divisées durant l'année 1903-1904.....	40,027 acres	
Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne.....	43,481 "	
		83,508 acres
		6,684,255 acres

A déduire :

Superficie des terres vendues.....	135,752½ acres	
Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses.....	100 "	
Superficie des terres octroyées gratuitement aux familles de 12 enfants.....	9,800 "	
Superficie des terres octroyées gratuitement sur les routes de colonisation.....	1,138½ "	
		146,790 acres
Superficie totale des terres divisées et disponibles le 30 juin 1904.....		6,537,464 acres

E. E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

(Signé) C. E. GAUVIN,

Surintendant de la Branche des Arpentages.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 6.

TABLEAU relatif aux terres octroyées par Lettres-Patentes, du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904.

Octrois de 100 acres ou de moins de 100 acres.		Octrois de plus de 100 et de moins de 500 acres.		Octrois de 500 acres ou plus, en vertu de transports, etc.			Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres.	Par octrois gratuits ou par ventes.	Grand total de la superficie des terrains octroyés.
Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Nom du Concessionnaire.	Superficie totale en acres.				
745	45,059	350	58,287				745	45,059		
							350	58,287		
				I	The "Gillies Brothers", Limited	5,516	I	5,516		
				I	Théodore Labatt	6,528	I	6,528		
				I	John Breakey	2,748	I	2,748		
				I	do do	1,367	I	1,367		
				I	The "Gillies Brothers", Limited	800	I	800		
				I	RR. PP. Oblats de l'Immaculée Conception de Marie	603	I	603		
				I	Harold Kennedy	601	I	601		
				I	Thomas L. Maheux	590	I	590		
				I	Arthur J. Turcotte	500	I	500		
							1104	122,599	Ventes	Superficie des terrains octroyés antérieurement au 30 juin 1903. 8,088,682
98							98	9,651	Oct. gratuits	Superficie des terrains octroyés par Lettres-Patentes, du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904
11							11		Lots de grève	132,250
					Grand total		1213	132,250		8,220,932

11

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 7.

ETAT des recettes du département des Terres, Mines et Pêcheries, pour
les douze mois expirés le 30 juin 1904.

Bois et Forêts.....	\$1,167,477 53
Terres de la Couronne.....	103,184 69
Terres du Clergé.....	456 99
Biens des Jésuites.....	2,923 28
Domaine de la Couronne.....	3,132 12
Seigneurie de Lauzon.....	4,457 39
Pêcheries et chasse.....	65,515 55
Mines.....	1,764 75
Divers honoraires.....	3,097 84
Honoraires d'examen de mesureurs de bois...	597 00
Parc National des Laurentides.....	2,853 73
	<hr/>
	\$1,355,460 87

COMPTES EN SUSPENS

Dépôts	\$ 4,972 35	
Remboursements	422 50	
	<hr/>	5,394 85
		<hr/>
		\$1,360,855 72

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

V. DEROME,

Comptable.

Département des Terres, Mines Pêcheries.

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE N^o 9.

ETAT des sommes d'argent payées aux Gardes Forestiers, pendant les
douze mois expirés le 30 juin 1904.

AGENCE D'ARTHABASKA :

A. Girouard	\$ 42 00	
Jérémie Demers.....	410 00	
	<u> </u>	\$ 452 00

AGENCE DE BONAVENTURE OUEST :

Jas. Campbell.....	\$ 324 75	
Jos Nadeau	172 50	
	<u> </u>	497 25

AGENCE DE LA CHAUDIÈRE :

Ed. Robitaille	\$ 786 00	
Joseph Veilleux.....	415 50	
	<u> </u>	1,201 50

AGENCE DE GASPÉ OUEST :

W. Thérien.....	\$ 187 00	
	<u> </u>	187 00

AGENCE DE GASPÉ EST :

A. Couture.....	\$ 63 00	
W. Hurley.....	135 00	
	<u> </u>	198 00

AGENCE DE GASPÉ CENTRE :

T. Harbour.....	\$ 227 00	
	<u> </u>	227 00

A reporter	\$ 2762 75	
------------------	------------	--

APPENDICE 9.—*Suite.*

Report \$ 2,762 75

AGENCE DE GRANVILLE :

Jos. Hudon	\$ 192 50	
M. Lemieux	159 00	
E. Beaulieu	183 50	
Jos A. Ouellet	157 50	
Cyrille Leclerc	119 50	
	<u> </u>	\$ 812 00

AGENCE DU LAC ST-JEAN EST :

Joseph Gauthier dit Larouche.....	\$ 370 00	
	<u> </u>	370 00

AGENCE DU LAC ST-JEAN CENTRE :

P. Gauthier	\$ 195 00	
	<u> </u>	195 00

AGENCE DU LAC ST-JEAN OUEST :

C. Ménéard.....	\$ 590 25	
	<u> </u>	590 25

AGENCE DE MONTMAGNY :

Cyrille Langlois.....	\$ 242 50	
Louis Lapointe.....	208 00	
M. Francœur.....	64 50	
	<u> </u>	515 00

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR :

John Tweedie	\$ 800 00	
J. Dupuis	126 00	
A. B. Filion.....	655 00	
J. Varin	79 50	
	<u> </u>	1,660 50

A reporter.....		\$ 6,905 50
-----------------	--	-------------

APPENDICE No 9.—*Suite.*

Report..... \$ 6,905 50

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR :

Chs. Schnob.....	\$ 541 00	
J. O. Tremblay.....	145 00	
J. A. A. Cook.....	562 00	
John Thompson.....	627 70	
J. S. Poupore.....	303 00	
C. Latour.....	217 00	
Jas. Donovan.....	651 00	
T. Desmarais.....	569 00	
R. M. Gendron.....	703 40	
J. Armstrong.....	565 00	
	<u> </u>	\$4,884 10

AGENCE DE RIMOUSKI EST :

J. A. Derooy.....	\$ 454 50	
	<u> </u>	454 50

AGENCE DE RIMOUSKI OUEST :

Ludger Lavoie.....	\$ 235 52	
D. Ruest.....	430 50	
	<u> </u>	666 02

AGENCE DU SAGUENAY :

F. Tremblay.....	\$ 143 25	
T. Pelletier.....	54 00	
John Topping.....	514 00	
	<u> </u>	711 25

AGENCE DE ST-CHARLES :

Z. Matte.....	240 00	
	<u> </u>	240 00

AGENCE DU ST-MAURICE :

A. Levasseur.....	9 00	
	<u> </u>	9 00

A reporter.....		<u> </u>
		\$13,870 37

APPENDICE No 9.—*Suite.*

Report..... \$13,870 87

AGENCE DE ST-FRANÇOIS :

D. Ball.....	\$ 12 00	
B. L. O'Hara.....	1,723 00	
J. Langlois	262 30	
	<u> </u>	1,997 30

AGENCE DE LA MATAPÉDIA :

Chs St-Amand.....	\$ 520 00	
	<u> </u>	520 00
J. C. Langelier — Surintendant des Gardes Forestiers — Salaire et dépenses de voyage.		2,030 00
G. A. Langelier, assistant-surintendant — Salaire et dépenses		1,408 00
Jas. Hamilton—Garde-forestier spécial.....		974 20
Jos Bureau, exploration in Upper Ottawa.....		50 00
		<u> </u>
		<u>\$20,939 87</u>

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 10.

ÉTAT des sommes payées aux Agents, Gardes-Forestiers, Ingénieurs Civils et Explorateurs, pour inspection de terres et de pouvoirs hydrauliques pendant les douze mois expirés le 30 juin 1904.

NOMS.	INSPECTIONS.	—
		\$ cts.
C. E. Gauvin.....	Inspection du pouvoir hydraulique " Les Joachims ", canton Aberdeen.	81 40
do	do de lots de grève.....	6 55
do	do des pouvoirs hydrauliques " Rivière Noire ".....	50 00
do	do do do " Chûte Rouge ", canton Lytton..	79 63
do	do do do " Cascades ", rivière Gatineau....	65 71
do	do do do " Rapides du Coteau ", Valleyfield.	59 37
do	do do do " Six Portages ", rivière Gatineau.	143 63
do	do do do " Rapide de l'Original ".....	92 72
do	do do do " Rapides Joseph et des Eaux ", rivière Gatineau.....	97 75
do	do do do " Petite Décharge ", riv. Saguenay.	86 50
do	do do do " Décharge du Lac St-François ", 2 ^e lot 11/A., Price (balance due).....	2 72
do	Rapport d'inspection de Perry's Island.....	15 00
J. N. Castonguay.....	Inspection d'un pouvoir hydraulique dans la rivière Kiamika, en face des lots 17-18, N. O. canton Moreau.....	26 00
Godfroy Bédard.....	Inspection dans le canton Taillon.....	203 80
do	do do Témiscouta.....	125 00
do	do do Estcourt et Demers.....	295 00
do	do do Caxton, Belleau et Decalannes.....	50 00
do	do do Matane et Demers.....	100 00
do	do do Awantjish.....	167 05
do	do do Chavigny.....	50 00
do	do do Chertsey.....	100 00
do	do do Lac aux Sables.....	116 65
do	do do Colbert.....	14 60
do	do do Chavigny.....	6 80
A reporter.....		2035 88

APPENDICE No 10.—*Suite.*

NOMS.	INSPECTIONS.			—
				\$ cts.
			Report.....	2035 88
Godfroy Bédard.....	Inspection dens le canton Lejeune.....			100 00
do	do	do	do	22 15
H. Chéné.....	do	do	Addington.....	11 25
A. E. Guay.....	do	do	Laverlochère.....	4 00
J. A. Derooy.....	do	do	Dalibaire.....	9 00
C. Langlois.....	do	do	Armagh.....	10 00
Jos. Langlois.....	do	do	Whitton.....	68 40
L. Lapointe.....	do	do	Fournier et Arago.....	57 50
F. A. Gendron.....	do	d'une isle dans son agence.....		14 00
A. B. Filion.....	do	de lots	do do	723 00
Aimé Levasseur.....	do	do	do Ste-Flore et Cap de la Madeleine	133 00
A. Lajoie.....	Inspection dans le canton Humqui et Matalik			192 23
L. Gagnon.....	do	do	Ixworth.....	12 00
R. M. Gendron.....	do	do	Robertson et Wabassée.....	58 00
do	do	do	Kensington	32 50
W. Clarke.....	do	do	Aldfield.....	72 50
do	do	do	Calumet (Isle).....	35 00
Jos. Veilleux.....	do	do	Jersey.....	6 00
do	do	do	Adstock et Forsyth.....	18 00
do	do	do	Thetford, Shenley, etc.....	31 00
do	do	do	Risborough, Marlow et Jersey.....	32 00
do	do	do	Wafford, Jersey, Adstock, etc.....	165 00
J. E. Cayouette.....	do	do	Cranbourne.....	15 00
C. Leclerc.....	do	do	Radnor.....	6 00
E. Gobeil.....	do	do	Otis.....	9 00
C. Ménard.....	do	do	Dequen.....	6 00
C. F. Leclerc.....	do	do	Casgrain.....	40 50
Geo. Audet.....	do	do	Ashuapmouchouan, Roberval et Dolbeau.....	21 60
			A reporter.....	3940 51

APPENDICE No 10.—*Suite.*

NOMS.	INSPECTIONS.		\$ cts.
		Report.....	3940 51
J. A. Ouellet.....	Inspection dans le canton	Packington.....	27 50
do.....	do do	Armand et Cabano.....	53 50
F. Saucier.....	do do	Humqui, Awantjish et Lepage.....	69 45
Asa. A. Cook.....	do do	Buckingham.....	29 50
O. Tremblay.....	do do	Delisle, Caron. etc.....	52 50
J. O. Tremblay.....	do au	Lac des Quinze.....	287 00
do.....	do dans les cantons	Fabre et Guigues.....	35 00
R. W. Farley.....	do do	Templeton.....	102 90
H. Vézina.....	do do	Windsor, Garthby and Weedon.....	125 75
Ph. Gauthier.....	dp do	Harvey et Tremblay.....	18 00
J. A. Martin.....	do do	Gouin et Prévost.....	48 00
do.....	do do	Masson.....	35 50
J. S. Doucet.....	do do	Ham.....	85 00
Z. Matte.....	do do	Montanban et Chavigny.....	22 00
A. Synek.....	do do	Bigelow, Wells, Church, Hincks, Dudley, Blake, etc.....	626 00
A. Dumas.....	do do	Parent.....	2 50
L. Beauregard.....	do do	Caron.....	261 10
do.....	do do	Crespieul.....	385 80
do.....	do do	Botsford.....	553 10
do.....	do co	Dequen.....	102 50
do.....	do do	Risborough.....	196 40
D. J. Marsan.....	Services comme assistant de L. Beauregard.....		42 00
B. L. O'Hara.....	Inspection dans les cantons	Garthby, Winslow, Stratford and Price.....	321 01
V. O. Morissette.....	do do	Cabot, Blais, Ristigouche et Matapédia.....	98 30
André Caron.....	do do	Nouvelle.....	12 00
Jos. Hamilton.....	do do	Chabot, Pohenegamook et Robidoux.....	339 92
A. Poliquin.....	do do	Dufferin.....	15 00
N. Arseneau.....	do do	Nouvelle.....	2 50
	A reporter.....		7890 24

APPENDICE No 10.—*Suite.*

NOMS.	INSPECTIONS.		—
			\$ cts.
		Report.....	7890 24
J. A. L'Espérance	Inspection dans les cantons Pabos et Percé.....		27 50
Jos. Moore.....	do do	Bristol, Onslow et Clarendon.....	100 00
C. Latour.....	do do	Fabre, etc.....	125 00
L. J. Turgeon.....	do do	Daaquam.....	6 25
Aug. Lavoie.....	do do	Duquesne, Fleuriau et Massé.....	70 00
G. A. Langelier.....	do do	Seigneurie de Bastican.....	14 15
J. D. Roy.....	do do	Lambton, Winslow, Gayhurst, Risborough et Stratford.....	222 00
Chs St-Amand.....	do do	Cabot et Awantjish.....	63 00
Jos. Bureau.....	do do	Colbert.....	1 15
do	do do	Dequen.....	76 35
do	do do	Matane.....	323 28
do	do do	Risborough.....	176 30
do	do do	Gosford.....	13 00
C. E. Gauvin.....	Inspection du lot 11/A., Price.....		30 00
Jean Bouffard	do des lots 3, 4, 7e rang Coleraine.....		20 00
L. Lavoie.....	do dans les cantons Macpès et Duquesne.....		8 87
M. Francœur.....	do do	Armagh.....	96 00
do	do do	Bourdages et Lessard.....	74 00
do	do do	Lafontaine.....	24 00
do	do do	Bourdages, Fournier et Patton.....	35 35
		Total.....	\$ 9,476 44

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 11.

BOIS ET FORÊTS.

ÉTAT du revenu perçu durant les douze mois expirés le 30 juin 1904.

SOMMES PERÇUES DANS LES DISTRICTS SUIVANTS.

DISTRICTS.	AGENTS.	TOTAL.
Ottawa Supérieur.....	F. A. Gendron.....	\$ 466,936 90
do Inférieur.....	J. E. Clément.....	74,855 86
St-Maurice.....	J. Ryan.....	185,047 50
St-François.....	J. Picard.....	15,805 12
Arthabaska.....	J. S. Doucet.....	3,643 62
Chaudière.....	Wm Delery.....	23,816 12
Montmagny.....	C. F. Leclerc.....	16,976 73
Grandville.....	N. Lebel.....	38,017 99
Rimouski Ouest.....	Aug. Lavoie.....	19,091 36
do Est.....	A. Fraser.....	13,421 26
Vallée de la Matapédia.....	Frs Saucier.....	12,906 18
Bonaventure Ouest.....	N. Arseneau.....	69,416 25
do Est.....	Wm Maguire.....	4,937 91
Gaspé Est.....	J. A. L'Espérance.....	19,324 52
do Centre.....	John Carter.....	19,214 46
do Ouest.....	D. Roy.....	20,551 93
Lac St-Jean Est.....	J. A. Claveau.....	27,962 45
do Centre.....	S. Dumais.....	8,003 34
do Ouest.....	Geo. Audet.....	11,935 63
do Nord-Ouest.....	A. Poliquin.....	2,331 52
Saguenay.....	Eug. Caron.....	95,675 26
St-Charles.....	J. E. Boily.....	18,505 62
		\$1,167,477 53

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

PAUL BLOUIN,

Surintendant de la Branche des Bois et Forêts.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 12.

ÉTAT du bois manufacturé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1903, et des sommes perçues pour droits de coupe, rente foncière, vente de limites, etc., durant l'année fiscale 1903-1904.

AGENTS.	Superficie sous licences. durant l'année.	Bois carré. Bois franc.		Bois carré. Pin.		Epinette, pruche, sapin, cyprès, cèdre, bouleau, peuplier, Billots et bois d'estacade.		Pin blanc et autres essences. Billots et bois d'estacade.		Pin rouge. Billots et bois d'estacade.		Pin blanc, 11 pouces et moins. Billots.		Poteaux.		Bois de pulpe.	Bois de chauffage.	Dormants de chemins de fer.	Piquets.	Bardeaux.	Perches.	Ecorce de pruche.	Bois à lattes.	Bouleau à hobines.	Poteaux.	Taxes de feux.	Infractions et frais.	Intérêts.	Droits de coupe.	Rentes foncières.	Ventes de limites.	Bonus de transfert.	TOTAL.	
		Milles carrés.	Morceaux.	Pieds c.	Morceaux.	Pieds c.	Morceaux.	Pieds M. P.	Morceaux.	Pieds M. P.	Morceaux.	Pieds M. P.	Morceaux.	Pieds M. P.	Morceaux.																			Pieds linéaires.
F. A. Gendron.....	26,126	964	40,280	20,803	950,451	388,359	22,370,199	1,154,127	147,461,669	391,815	31,198,447	1,352,907	61,570,951	1,943	37,648	29,452		347,377							855	4,421 03		635 01	337,928 86	73,322 00	50,021 00	609 00	466,936 90	
J. E. Clément.....	3,189	2,584	69,864			1,426,098	72,071,827	66,802	5,680,517	4,024	159,776	19,889	821,734			45,911 ½	4	69,898	5,652					400	359 01	960 83	1,000 40	66,081 62	6,126 00		328 00	74,855 86		
John Ryan.....	11,469					1,195,127	45,266,881	192,359	18,494,552	26,877	1,198,431	160,697	6,894,204			122,869	825 ¼		800						1,905 89		164 85	118,156 17	32,655 00	30,353 59	1,812 00	185,047 50		
Jacques Picard.....	463 ¾	4	101			218,802	12,252,928	9,389	694,846							12,379	874								26 18	221 32	167 73	14,642 89	747 00			15,805 12		
J. S. Doucet.....	55					132,429	5,162,490									185	55 ¼								7 04		45	3,435 13	201 00			3,643 62		
Wm DeLery.....	603	115	1,365			566,628	29,028,683	8,664	582,503							2,394 ¼	1,411								12 61	241 68	1,286 30	21,570 53	705 00			23,816 12		
C. F. Leclerc.....	864					409,185	23,404,012	864	53,211																69 62		545 75	14,307 36	1,954 00		100 00	16,976 73		
N. LeBel.....	1,357 ½	50	2,250			853,670	49,889,290	2,967	368,476			1,399	37,790	1,178			34,319	300	1,506 ½	426					121 65	430 06	43 30	31,226 13	3,491 00	2,577 85	128 00	38,017 99		
Aug. Lavoie.....	1,251					467,584	21,340,459	7,091	512,462	3,985	220,307	383	10,652				10,137								48 97	17 34	236 41	15,317 83	2,844 41	482 40	144 00	19,091 36		
A. Fraser.....	852 ½	54	2,055			249,930	13,569,848	525	47,280	23	1,037	83	2,150				43,541	1,061					7,580		35 89	87 98	1 48	11,648 91	1,647 00			13,421 26		
Frs. Saucier.....	537	30	1,240			442,542	18,256,695	99	10,964	20	642	180	3,964	173			28,829	1,061							41 42	109 62	8 57	10,998 32	1,182 00	566 25		12,906 18		
N. Arseneau.....	1,838	214	8,566			124,709	6,469,422	20	1,866			51	1,275				7,150		10						202 71	33 13	45 39	3,166 25	5,318 00	59,555 37	1,095 40	69,416 25		
Wm. Maguire.....	656	250	2,111			47,727	2,731,326	1,075	80,091								26,509	300	60				31		57 21	229 96		2,115 74	1,635 00			4,037 91		
J. A. L'Espérance.....	614-5/6					50,849	1,996,444	98	4,124										75						110 77	71 88	38 52	1,314 35	1,479 00	16,160 00	150 00	19,324 52		
John Carter.....	677					141,744	6,167,235	5,384	376,560																74 19		74 63	4,975 64	2,006 00	12,060 00	24 00	19,214 46		
D. Roy.....	949					22,347	920,440										36	4,060					3,330		106 85	2 70	17 42	1,835 96	3,057 00	14,948 00	584 00	20,551 93		
J. A. Claveau.....	3,421	243	9,701			111,720	1,787,525	248	13,183							25,357	1,598								62 21		349 61	19,260 63	7,606 00		684 00	27,962 45		
S. Dumais.....	621					114,767	3,029,248	46	4,390	23	3,104					8,809 ¾	42								52 82		59 58	6,218 94	1,424 00		248 00	8,003 34		
Geo. Audet.....	1,244					104,989	2,685,679	1,668	72,751							4,335	155,575								205 41		463 79	5,065 77	5,868 00		332 66	11,935 63		
A. Poliquin.....	433 ½					85,574	2,214,808	834	36,375								39,860								70 04		248 98	11 50	2,001 00			2,331 52		
Eug. Caron.....	5,418					536,654	20,286,494	7,381	564,872	5,873	320,078			22	600	3,014 ½	489	9,822		753			800		530 32	360 49	85 89	13,503 01	15,150 00	65,829 55	216 00	95,675 26		
J. E. Boily.....	2,339	750	13,386			418,642	16,317,807	135	12,235							3,173	161			20					205 20	19 94		12,352 48	5,808 00		120 00	18,505 62		
	64,979-1/24	5,258	150,919	20,803	950,451	8,110,076	377,219,740	1,459,776	175,072,927	432,640	33,101,822	1,533,493	69,286,889	4,061	94,079	259,231 †	1,612 ½	780,960	9,174	2,424 ¼	426		23 ½	31	11,710	1,255	8,727 04	2,786 93	5,474 06	715,134 02	176,226 41	252,554 01	6,575 06	1,167,477 53

† Dont 70,576 cordes ont été exportées du Canada.

PAUL BLOUIN,

Surintendant de la Branche des Bois et Forêts.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

E.-E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

APPENDICE No 13.

ETAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, ventes de limites à bois, etc.

Année fiscale.	Intérêts, pénalités et taxes des feux.	Rentes foncières.	Ventes de limites à bois.	Honoraires de Transferts.	Droits de coupe.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1867-68	3,404 66	22,401 03	3,928 50	165,381 77	195,115 96
1868-69	2,823 27	55,055 06	74,894 97	198,977 82	331,751 12
1869-70	7,208 37	64,089 20	22,518 37	1,584 00	267,468 08	362,868 02
1870-71	3,122 68	63,297 43	62,437 34	4,790 00	272,833 12	406,480 57
1871-72	4,102 44	86,783 01	56,191 81	4,686 00	292,989 42	444,752 68
1872-73	3,186 07	90,950 84	68,941 18	9,242 66	340,361 27	518,682 62
1873-74	32,906 06	97,220 37	31,385 93	5,384 00	361,080 51	527,976 87
1874-75	15,380 21	99,565 04	3,259 50	15,361 00	408,169 12	532,734 87
1875-76	11,025 65	96,881 82	572 00	3,764 07	274,530 64	386,774 18
1876-77	10,686 72	94,588 07	16,658 82	260,685 24	391,618 85
1877-78	10,915 20	85,385 12	6,410 00	248,612 84	351,323 16
1878-79	8,684 01	87,558 04	448 00	526 00	217,664 04	314,880 09
1879-80	12,065 94	96,157 86	3,219 75	231,437 89	342,881 44
1880-81	7,611 48	94,633 90	132,774 25	4,548 88	303,950 25	543,518 76
1881-82	12,069 09	111,113 78	26,921 25	4,239 70	514,252 57	668,596 39
1882-83	17,006 21	94,424 68	2,055 00	3,441 48	567,815 97	684,743 34
1883-84	13,363 26	83,399 92	246 27	910 75	562,836 93	660,757 13
1884-85	9,449 77	99,884 86	68,145 61	2,565 25	350,070 28	530,115 77
1885-86	13,047 63	100,548 76	112 00	3,646 09	411,220 32	528,574 80
1886-87	12,427 56	90,684 83	470 00	3,418 28	475,617 40	582,618 07
1887-88	7,597 91	141,549 88	2,315 03	447,200 87	598,663 66
1888-89	7,293 81	124,314 09	118,253 65	1,719 25	707,357 20	958,938 00
1889-90	12,380 96	147,208 72	17,646 04	2,062 31	626,753 66	806,051 69
1890-91	11,185 81	125,141 77	9,023 12	2,516 25	498,370 30	646,237 25
1891-92	12,641 42	132,984 95	3,470 53	474,900 79	623,997 69
1892-93	19,293 97	152,664 67	68,822 10	4,989 04	642,952 63	888,722 41
1893-94	11,171 82	147,660 59	18,949 70	2,008 12	644,516 60	823,906 92
1894-95	15,713 15	147,203 51	9,388 05	2,378 25	597,672 66	772,355 56
1895-96	14,858 21	143,485 73	83,255 20	4,239 47	705,260 31	951,098 92
1896-97	11,317 41	155,572 54	4,025 75	3,522 50	607,865 33	782,303 53
1897-98	15,045 53	148,935 18	30,110 48	3,561 25	713,435 86	911,088 30
1898-99	21,708 96	166,338 50	129,023 34	7,508 50	569,710 18	894,289 48
1899-1900	13,047 61	170,508 71	339,748 06	2,819 25	585,505 89	1,112,520 52
1900-1901	14,958 50	178,250 71	403,197 72	4,435 00	633,230 12	1,234,072 05
1901-1902	8,406 94	163,983 00	201,483 39	11,871 74	669,292 41	1,055,037 48
1902-1903	14,895 70	187,206 25	352,004 58	20,076 00	667,631 96	1,241,814 49
1903-1904	16,988 03	176,226 41	252,554 01	6,575 06	715,134 02	1,167,477 58

E. E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

PAUL BLOUIN,

Surintendant de la Branche des Bois et Forêts.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 14.

LISTE des Gardes-Forestiers pour les 12 mois terminés le 30 juin 1904.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES.
Trefflé Marcil.....	7 août 1889.....	Lachute.....	Ottawa Supérieur.	
Jno. S. Poupore.....	8 août 1888.....	Waltham.....	do do	
James Donavan.....	9 janvier 1888.....	Maniwaki.....	do do	
A. B. Filion.....	12 mars 1874.....	Grenville.....	Ottawa Inférieur.	
Jos. Gauthier dit Larouche..	13 septembre 1886...	Chicoutimi.....	Lac St-Jean Est.	
Cyrille Leclerc.....	21 mars 1899.....	St. Jean de Dieu.....	Grandville.	
Jos. Hudon dit Beaulieu....	14 novembre 1889...	St. Pascal.....	do	
Louis Gagnon.....	14 juin 1889.....	St. Pacôme.....	do	
John Thompson.....	4 janvier 1892.....	Fort Coulonge....	Ottawa Supérieur.	
Jno. Topping.....	12 mai 1892.....	Escoumains.....	Saguenay.....	Décédé.
J. E. Rhéault.....	4 juin 1894.....	D'Israëli.....	Arthabaska.	
Ed. Gobeil.....	16 février 1894.....	St. Alexis, Chicoutimi.....	Lac St-Jean Est.	
Phidime Gauthier.....	17 décembre 1896...	Chicoutimi.....	do	
Chs. Schnobb.....	4 juin 1897.....	Kazabazua.....	Ottawa Supérieur.....	Décédé.
Chs. St. Amant.....	do.....	St. Moïse.....	Matapédia.	
Joseph Caron.....	do.....	Sandy Bay.....	Rimouski Ouest.	
Zénophile Matte.....	do.....	N.-D. des Anges.....	St-Charles.	

APPENDICE No 14.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Forestiers pour les 12 mois terminés le 30 juin 1904.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES.
Edouard Robitaille	15 juin 1897	Lévis	Chaudière	
Camille Latour	16 juin 1897	Baie des Pères	Ottawa Supérieur.	
Asa Cook	7 do	North Nation Mills	Ottawa Inférieur.	
John Tweedie	do	Papineauville	do do	
Jas. Campbell	18 do	New Richmond	Bonaventure Ouest.	
Narcisse Lemieux	do	St-Clément	Grandville.	
Elie Beaulieu	do	Cacouna	do	
Joseph Ouellette	18 juin 1897	St-Louis, Ha Ha	do	
Louis Lapointe	19 juin 1897	St-Jean Port Joli	Montmagny.	
Daniel Ruest	22 juin 1897	Ste-Anne, Pointe aux Pères ..	Grandville.	
Ludger Lavoie	23 juin 1897	St-Donat	Rimouski-Ouest.	
Onézime Baribeau	24 juin 1897	St-Paulin	St-Maurice.	
Adolphe Girouard	do	Stanford	Arthabaska.	
Edmond Bazin	8 juillet 1897	Ste-Emilie de l'Energie	Ottawa Inférieur.	
Geo. T. Harbour	16 juillet 1897	Sandy Beach	Gaspé Centre.	
Chas. Menard	do	Chambord	Lac St-Jean Ouest.	

Etienne Coulombe	16 juillet 1897	St-Gédéon	Lac St-Jean Centre.	
Térence Pqtvin	23 juillet 1897	Roberval	do Ouest.	
Onézime Tremblay	do	St-Jérôme	do Centre.	
Joseph Langlois	26 juillet 1897	Scotstown	St-François.	
Alf. Dumas	23 juillet 1897	St-Cyrille	Lac St-Jean, N.-O.	
Théophile Trépanier	20 août 1897	St-Tite	St-Maurice.	
Désiré Roy	9 septembre 1897	Lambton	Chaudière.	
Thos. Desmarais	23 septembre 1897	Hull	Ottawa Supérieur.	
Tancrède Pelletier	14 octobre 1897	Ile aux Œufs	Saguenay.	
Ernest Théberge	20 octobre 1897	St-Cajetan	Montmagny.	
J. E. Bruneau	19 novembre 1897	Laprairie	Ottawa Inférieur.	
Louis P. Godbout	12 mai 1888	Ironsides	Haut d'Ottawa.	
J. C. Langelier	22 octobre 1897	Québec		Surintendant des Gardes Forestiers.
Gus. A. Langelier	15 mars 1898	do		Assistant-Sur. do do
Bryan L. O'Hara	24 février 1899	Sherbrooke	St-François.	
Jo ^s . A. Deroy	28 août 1898	Ste-Félicité	Rimouski Est.	
Michel Francoeur	18 mai 1898	St-Roch des Aulnaies	Montmagny.	
Wm Thérien	14 septembre 1899	Ste-Anne des Monts	Gaspé Ouest.	
R. M. Gendron	18 octobre 1899	Maniwaki	Ottawa Supérieur.	
Jno. Armstrong	7 novembre 1901	Shawville	do do	
J. O. Tremblay	do	Bryson	do do	
Carolus Ricard	27 février 1902	St-Barnabé	St-Maurice.	

APPENDICE No 14.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Forestiers pour les 12 mois terminés le 30 juin 1904.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Agence.	REMARQUES.
André Levasseur.....	13 janvier 1903.....	St-Maurice.....	St-Maurice.	
Wm Hurley.....	30 mai 1903.....	Pabos.....	Gaspé Est.	
Thos. Tremblay.....	16 novembre 1901.....	St-Fidèle.....	Saguenay.	

PAUL BLOUIN,

Surintendant, Bois et Forêts.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

E. E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

APPENDICE No 15.

LISTE des Gardes-Feux pour les 12 mois expirés le 30 juin 1904.

NOMS	Date de la nomination.	Résidence.	Région sauvegardée.	REMARQUES.
Robet Lynn.....	mai 1898.....	Deux-Rivières.....	No 1.	
Joseph Vallière.....	1er mai 1896.....	Fort Coulonge, Qué.....	do	
J. H. Stearns.....	1904.....	Wright.....	do	
Isaïe Sauriole.....	mai 1899.....	Fort Coulonge, Qué.....	do	
John McLaren.....	26 avril 1897.....	N. Témiscamingue Qué.....	do	
Louis Bienvenue.....	26 avril 1894.....	Hunter's Point.....	do	
Théophile Déchéne.....	20 mai 1890.....	River Dessert, Qué.....	do	
Denis Daly.....	30 avril 1894.....	".....	do	
P. C. Tait.....	27 avril 1900.....	Des Joachims.....	do	
W. Reilly.....	28 mai 1900.....	Mattawa.....	do	
B. C. Moore.....	27 avril 1900.....	Octoboning.....	do	
E. Robinson.....	27 avril 1898.....	Gaudette.....	do	Spécial.
Jno. Ruttle.....	25 mai 1900.....	Ottawa.....	do	do
P. Miron.....	25 mai 1901.....	Gaudette.....	do	do
J. B. Beaulieu.....	27 avril 1898.....	Ville Marie.....	do	do
J. N. Clark.....	10 juin 1901.....	Bryson.....	do	do
M. Gorman.....	11 juin 1902.....	Fort Coulonge.....	do	do

APPENDICE No 15.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Feux pour les 12 mois expirés le 30 juin 1904.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Région auvegardée.	REMARQUES.
P. Dunbar.....	11 juin 1902.....	Pembrooke.....	No 1.	
X. Soucie.....	27 avril 1898.....	Ville Marie.....	do	
Jas. Gallagher.....	26 avril 1894.....	Doyle.....	do	
J. Coutchance.....	11 juin 1902.....	Buchanan.....	do	
L. Lacasse.....	11 ".....	Stubb's Bay.....	do	
J. Jackson.....	11 ".....	Deux Rivières.....	do	
F. McNabb.....	11 ".....	Otter Lake.....	do	Spécial.
R. M. Stewart.....	11 ".....	Mattawa.....	do	do
F. Chevrier.....	11 ".....	Hunter's Point.....	do	do
Thos. Philbin.....	26 avril 1902.....	Otter Lake.....	do	do
J. H. Moorherd.....	do	do
Isaac Hausen.....	14 mai 1904.....	Hunters Point.....	do	
E. Crawford.....	14 ".....	Rivière Desert.....	do	
R. Gibson.....	14 ".....	Ralph.....	do	
A. Godmere.....	14 mai 1901.....	do	
Robt. Tait.....	14 mai 1904.....	Des Joachim.....	do	
s. Carrière.....	14 mai 1897.....	do	

A. Poirier.....	14 mai 1904.....	Hunter's Point.....	do
S. Vivaris.....	14 ".....	Matawa.....	do
A. Bernatchez.....	14 ".....	Keepewa.....	do
S. Brownlee.....	14 ".....	Lumsden's Mills.....	do
J. N. Durrell.....	14 ".....	Portage du Fort.....	do
Chef Ignace.....	14 avril 1904.....	G. Lake Victoria.....	do
J. Brownlee.....	4 juin 1902.....	Fort Coulonge.....	do
T. Daly.....	mai 1903.....	Wright.....	do
P. Forest.....	6 mai 1903.....	Stubb's Bay.....	do
V. Schnobb.....	6 ".....	Hunters Point.....	do
R. McElroy.....	6 ".....	Lumsden's Mills.....	do
Geo. Deroy.....	6 ".....	".....	do
L. Vallière.....	6 ".....	Fort Coulonge.....	do
T. Smith.....	26 avril 1894.....	".....	do
S. Michel.....	6 mai 1903.....	Gaudet.....	do
W. Mosely.....	6 ".....	Perley Depot.....	do
N. Larue.....	6 ".....	Hunters Point.....	do
S. Vézina.....	6 ".....	Otter Lake.....	do
J. Spotwood.....	6 ".....	Lumsden's Mills.....	do
C. Shipman.....	6 mai 1901.....	Beauchesne.....	do
Jno. Sharp.....	1904.....	do
W. H. Kissick.....	1 mai 1896.....	do
A. H. Runesbatour.....	do
Alfred Lavoie.....	14 mai 1904.....	Fort-Coulonges.....	do

Spécial.

do

do

do

do

do

do

do

do

do

APPENDICE No 15.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Feux pour les 12 mois expirés le 30 juin 1904.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Région sauvegardée.	REMARQUES.
S. A. Towers	14 mai 1904.....		No. 1.	Spécial.
T. O'Brien.....	"	Ottawa.....	do	do
Jos. Lafrenière.....	"		do	do
Dan. Thompson.....	"	Portage du Fort.....	do	do
A. Merryfield.....	"	Ralph.....	do	do
Jos. Thibault.....	"	Fort-Coulonge.....	do	do
Robt. Kissick.....	"		do	do
Jos. Vemard.....	"		do	do
Jos. Hamley.....	"	Rockliffe.....	do	do
Jos. England.....	"	Beauchêne.....	do	do
Geo. Poirier.....	20 mai 1904.....		do	do
Jno. Helmet.....	1904.....		do	do
P. Muriagh.....	16 juin 1897.....	Ironside.....	No 2.	
L. Ayotte.....	ter mai 1898.....	Maniwaki.....	do	
W. Snoddy.....	24 mai 1897.....	Riv. Desert.....	do	
J. Bertrand, jr.....	juillet 1895.....	Maniwaki.....	do	
S. Grenier.....	26 avril 1898.....	Buckingham.....	do	

Jos. A. Campbell	1er mai 1899	Cheneville	do
L. Arbique	15 avril 1903	Labelle	do
A. Robidoux	6 mai 1898	St-Jovite	do
W. Burns	"	Rawdon	do
A. Labine	"	St-Côme	do
E. Remington	"	St-Gabriel de Brandon	do
J. Gélinas	"	St-Léon	do
A. Levesque	11 "	Trois-Rivières	do
O. Dorval	18 juillet 1898	Bécancour	do
J. Kelly, sr.	1er mai 1899	Trois-Rivières	dr
J. Kelly, jr.	mai 1899	"	do
F. Lafèche	12 juin 1902	Ste-Anne la Pérade	do
P. Way	23 avril 1903	Rawdon	do
H. Boivin	17 avril 1903	Lac Edouard	do
P. Denis	"	St-Michel des Saints	do
P. Dupuis	28 avril 1900	Makaza	do
J. Turpin	1901	Wabassee	do
W. D. Richer	1901	"	do
J. McLaren	11 mai 1894	Port au Persil	No 8.
Geo. Beaulieu	15 juin 1897	Ste-Flavie	No 16.
L. P. Pelletier	" 1901	St-Ulric de la rivière Blanche	No 15.
Jean Côté	1901	Cap Chat	No 12.
G. A. MacDonald	18 juin 1897	Port Daniel	No 13.
A. Girouard	28 juillet 1897	Stanford	Nos 21 et 10.

APPENDICE No 15.—*Suite.*

LISTE des Gardes-Feux pour les 12 mois expirés le 30 juin 1904.

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Région sauvegardée	REMARQUES.
T. Boucher.....	26 août 1897.....	Bic.....	No 16.	
A. Dumont.....	30 mars 1898.....	St-Jean de Dieu.....	No 17.	
A. Roy dit Desjardins.....	15 août 1899.....	St-Germain.....	No 17.	
Jos. Boutin.....	31 octobre 1898.....	N.-D. Aux. de Buckland.....	No 18.	
Jos. Langlois.....	31 mai 1901.....	Scotstown.....	No 21.	
B. Caron.....	mai 1902.....	Percé.....	Nos 10 et 11	
L. Petit.....	1903.....	St-André Chicoutimi.....	No 7.	
B. Larouche.....	11 juillet 1904.....	Grandes Bergeronnes.....	No 9.	

E. E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

PAUL BLOUIN,

Surintendant, Bois et Forêts.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 16.

ETAT indiquant le nom et la résidence des personnes qui se sont qualifiées comme mesureurs de bois, durant les douze mois terminés le 30 juin 1904.

NOMS.	ADRESSES.
Angers, Arthur.....	Trois-Pistoles.
Arcand, Zéphirin.....	ChAMPLAIN.
Beaulieu, Jos. M.....	Trois-Rivières.
Burrill, Vivian.....	"
Beaulieu, Omer.....	"
Burrill, Chas. S.....	"
Bouliane, Alphonse.....	"
Baptist, Edw. L.....	"
Boulanger, Jos. A.....	Grand' Mère.
Bergeron, P. Edw.....	Chicoutimi.
Bégin, Jos. Alph.....	Grand' Mère.
Burgess, Jno.....	Rimouski.
Bernier, Albert.....	Cap St-Ignace.
Blair, Robt. P.....	Trois-Rivières.
Blair, Hugh Christian.....	"
Baxter, Bertram Dwight.....	"
Charest, Saül.....	St-Thècle.
Champoux, Henri.....	Trois-Rivières.
Coret, Arthur.....	Price.
Clerc, Emile Louis.....	Lac Edouard.
Crête, Euchariste.....	St-Jean des Piles.
Dalton, Jos. Michael.....	Trois-Rivières
Desnoyers, F. X.....	L'Ascension.
Farmer, Lewis F.....	Trois-Rivières.
Greene, F. W.....	Grand'Mère.
Guilbault, Jos. Geo.....	"
Ham, Henry T.....	Trois-Rivières.
Howleth, James.....	Cabano
Harvey, Victor.....	Causapscal.
Kilburn, Geo. H.....	Kingsclear N. B.
Levesque, Achille.....	Trois-Rivières.
Louthood, Reg. W.....	"
Lepage, David.....	Québec.
Loranger, Geo. Ed.....	Cap de la Madeleine.
Lemay, Alfred.....	Grenville.
Lepage, Emile.....	Trois-Rivières.
Lausier, Edouard.....	Rimouski.
Mahern, Andy.....	Scotstown.
Martel, Alphonse.....	Trois-Rivières.

APPENDICE No 16.—*Suite.*

ETAT indiquant le nom et la résidence des personnes qui se sont qualifiées comme mesureurs de bois, durant les douze mois terminés le 30 juin 1904.

NOMS.	ADRESSES.
Matheson, James.....	Scotstown.
Milette, Philias.....	Windsor Mills
Malone, Maurice M.....	Grand'Mère.
Prophit, John.....	Calumet.
Philips, R. W.....	Whitworth.
Paradis, Adélard.....	Charlesbourg.
Pagé, I. H.....	St-Maurice.
Ryan, Joseph J.....	Trois-Rivières.
Ritchie, Wm. J.....	"
Richard, Téléspore.....	Shawinigan Falls.
Ross, Arthur.....	Chicoutimi.
Riverin, George.....	Maisonneuve.
Ryan, Patrick J.....	Sillery.
Rivard, I. Arthur.....	Rousseau's Mills.
Soucy, Adélard.....	Price.
Trottier, I. P. A.....	Ste-Angèle de Laval.
Thrasher, Harry.....	Pembroke, P. Ont.
Tait, Thomas.....	Desjoachims, P. Q.
Veit, Wm.....	Sayabec.
Wade, Hugh.....	Grenville.
Willis, Joseph.....	St-Jovite.

WM. DELANEY,
*Secrétaire des Examineurs
des Mesureurs de Bois.*

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries.

APPENDICE No 17.

RAPPORT DU SURINTENDANT DES PÊCHERIES ET DE CHASSE

DIVISION DES PÊCHERIES ET DE LA CHASSE

DÉPARTEMENT DES TERRES, MINES ET PÊCHERIES

A l'honorable S. N. PARENT,
Premier Ministre et Ministre T. M. et P.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de la division des pêcheries et de la chasse pour l'année finissant le 30 juin 1904, l'accompagnant des statistiques et des tableaux ordinaires.

Vous constaterez, en lisant ces chiffres que cette division de votre ministère continue à prendre chaque année une importance plus grande.

Le système énergique de protection adopté et suivi par votre département, a produit les bons résultats que nous avons le droit d'en attendre. Je suis heureux de pouvoir dire que les rapports reçus cette année prouvent à l'évidence que le nombre des gros gibiers, orignaux, caribous et chevreuils augmentent dans une proportion très satisfaisante, aussi tous les sportsmen étrangers qui sont venus à mon bureau, ou que j'ai rencontrés lors de mes inspections durant le cours de l'été dernier ont corroboré ce fait. A ce propos, je crois que nous devrions adopter un système pour contrôler le transport par voies ferrées ou par bateaux, de ces gros gibiers. Je pourrai vous faire certaines suggestions à ce sujet. Je crois le temps arrivé où nous devrions obliger tous les chasseurs résidents à prendre une licence, quelle que nominale qu'elle puisse être, cette licence donnerait un bon revenu. Je viens de lire qu'à une assemblée tenue à Syracuse, des membres de la New-York State Fish and Game and Forest League, il a été décidé de demander une loi obligeant tous les chasseurs à prendre une licence du coût de \$1.00, ce qui démontre que chez nos voisins, comme ici, la nécessité de cette licence s'impose pour pouvoir bien contrôler la chasse du gros gibier.

Vous me permettrez, monsieur le Ministre, d'attirer de nouveau votre attention sur notre système actuel de faire garder nos territoires de chasse par des hommes disséminés dans toutes les parties de la province, ne recevant pour tout salaire que \$25 à \$50 par année, car nous ne pouvons raisonnablement nous attendre à ce que ces hommes se donnent la peine de faire observer la loi. Je crois donc, comme il vous l'a déjà été suggéré par mon prédécesseur, qu'une grande partie de ces gardes chasse devraient être remplacés par une douzaine de bons officiers à qui on paierait un salaire raisonnable, qui seraient à la disposition du département du premier janvier au 31 décembre, et en outre obligés de faire l'inspection de leurs districts respectifs autant de fois que nous le déciderions.

Une amélioration qui est urgente aussi est celle qui consisterait à numéroter les filets licenciés surtout dans cette partie de la Province qui s'étend des Trois-Rivières à Ottawa. Déjà plusieurs de nos gardes-pêche ont attiré mon attention sur ce qui se pratique. Voici : un grand nombre de pêcheurs demandent par exemple une licence pour deux ou quatre filets, et ils en tendent dix ou douze. C'est un état de choses qui ne peut durer et il pourrait y être remédié en forçant le licencié à numéroter tous les filets qu'il tend en vertu de sa licence. Le Département pourrait faire faire un certain nombre de numéros sur des petits morceaux de tôle ou de ferblanc, et chaque filet avoir son numéro y attaché, que le garde-pêche aurait de record dans sa liste. Ces numéros en tôle ou en ferblanc seraient vendus au prix coûtant à celui qui ferait la demande d'une licence de sorte que lorsque l'officier ferait une tournée d'inspection, tous les filets qui ne portent pas de numéros seraient enlevés sans hésitation ni formalité. Je crois que la prohibition de la chasse du castor, qui doit expirer en novembre 1905, devrait être prolongée encore quelques années de même que celle du commerce de la perdix, laquelle doit expirer aussi en octobre 1905, nous devons reconnaître que cette prohibition a eu de bons résultats et devrait être continuée pour quelque temps encore.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Premier Ministre,

Votre obéissant serviteur,

HECTOR CARON,

Surintendant des pêcheries

et de la chasse pour la P. Q.

APPENDICE No 18.

Liste des Gardes-Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413 S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.		Remarques.
				\$	cts.	
Didace Bouchard.	Mai 1899.	Ste-Anne des Monts, Gaspé.	Golfe St-Laurent, comté de Gaspé, cantons Duchesnay, Christie, Tourelle et Cap Chat.	75	00	
Louis Létourneau.	" "	Mont Louis.	Golfe St-Laurent, de la Pointe de la Renommée au Canton Duchesnay.	100	00	
Moïse Aspireau.	" "	Anse à Griffon.	Golfe St-Laurent, du Cap des Rosiers à la Pointe à la Renommée.	50	00	
Walter Langlois.	" "	Gaspé Bassin.	Golfe St-Laurent, du Coin du Banc au Cap Rosier.	150	00	
John Keays.	" "	Petit Pabos.	Golfe St-Laurent, de la Pointe à Maquereau au Coin du Banc.	150	00	
F. X. Chapados.	" "	Anse aux Gascons, Bonaventure.	Baie des Chaleurs, de Paspébiac à la Pointe à Maquereau.	100	00	
Georges Forest.	" "	St-Bonaventure.	Baie des Chaleurs, de la rivière Gd Cascapédiac à Paspébiac.	100	00	
James Green.	" "	Maguasha, Bonaventure.	Baie des Chaleurs, de Maguasha à la Rivière Gde Cascapédiac inc.	100	00	
Ephrem Gagnon.	" "	St-Michel, Bellechasse.	Fleuve St-Laurent, en front des comtés de l'Islet, Bellechasse et Lévis.	150	00	Décédé, oct. 1904.

APPENDICE No 18.—*Suite.*

Liste des Gardes-Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413 S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Auguste Leroux.....	Mai 1899.....	St-Zotique, Soulanges.....	Fleuve St-Laurent, vis-à-vis le comté de Soulanges.....	\$ cts. 50 00	
Sergius Aubé.....	" ".....	St-Eustache, 2 Montagnes.....	Fleuve St-Laurent, Lac des Deux-Montagnes et Mille Îles.....	50 00	
Gabriel Caron.....	" ".....	Louiseville, (Maskinongé).....	Fleuve St-Laurent et le lac St-Pierre, vis-à-vis les comtés de Maskinongé et Berthier.....	50 00	
Aristide Laurier.....	" ".....	Lachenaie, (Assomption).....	Comté de l'Assomption.....	175 00	
Julien Montpetit.....	" ".....	Ile Perrot, (Montréal).....	Autour de l'Ile Perrot.....	50 00	
Arthur Quesnel.....	" ".....	Rigaud, (Vaudreuil).....	Riv. Ottawa, de la Pointe Fortune à Como.....	75 00	
Pierre Lévesque.....	" ".....	Grande Ligne, (Co. St-Jean).....	Rivière Richelieu, de St-Jean exclusivement au lac Champlain.....	100 00	
Sidney Sturtevant.....	" 1900.....	Knowlton, (Brome).....	Lac Brome.....	150 00	
Victor Vinet.....	" ".....	Vaudreuil.....	Rivière Ottawa, de la Pointe Como à la Pointe Cascade.....	50 00	
Honoré Barrette.....	" 1899.....	Chateauguay.....	Rivière Saint-Laurent, comté de Chateauguay allant à l'ouest jusqu'à l'embouchure de la rivière Chateauguay.....	50 00	
Alphée Côté.....	" ".....	L'Ile Verte.....	Fleuve Saint-Laurent, en front du comté Témiscouata.....	75 00	

Horace Green	"	"	Bolton Centre, (Brome).....	Comté de Brome.....	75 00	
T. Levasseur	"	"	Saint Frs.-X. de Brompton (Sherbrooke).....	Lacs des comtés de Sherbrooke et Stanstead et aussi les lacs Brompton et Aylmer dans les comtés de Richmond et Wolfe.....	50 00	
Chs. Robitaille.....	"	"	St-Sulpice (Assomption).....	Fleuve Saint-Laurent, comté de l'As- somption et Verchères et des eaux intérieures de ces comtés	75 00	
Sylvestre Phelps	"	"	Bolton Canton.....	Pour le comté de Brome.....	Pas de salaire.	
J. M. Manson.....	"	"	Bolton.....	Pour le comté de Brome.....	"	"
Honoré Dumont.....	"	"	Bécancourt, (Nicolet).....	Rivière Saint-Laurent, lac Saint- Pierre dans les comtés de Nicolet, Saint-Maurice et Trois-Rivières.....	75 00	
William Bannon	"	"	Dundee, (Huntingdon).....	Cette partie du fleuve Saint-Laurent, connue comme lac Saint-François, bordant le comté de Huntingdon et aussi les eaux intérieures de ce comté.....	50 00	
David Lemay dit Boudrier.....	"	"	New Ireland, (Mégantic).....	Les lacs Truité, William, Black, Saint- Joseph et le comté de Mégantic.....	75 00	
Eugène Caron	"	"	Tadoussac.....	Les eaux des comtés Chicoutimi et Saguenay.....	75 00	
Fabien Marin.....	"	"	Ste-Félicité, (Rimouski).....	Fleuve Saint-Laurent, le Cap Chat à la rivière Blanche et la Rivière Matane.	75 00	
C. C. Hopkins	"	"	Coaticook, (Stanstead).....	Les comtés de Richmond et Wolfe....	50 00	
Ida Allie.....	"	"	St-Thomas de Pierreville.....	Cette partie du lac Saint-Pierre bordant le comté d'Yamaska et cette partie de la rivière de ce nom qui coule dans le même comté.....	100 00	Décédé, mai 1904.
Zéphirin Lavoie	"	"	St-Anaclet (Rimouski).....	Fleuve Saint-Laurent bordant le comté de Rimouski.....	75 00	
Ulric Granger.....	"	"	St-Gabriel de Brandon.....	Pour le comté de Berthier.....	50 00	Décédé, 30 juin 1904.
Jos. Pouliot.....	"	"	195 rue de la Reine, Québec.	Fleuve St-Laurent, autour de l'île d'Or- léans,	100 00	Décédé, juin 1904.

APPENDICE No 18.—*Suite.*

Liste des Gardes-Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413 S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
				\$ cts.	
Zotique Reid.....	Mai 1899.....	Ste-Philomène, Châteauguay.	Les eaux intérieures du comté de Châteauguay.....	50 00	
Urgèle Pâquet.....	“ “.....	St-Andrew, (Argenteuil).....	Ottawa inférieur de Oka à Carillon et la Riv. du Nord de son embouchure à la Chute.....	75 00	
Paul Poirier.....	“ “.....	St-Benoît Labre.....	50 00	
Ulysse Bherer.....	“ “.....	Murray Bay, (Charlevoix).....	Rive Nord du St-Laurent bordant le comté de Charlevoix.....	75 00	
J. O. Dion.....	“ “.....	Chambly Canton.....	Rivière Richelieu, de Sorel au village Richelieu.....	100 00	
Paul Mongeon.....	“ “.....	St-Anne de Sorel.....	Pour le fleuve St-Laurent vis-à-vis le comté de Richelieu.....	100 00	
Wm Cameraine.....	Oct. 4, 1899.....	St-Jean, P. Q.....	100 00	
Xiste Bénard.....	Février 1, 1900.....	Boucherville.....	Pour la Rivière St-Laurent, comté de Chambly, Laprairie et la ville de Montréal.....	75 00	
Wm. Proulx.....	Mars 23, 1900.....	Ile Bizard.....	Pour le comté de Jacques-Cartier.....	25 00	
Roscoe Gilman.....	Mai 4, 1900.....	Canton Dutton, (Brome).....	Pour le comté Ouest du Lac Memphremagog, Co. Brome.....	125 00	

J. B. Lefebvre.....	Mai 19, 1900.....	St-Joachim de Chateauguay..	Pour le Lac St-Louis, etc	50 00
E. Loveday.....	Oct. 5, 1900.....	Ottawa.....	Pour cette partie de la Rivière Ottawa dans la province de Québec.....	Pas de salaire.
Geo. Sirois.....	Oct. 12, 1900.....	Kamouraska.....	Pour le fleuve St-Laurent en front du comté de Kamouraska jusqu'à la Pointe à la Loupe.....	50 00
Munro Hand.....	Oct. 22, 1900.....	Georgeville.....	Pour la partie demie Est du Lac Memphremagog.....	Pas de salaire.
Wm. Ste-Marie.....	Fév. 16, 1901.....	Chateauguay.....	Pour partie de la Rivière Chateauguay depuis le Bassin jusqu'au moulin des Sœurs.....	\$1.00 par jour du 15 avril au 15 juin 1901.
Joseph Rocheford.....	Mai 4, 1901.....	Valleyfield.....	Pour le Lac St-François.....	Sans salaire.
Moïse Hébert.....	" 4 "	Beauharnois.....	Pour le Lac St-Louis.....	\$50.00 par an.
Patrice Dupuis.....	" 9 "	St-Luc.....	Pour la Rivière des Iroquois à St-Luc..	25 00
Thomas Young.....	Juillet 1, 1901.....	Oak Point, Co. Bonaventure.	Pour la Baie des Chaleurs et la Rivière Ristigouche depuis Maguasha jusqu'au point où se termine la haute marée.....	150 00
Geo. Williamson.....	Mai 2, 1902.....	Kingsburg.....	Pour le Lac Brompton.....	Pas de salaire.
Paul Côté.....	" 16 "	Ile aux Œufs.....	Pour la Pointe des Monts à Betsiamis.....	50 00
Moïse Hébert.....	Juin, 1, "	Beauharnois.....	Pour la ville et la paroisse de Beauharnois.....	50 00
Joseph Morneau.....	Juillet 2, 1902.....	Baie des Roches, Co. Chicoutimi.....	Pour Riv. Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	Pas de salaire.
Nap. Gauthier.....	" 2, 1902.....	Paroisse du S. Cœur.....	Pour Riv. Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	" "
James Patrick Beliveau....	Juillet 2, 1900.....	Québec.....	Pour Rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	" "

APPENDICE No 18.—*Suite.*

Liste des Gardes-Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413 S. R. P. Q)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques
				\$ cts	
Nérée Girard.....	Juillet 2, 1900.....	St-Alphonse, Chicoutimi.....	Pour Rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	Pas de salaire.	
Alfred Chouinard.....	“ “.....	“ “.....	Pour Rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	“ “	
Clovis Tremblay.....	“ “.....	“ “.....	Pour Rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	“ “	
Johnny Comeau.....	“ “.....	“ “.....	Pour Rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	“ “	
Patrick Côté.....	Juillet 11, 1902.....	Anse St-Jean, Chicoutimi.....	Pour Rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	“ “	
Maximilien Chouinard.....	Août 12, “.....	St-Alphonse, Chicoutimi.....	Pour Rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	“ “	
Nap. Dallaire.....	“ 12, “.....	St-Alexis de Grande-Baie.....	Pour Rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	“ “	
Herménégilde Gauthier.....	“ 12, “.....	St-Alphonse, Chicoutimi.....	Pour Rivière Saguenay, son embouchure et ses tributaires.....	“ “	
Edouard Maloney.....	“ 28, “.....	Barachois de Malbaie, Gaspé.....	Pour la Rivière Barachois et ses environs.....	50 00	
H. N. Drew.....	“ 28, “.....	Yamachiche.....	Pour partie du comté Maskinongé.....	Pas de salaire.	

Chs. Wiesenborn	Sept. 15, "	Mille Isle, Argenteuil.	Pour le comté d'Argenteuil.	25 00
Othon Tessier	Oct. 17, 1903.	Ste-Anne de la Pérade.	Pour le comté de Champlain.	50 00
A. F. Dion	Nov. 4, 1903.	Québec.	Agent pour le Chemin de Fer Québec et Lac St-Jean.	25 00
D. J. Stewart	Avril 22, 1904.	May Bank, P. Q., (Co. Hun- tingdon).	Pour le Lac St-François vis-à-vis le Canton Dundee et la Paroisse de St- Anicet.	50 00
Jos. Riendeau	Mai 18, 1904.	Montréal.	Pour la Province de Québec.	100 00
Octave Courchesne	Mai 19, 1904.	St-Thomas de Pierreville.	Pour cette partie du Lac St-Pierre vis- à-vis le comté de Yamaska et la Rivière St-François dans le comté de Yamaska.	100 00
Tobie Gagnon	Mai 20, 1904.	St-Alexis de Chicoutimi.	Pour la Province de Québec.	Pas de salaire.
Clément Proulx dit Clément	Juin 16, 1904.	Co J. A. Chauret, M. P. P., Ste-Genève (Co. Jacques- Cartier).	Pour la Rivière des Prairies et la Riv. Ottawa avec juridiction depuis la décharge du Lac des Deux-Montag- nes dans cette Rivière jusqu'à la Barre à Plouffe, vis-à-vis Ste-Anne de Bellevue et l'Île Perrot dans les com- tés de Jacques-Cartier et de Vau- dreuil.	25 00

GARDES-PÊCHE SPÉCIAUX.

Félix Davis	Juin 15, 1904.	Gaspé.	Depuis le Bassin Bluff jusqu'à la Riv. Dartmouth.	Du 15 juin au 15 août 1904 \$25 par mois.
-------------------	---------------------	-------------	---	---

APPENDICE No 18.—*Suite.*

Liste des Gardes-Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413 S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Joseph Duchaine.....	Juin 15, 1904.....	Tadoussac.....	Pour cette partie de la Riv. St-Laurent, depuis Tadoussac jusqu'à la Riv. Grandes Bergeronnes.....	\$ cts \$25.00 par mois. du 15 juin au 15 août 1904.	
Alfred Harbour.....	Juin 25, 1904.....	Gaspé.....	Pour le comté de Gaspé.....	\$50.00 pour six mois, depuis mai jusqu'à oc- tobre 1904, inc.	

N. B.—Sont Gardes-Chasse *ex-officio*, chacun pour leur division respective, tous les agents des Terres et des Bois de la Couronne et les Gardes-Forestiers. Sont aussi Gardes-Chasse par nomination spéciale les Surintendants Généraux des Feux et Forêts.

Les Gardes-Pêche ci-haut mentionnés, par nomination spéciale du Ministre des Terres, Mines et Pêcheries, datée du 21 janvier 1902, sont *ex-officio* Gardes Chasse chacun pour leur division respective.

HECTOR CARON,
Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

E.-E. TACHÉ
Sous-Ministre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 19.

Liste des Gardes-Chasse et Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413 S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
T. A. Poston.....	Juin 13, 1884.....	Lévis.....	Province de Québec.....	\$75 par année.	
David Desjardins.....	Juin 13, 1887.....	Gardien du phare.....	Ile aux Pèlerins (comté de Kamouraska).....	Pas de salaire.	
Dr. Hy. Ivers.....	Mars 2, 1889.....	Québec.....	Province de Québec.....	do do	
A. N. Shewan.....	Août 21, 1890.....	Montréal.....	District de Montréal.....	do do	
W. S. Walker.....	Juin 23, 1891.....	Montréal.....	Province de Québec.....	do do	
Wm. Boyle.....	Septembre 15, 1891.....	Ditchfield, Beauce.....	District du Lac Mégantic.....	do do	
Hyacinthe Charlebois.....	Mai 31, 1893.....	Ste-Angélique de Papineauville.....	Comté d'Ottawa.....	do do	
Nathan Libbee.....	Mars 18, 1893.....	Ayer's Flat.....	Comté de Stanstead.....	\$50 par année.	
Geo. Duberger.....	Mai 27, 1893.....	Malbaie.....	La côte nord depuis la Pointe St-Charles jusqu'à la rivière Watsheeshoo.....	Pas de salaire.	
Arthur Duveluy.....	Septembre 5, 1893.....	Yamachiche.....	Pour cette partie du comté de St-Maurice, qui longe le lac St-Pierre.....	\$50 par année...	
Isaac Giroux.....	Septembre 6, 1893.....	Canton Lochaber.....	Canton de Lochaber, comté d'Ottawa.....	Pas de salaire...	
Thomas Baynes.....	Septembre 6, 1893.....	Hull.....	Canton de Lochaber et la paroisse de Ste-Angélique, comté d'Ottawa.....	Pas de salaire...	
James Finlay.....	Octobre 2, 1893.....	St-Jean, P. Q.....	District de Bedford, Irberville et St-Hyacinthe.....	Pas de salaire...	

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(*Art. 1413 S. R. P. Q.*)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire	Remarques.
Edmond Boudreault.....	Octobre 2, 1893.....	Causapsal.....	Pour la partie est du comté de Matane le long de l'Intercolonial.....	Pas de salaire.	
J. A. Fafard.....	Octobre 9, 1893.....	Saguenay.....	Pour la côte nord depuis la Pointe des Monts jusqu'à Blanc Sablon.....	\$50 par année.	
Louis Préien.....	Avril 2, 1894.....	Ormstown.....	Comté de Chateauguay et Huntingdon.	\$50 par année.	
U. C. Généreux.....	Mai 8, 1894.....	Québec.....	Pour la cité de Québec et le comté de Québec.....	Pas de salaire.	
Auguste Lavoie.....	Mai 26, 1894.....	St-Tite des Caps.....	Comté de Montmorency (partie de)....	\$25 par année.	
Phidime Gauthier.....	Juillet 4 1894.....	Chicoutimi.....	Pour la partie du comté de Chicoutimi située au nord de la Rivière Saguenay.	50 do	
Joseph C. Charron.....	Novembre 14, 1894..	Bassin de Chambly.....	Comté de Chambly et la partie de la rivière Richelieu située au devant du comté de Chambly.....	50 do	Revoqué 1er août 1903
Arthur Matte.....	Janvier 10 1895.....	St-Constant (comté de Laprairie).....	Comté de Laprairie.....	50 do	
Cléophas Girard.....	Janvier 14, 1895.....	St-Joseph d'Alma.....	Pour la partie du comté du Lac Saint-Jean entre la Péribonka et la Métabetchouan et la partie du Lac St-Jean au devant de ce territoire.....	50 do	
André Caron.....	Mai 22, 1895.....	Sault Montmorency.....	Pour le Parc National des Laurentides.	Pas de salaire.	
Joseph Fontaine.....	Mai 22, 1895.....	Sault Montmorency.....	Pour le Parc National des Laurentides.	do do	

William Griffith.....	Juin 4, 1895.....	Québec.....	Pour la cité et le comté de Québec....	do do
H. G. Elliot.....	Août 14, 1895.....	Montréal.....	Province de Québec.....	do do
J. I. Stearns.....	Août 14, 1895.....	Montréal.....	Province de Québec.....	do do
Geo. E. Windsor.....	Septembre 6, 1895...	Gore de Lochaber (Plaisance)	Gore de Lochaber.....	do do
Dr. Charles Côté.....	Octobre 25, 1895....	Tadoussac.....	Pour la partie du comté de Saguenay depuis la ligne de division des comtés de Saguenay, Chicoutimi et Charle- voix jusqu'à la Pointe des Monts....	\$60 par année.
Percy Baker.....	Mai 20, 1895.....	Matapédia.....	Comté de Bonaventure et Matane....	Pas de salaire.
Napoléon Croteau.....	Mai 28, 1896.....	Lac à la Croix, (Co. Québec)	Pour le territoire sous bail au nom du club Triton F. & G. C.....	do do
Pascal Blier.....	Octobre 13, 1896....	St-Bruno.....	Comté de Kamouraska,.....	\$50 par année.
Jos. Riendeau.....	Décembre 1, 1896....	Montréal.....	Pour cette partie de territoire le long du fleuve St-Laurent depuis Montréal incl. jusqu'à Trois-Rivières incl.....	Pas de salaire.
Erastus Stearns.....	Décembre 23, 1896...	Point Comfort.....	Pour le territoire sous bail au nom du Gatineau F. & G. C.....	do do
Daniel McDonald.....	Décembre 23, 1896...	Point Comfort.....	Pour le territoire sous bail au nom du Gatineau F. & G. C.....	do do
C. Teeples.....	Février 9, 1897.....	Wright, P. Q.....	Pour le district de Kagamo, Co. Ottawa.	do do
Wm Henry Poupore.....	Mars 9, 1897.....	Waltham.....	Comté de Pontiac, du 1er mars au 15 avril 1897.....	do do
M. Pepin.....	Mars 9, 1897.....	Montréal.....	Pour la ville de Montréal et la Banlieue.	do do
Jos. Vallières.....	Mars 9, 1897.....	Port Coulonges.....	Pour partie du comté de Pontiac.....	do do
Elzéar Leclerc.....	Juin 14, 1897.....	St-Raphaël, (Co. Bellechasse)	Comté de Bellechasse.....	\$50 par année.
Urbain Chrétien.....	Juin 16, 1897.....	Cap Chat.....	Comté de Gaspé.....	do do
Sam. J. Raymond.....	Juin 25, 1897.....	Edmundston, N. B.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.
Francis Bignell.....	Juin 9, 1897.....	Québec.....	Pour la province de Québec.....	do do
Elzéar Pelletier.....	Juillet 6, 1897.....	St-Gabriel de Rimouski.....	Pour le comté de Rimouski.....	do do

Revoqué 15 nov. 1902.

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413 S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination	Residence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Joseph Leclerc.....	Juillet 6, 1897.....	St-Tite (Champlain).....	Pour le comté de Champlain.....	Pas de salaire.	
Paul D. Boyer.....	Juillet 9, 1897.....	Gracefield.....	Pour les cantons Wright, Bouchette, Northfield, Cameron, Wabasse et Blake.....	do do	
Joseph Boucher.....	Juillet 12, 1897.....	Ste-Béatrix, (Joliette).....	Pour le comté de Joliette.....	\$50 par année.	
Olivier Dupuis.....	Juillet 14, 1897.....	St-Barthélemi (Berthier).....	Pour le comté de Berthier.....	do do	
Denis Robichaud.....	Juillet 15, 1897.....	Petite Cascapédia.....	Pour le comté de Bonaventure.....	do do	
Thomas Simoneau.....	Juillet 24, 1897.....	Percé, (Comté Gaspé).....	Pour la partie du comté de Gaspé, comprenant les cantons Fortin, Malbaie, Percé, Rameau, New-Port et les seigneuries de Grande Rivière et de Pabos.....	do do	
Ferdinand Heppel.....	Juillet 28, 1897.....	Causapsca.....	Pour l'agence des Terres et des Bois de la Vallée Matapédia, comprenant les cantons Awantjish, Cabot, Causapsca, Humqui, Lepage, Massé, Matalik et Nentayé, dans le comté de Matane, et les cantons Assémetquagan, Millikek, Matapédia et Ristigouche, dans le comté de Bonaventure.....	do do	
Pierré Ethier.....	Juillet 28, 1897.....	Ste-Anne de Sorel.....	Pour le comté d'Yamaska et toute la Baie de la Vallière.....	do do	Révoqué au 30 juin 1903.

Etienne Provençal.....	Juillet 28, 1897.....	Ste-Anne de Sorel.....	Pour le comté de Richelieu.....	\$50 par année.
Xavier Pradet.....	Août 6, 1897.....	St-Urbain, (Charlevoix).....	Pour la partie du comté de Charlevoix, comprenant les paroisses de St-Urbain, Baie St-Paul, St-Joseph, St-Hilarion des Eboulements, Petite Rivière et tout le territoire au N.-O., y compris les Iles vis-à-vis.....	\$50 par année.
Auguste Dubray.....	Août 9, 1897.....	Montréal.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.
J. E. Deslauriers.....	Août 9, 1897.....	Montréal.....	Pour la cité de Montréal.....	\$100 00
J. Bruce Payne.....	Août 10, 1897.....	Granby, (Comté Shefford).....	Pour le comté de Shefford.....	Pas de salaire.
D. McDonald.....	Août 16, 1897.....	Point Comfort.....	Pour les comtés Ottawa et Pontiac.....	do do
Wm. Cameraire.....	Août 17, 1897.....	St-Jean, P. Q.....	Pour les comtés de St-Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay et Beauharnols.....	\$200 00
Jos. Girard.....	Septembre 3, 1897.....	St-Prime (Co. Lac St-Jean).....	Pour la partie du comté du Lac St-Jean au nord du lac St-Jean, située entre les rivières Mistassini et Péribonka et la partie du Lac St-Jean au-devant de ce territoire.....	\$ 50 00
N. E. Cornier.....	Septembre 23, 1897.....	Aylmer Est.....	Pour la province de Québec.....	\$150 00
Norman McQuaig.....	Septembre 23, 1897.....	Bryson.....	Pour la province de Québec.....	\$150 00
Johnny St. Ours.....	Octobre, 5, 1897.....	Ste-Angèle (Comté Nicolet).....	Pour le comté de Nicolet.....	\$ 25 00
Régis Castagnier.....	Octobre 7, 1897.....	St-Anicet, (Huntingdon).....	Pour le comté d'Huntingdon.....	Pas de salaire.
John C. Doiron.....	Octobre 12, 1897.....	Matapédia.....	Pour les comtés de Gaspé, Bonaventure, Rimouski et Matane.....	do do
Joseph Shouldice.....	Octobre 18, 1897..	Point Comfort.....	Pour les cantons Kensington, Wabasse, Blake, Cameron, Northfield et Hincks, dans le Co. d'Ottawa.....	do do
David Little.....	Octobre 18, 1897..			
Erastus Stearns.....	Octobre 18, 1897..			
Pierre Plante.....	Octobre 21, 1897.....	Berthier.....	Pour les Iles à la tête du lac St-Rémi, comté de Berthier.....	do do

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413 S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Pierre Desbiens.....	Octobre 21, 1897....	Roberval, (Co. Lac St-Jean)...	Pour la partie du comté du Lac St-Jean, à l'ouest de la rive est de la rivière Metabetchouan et à l'ouest de la rivière Mistassini; au sud et au sud-ouest du Lac St-Jean, et la partie du lac St-Jean au-devant de ce territoire.	\$ 50 00	
Elie Leblanc.....	Octobre 26, 1897....	Longue Pointe de Mingan....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Frank Duchêne.....	Octobre 26, 1897....	St-Jérôme, Lac St-Jean.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Napoléon Fafard.....	Novembre 22, 1897..	Pointe des Monts.....	Pour la partie de la côte nord du St-Laurent entre Betsiamis et la Pointe des Monts.....	Pas de salaire.	
Cléophas Lemieux.....	Janvier 3, 1898....	Mont Louis.....	Pour le comté de Gaspé.....	\$50 par année.	
Ulric Granger.....	Janvier 4, 1898....	St-Gabriel de Brandon.....	Pour le comté de Berthier.....	Pas de salaire.	
Gédéon Ouimet.....	Janvier 7, 1898....	St-Adolphe de Howard.....	Pour le comté d'Argenteuil.....	do do	
Robert Jameison.....	Janvier 13, 1898....	Drummondville.....	Pour les comtés de Drummond, d'Arthabaska, Nicolet et Lotbinière.....	\$50 par année.	
John Donelly.....	Janvier 13, 1898....	Sheenboro.....	Pour le canton Sheen.....	Pas de salaire.	
Théotime Mignault.....	Janvier 22, 1898....	Rue Ste-Claire, (Québec)....	Pour la partie du comté de Saguenay, depuis la Pointe Jambon à Rivière Pigou.....	\$50 par année.	

Gabriel Barberi	Janvier 26, 1898.....	St-Côme, (Beauce).....	Pour les cantons Marlow, Jersey, Metgermette, Linière, dans le comté de Beauce.....	Pas de salaire.
Chs. S. Busque.....	Janvier 26, 1898.....	St-François, (Beauce).....	Pour les cantons Tring, St-François et St-George.....	do do
James W. Cole.....	Février 12, 1898.....	Montréal	Pour la province de Québec.....	do do
Honoré Lalonde.....	Février 15, 1898.....	Côteau Landing, (Soulanges).....	Pour le comté de Soulanges à partir du Côteau Landing jusqu'à la ligne interprovinciale avec surveillance sur le fleuve St-Laurent.....	\$25 par année.
Louis Joachim Giroux.....	Février 15, 1898.....	St-Ignace du Côteau du Lac.....	Pour le comté de Soulanges.....	\$25 par année.
Noël Paulhus.....	Février 15, 1898.....	Yamaska.....	Pour la partie du comté de Yamaska comprise entre la rivière Yamaska et la Baie du Febvre.....	\$50 par année.
Epiphane Lupien.....	Mars 7, 1898.....	Louiseville.....	Pour le comté de Maskinongé.....	\$50 par année.
Chrysostôme Langelier.....	Mars 14, 1898.....	Québec.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.
Joseph Bureau.....	Mars 14, 1898.....	Roberval	Pour la province de Québec.....	do do
Gustave Adol. Langelier.....	Mars 14, 1898.....	Québec.....	Pour la province de Québec.....	do do
Henri Audet.....	Mars 15, 1898.....	Victoriaville, (Arthabaska).....	Pour la province de Québec.....	do do
Frédéric Glasgow.....	Mars 21, 1898.....	St-George de Clarenceville.....	Pour les comtés de Missisquoi et Iberville.....	\$50 par année.
Evariste Leboeuf.....	Avril 5, 1898.....	St-Emile, (Montcalm).....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.
F.-X. Ferland.....	Avril 22, 1898.....	St-Henri, (Lévis).....	Pour le comté de Lévis.....	do do
Robert Wright.....	Avril 27, 1898.....	Bury, P. Q.....	Pour la province de Québec.....	do do
Olivier Monique.....	Avril 27, 1898.....	Ste-Agnès de Dundee.....	Pour la province de Québec.....	do do
Philorum Lafrenière.....	Avril 27, 1898.....	Grandes Piles, P. Q.....	Pour la province de Québec.....	do do
Adolphe Giguère.....	Avril 27, 1898.....	Grandes Piles, P. Q.....	Pour la province de Québec.....	do do
John Allan.....	Avril 27, 1898.....	La Tuque, P. Q.....	Pour la province de Québec.....	do do
John Kelly.....	Avril 27, 1898.....	Beauharnois.....	Pour la province de Québec.....	do do

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413 S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Edmond Bourassa.....	Mai 5, 1898.....	St-Barnabé, (St-Maurice).....	Pour la partie du comté de Champlain, comprenant les cantons Polette, Carignan, Turcotte, Mailhot, Vallière et Langelier.....	\$50 00	
C. E. Ross.....	Mai 16, 1898.....	Sherbrooke.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Joseph Brazeau.....	Mai 26, 1898.....	Poupore, P. Q.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Ulric Lamoureux.....	Mai 26, 1898.....	St-Henri de Mascouche.....	Pour le comté de l'Assomption.....	\$50 00	
Timothée Auclair.....	Juin 13, 1898.....	Rivière Claude.....	Pour le territoire de chasse sous bail à M. D. M. Barringer.....	Pas de salaire.	
Urgèle Paquet.....	Juillet 14, 1898.....	St-Andrews.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Arsène Demers.....	Juillet 14, 1898.....	St-Gabriel de Brandon.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Jean B. Lafleur.....	Juillet 14, 1898.....	L'Annonciation.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Damien Desfossés.....	Juillet 21, 1898.....	Ponsonby.....	Pour la province de Québec.....	do do	
John A. Ferguson.....	Juillet 25, 1898.....	Chain of Rocks (Bonaventure).....	Pour la province de Québec.....	do do	
Alfred Downs.....	Juillet 25, 1898.....	Matapédia.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Alfred G. Falls.....	Juillet 25, 1898.....	Assemetquagan.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Arthur J. Rioux.....	Juillet 25, 1898.....	Causapsca.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Dougald Ferguson.....	Juillet 25, 1898.....	Chain of Rocks.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Adam Haley.....	Juillet 25, 1898.....	Matapédia.....	Pour la province de Québec.....	do do	

Dan. Lawlor	Juillet 25, 1898.....	Matapédia	Pour la province de Québec.....	do	do
John Porter Pratt	Juillet 25, 1898.....	Flat Lands, (Bonaventure).....	Pour la province de Québec.....	do	do
Patrick Dunlevie.....	Juillet 28, 1898.....	Rockcliffe.....	Pour le territoire de chasse de Aberford Sporting Club.....	do	do
L. L. Gale.....	Août 19, 1898.....	St-Cyr Siding, (Co. Richmond).....	Pour la province de Québec.....	do	do
John J. Gillis.....	Septembre 7, 1898.....	Matapédia	Pour la province de Québec.....	do	do
Jos. Duguay.....	Septembre 14, 1898.....	Ile d'Anticosti.....	Pour l'Ile d'Anticosti.....	do	do
Richard Francis.....	Septembre 14, 1898.....	Ile d'Anticosti.....	Pour l'Ile d'Anticosti.....	do	do
J. B. Bélanger.....	Septembre 10, 1898.....	Québec.....	Pour l'Ile d'Anticosti.....	do	do
Ferdinand Labranche.....	Septembre 10, 1898.....	Portneuf.....	Pour le comté de Portneuf.....	do	do
Udger Beauoyer.....	Septembre 10, 1898.....	St-Hyacinthe.....	Pour les comtés de Rouville et St-Hyacinthe.....		\$50 00
Joseph Lemieux.....	Novembre 28, 1898.....	Machin, P. Q., (Co. Matane).....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
W. H. Cowley.....	Mai 5, 1899.....	Pour la province de Québec.....	do	do
L. J. Crevier.....	Juin 1, 1899.....	Robinson.....	Pour les comtés d'Ottawa et Labelle.....	do	do
Joseph Forest.....	Juin 30, 1899.....	La Barrière.....	Pour la province de Québec.....	do	do
Siméon Verner.....	Juin 15, 1899.....	St-Michel, (Co. Napierville).....	Pour le comté de Napierville.....		\$25 00
L. N. Bonin.....	Juillet 1, 1899.....	Contrecoeur.....	Pour le comté de Verchères.....		\$50 00
Daniel Prentice.....	Août 5, 1899.....	Matapédia	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
T. Levasseur.....	Août 22, 1899.....	St-F.-X. de Brompton.....	Pour les comtés de Sherbrooke, Stanstead, Richmond et Wolfe.....	do	do
A. Quesnel.....	Août 22, 1899.....	Rigaud, (Vaudreuil).....	Pour le comté de Vaudreuil.....		\$25 00
John Wiggins.....	Août 24, 1899.....	Avoca, P. Q.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Alfred Allen Aubray.....	Août 24, 1899.....	Châteauguay.....	Pour la province de Québec.....	do	do
Joseph Gagné.....	Septembre 8, 1899.....	Malbaie.....	Pour le comté de Charlevoix.....		\$50 00

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Eugène Gamache	Octobre 5, 1899.....	L'Islet.....	Pour partie du comté de L'Islet, comprenant les paroisses de St-Jean Port Joli, St-Aubert, L'Islet, St-Eugène, St-Cyrille et les cantons Lessard, Beaubien, Arago et Leverrier.....	\$50.00	
Peter Buchanan	Octobre 18, 1899.....	Dundee.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Auguste Lepage.....	Octobre 28, 1899.....	St-Blandine, (Rimouski).....	Pour le comté de Rimouski.....	do do	
Wm. Burns	Novembre 2, 1899.....	Rawdon.....	Pour le bassin de la Rivière de l'Assomption et le lac Ouareau.....	\$50.00	
Fred Furten Lamb	Novembre 3, 1899.....	South Stukely.....	Pour le comté de Shefford.....	Pas de salaire.	
Keneth Coffin.....	Décembre 13, 1899.....	Mont-Louis, (Gaspé).....	Pour le comté de Gaspé.....	do do	
Jos. R. Paterson	Décembre 13, 1899.....	Mont-Louis, (Gaspé).....	Pour le comté de Gaspé.....	do do	
Uldéric Beaudet.....	Décembre 22, 1899.....	St-Flavien de Lotbinière.....	Pour le comté de Lotbinière.....	\$50.00	
J. A. Frigon.....	Janvier 16, 1900.....	St-Narcisse, (Co. Champlain).....	Pour les comtés de Champlain et de St-Maurice.....	Pas de salaire.	
Elie Rogers	Janvier 26, 1900.....	Chêneville, Ottawa).....	Pour le comté d'Ottawa.....	do do	
M. J. Boudreau	Février 14, 1900.....	Grindstone, (Iles de la Madeleine).....	Pour les Iles de la Madeleine dans le Golfe St-Laurent.....	\$50.00	

Jos. Dansereau	Mars 1, 1900	St-Faustin, (Co. Terrebonne)	Pour les comtés de Terrebonne et d'Ottawa	Pas de salaire.
David Prentice	Mars 13, 1900	Drummondville	Pour le comté de Drummond	\$25 00
Chs. F. Baldwin	Mai 19, 1900	Coaticook	Pour le comté de Stanstead	\$50 00
Allen C. Armstrong	Mai 21, 1900	Sutton, (Brome)	Pour le comté de Sutton, Co. Brome	Pas de salaire.
Fred. O'Connell	Mai 22, 1900	Québec	Pour les comtés de Québec, Portneuf, Lac St-Jean, Chicoutimi	\$50 00
Camille Groleau	Juin 20, 1900	Montréal	Pour la province de Québec	Pas de salaire.
Percy Baker	Juin 26, 1900	Matapédia	Pour la province de Québec	do do
Pierre LeRoyer	Juin 29, 1900	Caughnawaga	Pour le comté de Pontiac	do do
Wm. McNaughton	Juillet 16, 1900	Elmingford		do do
Adolphe Robidoux	Août 15, 1900	St-Jovite, (Co. Terrebonne)	Pour les cantons Howard et Montcalm, canton Beresford, cantons Archaubault, Doncaster, Wexford et Morin.	\$50 00
J. F. Hanson	Septembre 12, 1900	Westmount, (Montréal)	Pour la province de Québec	Pas de salaire.
Alphonse Ouellet	Octobre 23, 1900	St-Onésime, (Kamouraska)	Pour les comtés de Kamouraska, L'Islet.	\$50 00
Christophe Cormier	Octobre 30, 1900	Pointe aux Esquimaux	Rimouski et Témiscouata	Pas de salaire.
Maurice Turbis	Octobre 30, 1900	Pointe aux Esquimaux	Pour les Iles Mingan	do do
Wm. Cummings	Octobre 30, 1900	Pointe aux Esquimaux	Pour les Iles Mingan	do do
Wm. Philip Dawson	Novembre 9, 1900	Laval, Montmorency	Pour cette partie du comté de Montmorency, en arrière de la seigneurie de Beaupré et pour les paroisses de Laval et St-Adolphe dans la même seigneurie	\$50 00
Alphée Côté	Janvier 14, 1900	Ile Verte	Pour le comté de Témiscouata	Pas de salaire.
Jules Pinette	Février 11, 1900	N.-D. du Lac Témiscouata	Pour le comté de Témiscouata	do do
Paul J. Cloutier	Février 11, 1900	N.-D. du Lac Témiscouata	Pour le comté de Témiscouata	do do
Thomas Fraser	Février 11, 1900	N.-D. du Lac Témiscouata	Pour le comté de Témiscouata	do do

APPENDICE No. 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Ovide Lucas	Février 11, 1900.....	N.-D. du Lac Témiscouata...	Pour le comté de Témiscouata.....	Pas de salaire.	
Thomas Bélanger	Février 11, 1900.....	N.-D. du Lac Témiscouata...	Pour le comté de Témiscouata.....	do do	
Jack Russell	Février 11, 1900.....	N.-D. du Lac Témiscouata...	Pour le comté de Témiscouata.....	do do	
Damase Pinette.....	Février 11, 1900.....	N.-D. du Lac Témiscouata...	Pour le comté de Témiscouata.....	do do	
Noël Pinette.....	Février 11, 1900.....	N.-D. du Lac Témiscouata...	Pour le comté de Témiscouata.....	do do	
Joseph Martineau.....	Mars 1, 1901.....	St-François, (Montmagny)...	Pour le comté de Montmagny.....	\$50 00	
François Sylvain.....	Mars 3, 1901.....	Québec.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Thadée Laberge	Mars 7, 1901.....	Rivière à Pierre.....	Pour les comtés de Portneuf et du Lac St-Jean.....	\$50 00	
Joseph Loranger.....	Mars 10, 1901.....	Huntingdon.....	Pour le comté de Huntingdon.....	\$50 00	
Edmond Tétu.....	Mars 16, 1901.....	Ste-Rose du Degelé.....	Pour le comté de Témiscouata.....	\$25 00	
George Bourgoïn.....	Mars 16, 1901.....	Les Fourches du Squatteck, (Comté Témiscouata).....	Pour le comté de Témiscouata.....	Pas de salaire.	
Alfred Gendron.....	Mars 23, 1901.....	St-Elie d'Orford.....	Pour les comtés de Sherbrooke et Richmond.....	\$100 00	
Xavier L'Abbé.....	Avril 1, 1901.....	Arthabaska.....	Pour la province de Québec.....	\$25 00	
Albert Légaré.....	Avril 11 1901.....	Lacs du Club, (Ste-Anne)....	Pour les lacs Ste-Anne.....	Pas de salaire.	

Chs. Alf. Houle	Avril 16, 1901.....	St-Hugues.....	Pour le comté de Bagot.....	\$25 00
H. E. Hall.....	Mai 9, 1901.....	Montréal.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.
Pierre Jobidon.....	Mai 9, 1901.....	Québec.....	Pour la province de Québec.....	do do
Félix Marois.....	Mai 15, 1901.....	Québec.....	Pour la cité de Québec.....	do do
Chs. Taylor.....	Mai 18, 1901.....	Westmeath, (Ontario).....	Pour la province de Québec.....	\$25 00
Horace Green.....	Juin 20, 1901.....	South Bolton.....	Pour le comté de Brome.....	Pas de salaire.
Pierre Dallaire.....	Juin 23, 1901.....	Malbaie.....	Pour la Riv. Malbaie.....	do do
Evangeliste Raymond.....	Juin 28, 1901.....	Canton Montigny.....	Pour les lacs et le territoire de chasse du club le Grand Nomingue.....	do do
W. B. Norris.....	Juillet 23, 1901.....	Montréal.....	Pour la province de Québec.....	do do
Louis Beauvais.....	Août 15, 1901.....	Caughnawaga.....	Pour la province de Québec.....	do do
John White.....	Août 15, 1901.....	Montréal.....	Pour la province de Québec.....	do do
Frank H. Clarke.....	Août 22, 1901.....	Hudson Heights.....	Pour la province de Québec.....	do do
Arthur N. Bissonnette.....	Août 22, 1901.....	Ile aux Noix.....	Pour la province de Québec.....	do do
Eug. Adam.....	Août 22, 1901.....	St-Barthélemi.....	Pour la province de Québec.....	do do
David Martin.....	Août 26, 1901.....	Ile Anticosti.....	Pour l'Ile d'Anticosti.....	do do
Xavier Arsenault.....	Août 26, 1901.....	Anticosti.....	Pour l'Ile d'Anticosti.....	do do
Odina Duguay.....	Août 26, 1901.....	Anticosti.....	Pour l'Ile d'Anticosti.....	do do
Arthur Duguay.....	Août 26, 1901.....	Anticosti.....	Pour l'Ile d'Anticosti.....	do do
Wm. Foreman.....	Septembre 5, 1901..	Kégashka.....	Sur l'étendue comprise entre les Riv. Natashquan et Coacoachoo.....	do do
Joseph Galibois.....	Septembre 5, 1901..	Pointe Moriez.....	De la Riv. Coacoachoo à l'Ile de Wa- tagheistic.....	do do
Edouard Fortier.....	Septembre 5, 1901..	Ile de Watagheistic.....	De l'Ile de Watagheistic à la Tête à la baleine.....	do do
Pierre Francis.....	Septembre 7, 1901..	Anticosti.....	Pour l'Ile d'Anticosti.....	do do

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Nap. Martin	Septembre 7, 1901.	Anticosti.....	Pour l'île d'Anticosti.....	Pas de salaire.	
Alfred Martin.....	Septembre 7, 1901.	Anticosti.....	Pour l'île d'Anticosti.....	do do	
Philippe Cabot.....	Septembre 19, 1901.	Anticosti.....	Pour l'île d'Anticosti.....	do do	
David Demers	Septembre 22, 1901.	St-Paul, (Île aux Noix).....	Pour cette partie du territoire compris entre St-Jean et Lacolle, dans le comté de St-Jean, P. Q.....	\$50 00	
Thomas Paradis.....	Octobre 3, 1901.....	Bouchette, (Canton Sablon).....	Pour les cantons Crespieul, Malherbe, Dablon et de Quen.....	\$50 00	
Michael Bergin.....	Novembre 5, 1901.....	St-Adolphe, (Canton Howard).....	Pour les comtés Argenteuil et Terrebonne.....	\$50 00	
Octave Pomerleau.....	Novembre 21, 1901.....	Lambton, Beauce.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Paul J. Cloutier.....	Décembre 1, 1901.....	N.-D. du Lac Témiscouata.....	Pour les comtés de Témiscouata et Rimouski.....	\$50 00	
W. D. B. Scott	Janvier 27, 1902.....	Mg. Labrador Company.....	Pour la Seigneurie de Mingan.....	Pas de salaire.	
O. S. Norman.....	Mars 7, 1902.....	Montréal.....	Pour la province de Québec.....	do do	
E. Frank Rinschick.....	Mars 14, 1902.....	Mulgrave.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Bruno Burque	Avril 18, 1902.....	Acton Vale.....	Pour le canton d'Acton et la paroisse de St-Ephrem d'Upton.....	do do	
J. H. Topping	Avril 22, 1902.....	Les Escoumains.....	Pour le comté de Saguenay.....	do do	

Alexandre Blais	Mai 1, 1902	Berthier (En bas).....	Pour cette partie de la Côte-Nord Saint-Laurent, depuis le Cap Whittle en descendant vers la Côte du Labrador.	\$50 00
Treffé Deslauriers	Mai 12, 1902	Trois-Rivières.....	Pour la ville des Trois-Rivières.....	\$50 00
Chs. R. Wiesenborn.....	Mai 27, 1902	Mille Iles.....	Pour le district de Mille Iles, Augmentation de Granville et la partie Est du Canton Wentworth, Co. Argenteuil, et le lac Ouimet, de St-Sauveur, Co. Terrebonne.....	Pas de salaire.
Alfred Brazeau.....	Juillet 1, 1902.....	Farnham	Pour le comté de Missisquoi	\$50 par année.
Ambroise Rowan.....	Septembre 12, 1902.....	Rawdon	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.
E. T. D. Chambers	Octobre 8, 1902.....	Québec.....	Pour la province de Québec.....	do do
Jos. LeJeune.....	Octobre 27, 1902	Anticosti.....	Pour la province de Québec.....	do do
Wm. Bossé.....	Novembre 14, 1902.....	St-Bruno	Pour la province de Québec.....	\$50 00
Grégoire Fitzbag.....	Décembre 4, 1902.....	Beauport	Pour les comtés de Champlain et Québec.	Pas de salaire.
Aimé Beaubien.....	Décembre 4, 1902.....	Ste-Flore, (Co. Champlain).....	Pour les comtés de Champlain et St-Maurice.....	\$50 00
Alcide Côté	Février 6, 1903.....	Hadlow, (Lévis).....	Pour le comté de Kamouraska.....	Pas de salaire.
Eugène Myrand.....	Février 26, 1903.....	Grondines.....	Pour partie du comté de Portneuf, comprenant les paroisses des Grondines, Deschambault, Portneuf, Cap-Santé, Ecureuils, Pointe aux Trembles et St-Augustin.....	\$50 00
H. C. Yank	Mars 17, 1903.....	Inlet, P. Q.,.....	Pour les cantons de Mulgrave, Ripon, Hartwell, Co. d'Ottawa.....	Pas de salaire.
George Rowley	Mars 23, 1903.....	Lac Edouard.....	Pour la province de Québec.....	do do
E. P. Plante	Avril 27, 1903.....	Montréal	Pour le district de Montréal.....	do do
Wm. LaPlante	Juillet 3, 1903.....	Yamaska	Pour le comté de Yamaska et toute la Baie La Vallière.....	\$50 00
N. J. Emile LeFrançois.....	Juillet 23, 1903.....	Québec.....	Pour la Côte Nord du St-Laurent.....	Pas de salaire.

APPENDICE No 19.—*Suite.*

Liste des Gardes-Chasse et Pêche pour l'année finissant le 30 juin 1904.

(Art. 1413, S. R. P. Q.)

NOMS.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.	Salaire.	Remarques.
Frédéric Courtemanche.....	Août 1, 1903.....	Chambly.....	Pour le comté de Chambly et toute cette partie de la rivière Richelieu vis-à-vis du comté de Chambly.....	\$50 00	
Samuel Seed.....	Septembre 17, 1903..	Stoneham.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.	
Francis Lalonde.....	Octobre 8, 1903.....	N.-D. de la Salette.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Leopold Vander Burdell.....	Octobre 17, 1903....	Amqui.....	Pour la province de Québec.....	do do	
E. M. Campbell.....	Octobre 17, 1903....	Stanstead Junction.....	Pour la province de Québec.....	do do	
Eug. Gamache.....	Décembre 3, 1903....	L'Islet.....	Pour le comté de l'Islet.....	\$50 00	
Hypolite Rousseau.....	Décembre 30, 1903...	St-André, (Co. Kamouraska)	Pour le village de Kamouraska, St-Germain et St-André de Kamouraska, et les Iles du fleuve St-Laurent vis-à-vis ces paroisses.....		
Dugald Myles.....	Février 6, 1904.....	Ristigouche.....	Pour le district comprenant la seigneurie Métis, Co. Rimouski.....	Pas de salaire.	
Alex. J. Adams.....	Février 6, 1904.....	Moore's Settlement, (Comté Bonaventure).....	Pour le district comprenant la seigneurie de Métis, comté de Rimouski.....	Pas de salaire.	
Onésime Gilbert.....	Février 20, 1904.....	St-Urbain, (Co. Charlevoix).....	Pour cette partie du comté de Charlevoix comprenant la paroisse de St-Urbain, Petite Rivière et tout le territoire au nord-ouest, aussi les Iles vis-à-vis.....	\$50 00	

Thaddée Laberge.....	Février 22, 1904.....	Rivière à Pierre.....	Pour les comtés du Lac St-Jean, Port-neuf et Québec.....	\$50 00
Télesphore Robert.....	Avril 11, 1904.....	Roxton Falls.....	Pour le comté de Shefford.....	\$50 00
Andrew Gilmore.....	Mai 11, 1904.....	Athelstan.....	Pour la province de Québec.....	Pas de salaire.
Wm. G. Miltimore.....	Juin 2, 1904.....	Athelstan.....	Pour la province de Québec.....	do do

HECTOR CARON,
Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,
 Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 20

ÉTAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche, incorporés, sous l'autorité de la section 5493. S. R. P. Q. (Acte 48 Vict., chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.

CLUBS.	Date de l'incorporation.
" Ste-Marguerite Salmon Club "	5 juin 1885
Club de pêche et de chasse les " Laurentides "	31 décembre 1885
Club de pêche et de chasse Stadacona	27 avril 1886
Club pour la protection du poisson et du gibier dans la province de Québec ..	26 mai 1886
Club de pêche et de chasse " Laurentian "	26 mai 1886
Club de pêche et de chasse de Mégantic, P. Q.	26 mars 1887
Club de Québec pour la protection du poisson et du gibier	2 juin 1887
Club de pêche et de chasse de Montréal	28 mai 1887
Club de pêche et de chasse des Trois-Rivières	12 décembre 1887
Club de chasse et de pêche de St-Maurice	19 juillet 1888
Club de pêche et de chasse " Metabetchouan "	3 septembre 1888
" Pioneer Rod and Gun Club "	2 octobre 1888
Club de pêche et de chasse du Petit Saguenay	25 avril 1889
Club de pêche et de chasse Anabelish, de Springfield, Mass, E. U. A.	11 octobre 1889
Club de pêche et de chasse Tourili	12 décembre 1889
Club de pêche et de chasse Jacques-Cartier	12 décembre 1889
Club de pêche et de chasse Montcalm	14 décembre 1889
Club de pêche et de chasse des Lacs du Nord	6 février 1890
Club de pêche et de chasse Orléans	14 avril 1890
Club de pêche et de chasse Montmorency	4 avril 1890
Club de pêche et de chasse des Lacs de la rivière Jacques-Cartier	13 mai 1890
Club de pêche et de chasse de " La Presse " de Québec	13 mai 1890
Club de pêche et de chasse Mastigouche	13 mai 1890
Club de pêche et de chasse " Penn "	21 août 1890
Club de pêche et de chasse " Oujatchouan "	12 novembre 1890
Club de pêche et de chasse " Upikautba "	9 février 1891
Club de pêche et de chasse " Echo Beach "	21 mars 1891
Club de pêche et de chasse " Lake Berouard "	20 avril 1891
Club de pêche et de chasse " Jovial "	18 mai 1891

APPENDICE No. 20—(Suite).

ÉTAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche, incorporés sous l'autorité de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.

CLUBS.	Date de l'incorporation.
Club de pêche et de chasse "Denholm".....	8 septembre 1891
Club de pêche et de chasse "Chamberlain Shoals".....	1 avril 1892
Club de pêche et de chasse "The Little Cascapedia".....	25 juin 1892
Club de pêche et de chasse "Du Bout de l'Île".....	8 juillet 1892
Club de pêche et de chasse "Black Bay".....	3 septembre 1892
Club de pêche et de chasse de Saint-Jérôme.....	3 septembre 1892
Club de pêche et de chasse "Macpès".....	5 septembre 1892
Club de pêche et de chasse "Mille Fleurs".....	17 décembre 1892
Club de pêche et de chasse "Wessoneau".....	1er mars 1893
Club de pêche et de chasse "Mattawin".....	3 juin 1893
Club de pêche et de chasse de Joliette.....	20 juillet 1893
Club de pêche et de chasse "Triton".....	5 septembre 1893
Club de pêche et de chasse "North Wakefield".....	3 novembre 1893
Club de pêche et de chasse "Macaza".....	31 mars 1894
Club de pêche et de chasse "Masketsy".....	5 juillet 1894
Club de pêche et de chasse "The Gatineau".....	16 novembre 1894
Club de pêche et de chasse de St-Gabriel.....	17 novembre 1894
Club de pêche et de chasse du Lac des Mirages.....	15 mai 1895
Club de pêche et de chasse "The Sherbrooke".....	15 mai 1895
Club de pêche et de chasse "Nonantum".....	30 mai 1895
Club de pêche et de chasse "Weymahigan Salmon Club".....	27 juin 1895
Club de pêche et de chasse "The Green Lake".....	10 juillet 1895
Club de pêche et de chasse "Mattawa".....	15 novembre 1895
Birch Island Club.....	16 décembre 1895
Club de pêche Bénard.....	24 janvier 1896
Club de pêche et de chasse "Algonquin".....	17 avril 1896
Club de pêche et de chasse "Frontenac".....	29 mai 1896
Club de pêche et de chasse "Cap à l'Aigle".....	22 octobre 1896
Club de pêche et de chasse "South River".....	25 février 1897

APPENDICE No 20.—*Suite.*

ÉTAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche, incorporés sous l'autorité de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict. chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.

CLUBS.	Date de l'incorporation.	
Club de pêche et de chasse "Maganasippi".....	14 mai	1897
Club de pêche et de chasse de la Rivière à Pierre.....	14 mai	1897
Club de pêche et de chasse "Quequechan".....	16 août	1897
Association de pisciculture de Québec.....	16 août	1897
Bostonno's Association.....	6 novembre	1897
Club de pêche et de chasse "Wright".....	2 mai	1898
Club de pêche et de chasse "Quaquakamakis".....	12 mai	1898
Club de pêche et de chasse "St-Antoine".....	12 mai	1898
Club de pêche et de chasse "Neigette".....	20 mai	1898
"Aberford Sporting Club".....	20 mai	1898
Club de pêche et de chasse "Ouananiche".....	2 juin	1898
Club de pêche et de chasse "Kénogami".....	7 juin	1898
"American Sportmen's Game Preserve".....	27 juin	1898
Club de pêche et de chasse "Ouiatchouan".....	29 juin	1898
Club de pêche et de chasse des Grandes Baies.....	2 septembre	1898
Club de pêche et de chasse "Abittibi".....	8 septembre	1898
Club de pêche et de chasse de "Wolfe County".....	17 septembre	1898
Club de pêche et de chasse de Pontiac.....	7 octobre	1898
Club de pêche et de chasse "Chesterville".....	28 octobre	1898
Club de pêche et de chasse "Jubilé".....	28 octobre	1898
Club de pêche et de chasse "Minto".....	28 octobre	1898
Club de pêche et de chasse "Labrador".....	31 novembre	1898
Club de pêche et de chasse "Coulonge".....	14 janvier	1899
Club de pêche et de chasse "Bonaventure".....	14 février	1899
Club de pêche et de chasse "St. John Salmon C.".....	14 février	1899
Club de pêche et de chasse "Matane".....	30 mai	1899
Club de pêche et de chasse "Labelle".....	30 mai	1899
Club de pêche et de chasse "Lac la Raquette".....	9 juin	1899
Club de pêche et de chasse "Caughnawaga".....	9 juin	1899

APPENDICE No 20.--(Suite).

ETAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche, incorporés sous l'autorité de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.

C L U B S.	Date de l'incorporation.	
Club de pêche et de chasse "Kazuabazua".....	30 juin	1899
Club de pêche et de chasse "Lac des Cèdres".....	30 juin	1899
Club de pêche et de chasse "Cascapédia".....	20 juillet	1899
Club de pêche et de chasse "Big Trout".....	2 août	1899
Club de pêche et de chasse "The Commercial".....	13 septembre	1899
Club de pêche et de chasse "St-Georges".....	13 septembre	1899
Club de pêche et de chasse "Avonmore".....	3 octobre	1899
Club de pêche et de chasse "Jovial".....	3 octobre	1899
Club de pêche et de chasse "Nekabong".....	3 octobre	1899
Club de pêche et de chasse "St-Bernard".....	9 novembre	1899
Club de pêche et de chasse "Adirondack".....	11 novembre	1899
Club de pêche et de chasse "Pickonock".....	23 novembre	1899
Club de pêche et de chasse "Ste-Agathe".....	6 décembre	1899
Club de pêche et de chasse "Madeleine River".....	13 décembre	1899
Club de pêche et de chasse "Des Jarrets Noirs".....	16 janvier	1900
Club de pêche et de chasse "Ste-Anne".....	12 février	1900
Club de pêche et de chasse "Le Grand Nomingue".....	5 mars	1900
Association de pêche et de chasse de Roberval.....	17 mars	1900
" Association pour la protection du poisson et du gibier de la province de Québec".....	11 avril	1900
Club de pêche et de chasse "St-Sixte".....	13 avril	1900
Club de pêche et de chasse "Bell's Lake".....	30 avril	1900
Club de pêche et de chasse "Rangers".....	7 juin	1900
Club de pêche et de chasse "La Croche".....	16 juin	1900
Club de pêche et de chasse "Sand Point".....	23 juin	1900
Club de pêche et de chasse "St-Jovite".....	14 septembre	1900
Club de pêche et de chasse "Sakaiganing".....	4 octobre	1900
Club de pêche et de chasse "Campeau".....	9 janvier	1901
Sportsmen's Fish and Game Protective Association of the province of Quebec.	26 janvier	1901

APPENDICE No 20.—*Suite.*

ETAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche, incorporés sous l'autorité de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict. chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.

C L U B S.	Date de l'incorporation.	
Omaha Lake F. & G. C.....	9 février	1901
Club de chasse et de pêche " Bourbonnais ".....	26 février	1901
Club de chasse et de pêche " de la Rivière au Saumon ".....	12 mars	1901
Club de chasse et de pêche " Lac St-Louis ".....	22 mars	1901
Club de chasse et de pêche " Kippewa ".....	22 avril	1901
Club de chasse et de pêche " Columbus ".....	22 avril	1901
Club de chasse et de pêche de Fraserville.....	10 mai	1901
Iroquois Reserve F. & G. C.....	15 mai	1901
Port Daniel River Club.....	1 juin	1901
Témiscouata Sportmen's Guide Protective Association.....	1 juin	1901
Wawashkechi Hunting and Fishing Club.....	7 juin	1901
Club de chasse et de pêche Ste-Luce.....	9 juillet	1901
Wabassee Hunting Club.....	21 août	1901
Baie St-Joseph Club.....	11 septembre	1901
Bear Lake F. & Game Club.....	11 septembre	1901
Dundas County F. & Game Club.....	17 octobre	1901
Club de chasse et de pêche Témiscouata.....	17 octobre	1901
Lake Massawippi F. & G. Protection Club.....	17 octobre	1901
Pickanock Sporting Club.....	5 novembre	1901
Kanoron Club.....	22 janvier	1902
Club de chasse et de pêche St-Elie d'Orford.....	15 mars	1902
Kagama Club.....	15 mars	1902
Murray River Fish & Game Club.....	12 avril	1902
St-Joseph F. & G. Club.....	12 avril	1902
Dumoine Hunting & Fishing Club of Cobden.....	14 mai	1902
Laval F. & G. Club.....	17 juin	1902

APPENDICE No 20.—*Suite.*

ETAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche, incorporés sous l'autorité de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.

C L U B S .	Date de l'incorporation.	
Club de chasse et de pêche " Lake Lester "	3 juillet	1902
Club de chasse et de pêche de Huntingdon	12 août	1902
Club de chasse et de pêche " Century "	1. octobre	1902
Club de chasse et de pêche " Colvin M. Munro "	9 octobre	1902
Club de la Frontière	9 octobre	1902
Club de chasse et de pêche " Winchester " de Winchester, Ontario	9 octobre	1902
Club de chasse et de pêche " Mountain View "	9 octobre	1902
Club de chasse et de pêche de Ste-Anne des Monts	14 février	1903
Scott Fish and Game Club	21 février	1903
Club de chasse et de pêche "Shawandagooze "	6 mars	1903
Club de chasse et de pêche " Isleway "	18 mai	1903
Duck Lake Fish and Game Club	30 juin	1903
Club de chasse et de pêche " Pelican "	4 juillet	1903
Club de chasse et de pêche " Oneonta "	7 juillet	1903
Club de chasse et de pêche " Hincks "	7 juillet	1903
Presqu'île Hunting Club	2 octobre	1903
Murray Lake F. and G. Club	2 octobre	1903
Club de chasse et de pêche du Lac Rouge de Lepage	27 octobre	1903
Club de chasse et de pêche de Kemptrelle	27 octobre	1903
Club de chasse et de pêche " Findlay Lake "	26 novembre	1903
Club de chasse et de pêche de Montmagny	3 décembre	1903
Club de chasse et de pêche " La Boucane "	5 avril	1904
Club de chasse et de pêche des Rapides de St-Thimothée	7 avril	1904
Taketeeze Fish and Game Club	11 avril	1904
Dudswell Fish and Game Club	7 mai	1904
Anglo-American Fish and Game Club	24 juin	1904
Club de chasse et de pêche " Shawaninopus "	24 juin	1904
Club de chasse et de pêche " Thurso "	30 juin	1904
Oiseau Club	30 juin	1904

APPENDICE No 20.--*Suite.*

ÉTAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche, incorporés sous l'autorité de la section 5493, S. R. P. Q., (Acte 48 Vict., chap. 12), ainsi que la date de leur incorporation.

CLUBS.	Date de l'incorporation.
<i>Autres Clubs ayant des baux de lacs et de rivières, P. Q. ou autres actuellement existant.</i>	
Club de Rimouski.....
" Restigouche Salmon Club ".....
Club Shawenigan.....
Winchester F. and G. C.....

E. E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

HECTOR CARON,

Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

Département des Terres, Mines et Pêcheries.

Québec, 30^e juin 1904.

APPENDICE No 21.

LISTE des Territoires de Chasse, sous bail au 30 juin 1904.

NOMS.	Résidences.	Etendue du Territoire sous bail.	—
			\$ cts,
Claude McLachlin.....	Arnprior.....	16 milles carrés, canton Clyde.....	48 00
D. M. Barringer.....	Philadelphie.....	150 m., comté de Gaspé.....	150 00
do.....	".....	20 m., S. O. de Seig. Mont-Louis....	30 00
Wm Anderson.....	Ottawa.....	12 m., Canton Pontefract.....	24 00
Triton F. & G. Club.....	Québec.....	130 m., le long de la riv. Batiscan....	400 00
Stadacona Club de chasse et de pêche..	".....	34 m., comté Champlain et Québec..	34 00
D. C. Thompson.....	".....	1 m., comté Saguenay.....	1 00
Lindsay Russell.....	Montréal.....	20 m., Canton Addington.....	40 00
W. A. Williams.....	".....	24 m., canton McGill.....	48 00
Little Saguenay F. & G. C.....	Québec.....	30 m., comté Portneuf.....	30 00
Club des Laurentides.....	".....	40 m., comté Champlain.....	40 00
Juge Thos. Deacon.....	Pembrooke.....	50 m., comté Pontiac.....	100 00
Metabetchouan F. & G. C.....	".....	170 m., comté Québec.....	170 00
Club Mégantic.....	Boston.....	70 m., canton Ditchfield, etc.....	140 00
Richard Turner.....	Québec.....	54 m., comté Québec.....	60 00
Echo Beach Club.....	".....	50 m., comté Ottawa.....	50 00
Club Maganacipi.....	Pembrooke.....	75 m., comté Ottawa.....	75 00
Thomas Somerville.....	".....	9 m., canton Esher, comté Pontiac..	27 00
Edw. King, transp. à Bronson Coy.....	Ottawa.....	7 m., canton Malakoff.....	35 00
Masketsey F. & G. C.....	Trois-Rivières.....	50 m., comté Champlain.....	50 00
Laurentian F. & G. Club.....	".....	100 m., comté Champlain.....	100 00
Club chasse et pêche Kazuabazua.....	Ottawa.....	12 m., comté Pontiac.....	40 00
Bostonnais Association.....	Boston.....	70 m., comté Québec.....	70 00
Club de chasse et pêche St-Jérôme.....	St-Jérôme, P. Q..	118 m., comté Ottawa.....	200 00
Jos. Girouard, transp. au Club Sakai- ganing.....	St-Benoît, 2 Mont.	55 m., comté Ottawa.....	55 00
Geo. H. Carr.....	Pt. Alexander, O..	6 m., comté Pontiac.....	18 00

APPENDICE No 21.—*Suite.*

LISTE des Territoires de Chasse, sous bail au 30 juin 1904.

NOMS.	Résidences.	Etendue du Territoire sous bail.	—
			\$ cts.
Aberford Sporting Club.....	Ottawa.....	21 milles, comté Pontiac.....	63 00
Wright F. & G. Club.....	“.....	57 00
Bronsons Lumber Coy. Limited.....	“.....	40 m., canton Esher.....	144 00
Robert Bickerdike, M. P. P.....	Montréal.....	10 m., canton Pontefract.....	20 00
James Ferrigo.....	“.....	5 m., canton Bryson.....	15 00
	“.....	9 m., canton Bryson & Pontefract...	27 00
Jacques-Cartier, Club de chasse et pêche.	Québec.....	10 m., comté Québec.....	10 00
Panet E. Larue.....	“.....	5 m., comté Champlain.....	10 00
Club de pêche et de chasse Penn.....	Philadelphie.....	134 m., comté Québec et Montmorency	250 00
Club de pêche et de chasse North Wake-	Brooklyn, N. Y.....	61 m. “ “.....	100 00
field.....			
Geo. E. Reid.....	Portage du Fort ..	12 m., canton Pontefract.....	30 00
Arthur Miville Dechêne, Trans. à Lake	Montréal.....	2 m., canton Labelle.....	13 00
Labelle Navigation Company.....			
Jovial Fishing Club.....	Ottawa.....	10 m., canton Lathbury.....	30 00
T. C. Coffin.....	Québec.....	10 m., canton Labelle.....	30 00
Pontiac Game Club.....	Ottawa.....	41 m., comté Pontiac.....	69 00
Pontiac Game Club.....	“.....	18 m., comté Pontiac.....	27 00
Geo. Huntingdon, M. D.....	New-York.....	50 m., comté St-Maurice.....	75 00
Chesterville Hunting Club.....	Chesterville.....	1 m., carré autour L. Montigny.....	20 00
Coulonge F. & G. C.....	Coulonge.....	9½ m., canton Huddersfield.....	28 50
McLachlin Bros.....	Arnprior.....	180 m., comté Pontiac.....	180 00
Révd. J. E. Picotte.....	Ile Calumet.....	30 m., Cantons Sheen et Chichester ..	30 00
Louis Nérée Simard.....	St-Alphonse, Chic.	13 m., canton Simon.....	18 00
Club de chasse et de pêche Bénard.....	Ottawa.....	12 m., canton McGill.....	24 00
Club de chasse et de pêche Abittibi.....	“.....	18 m., carrés, canton Northfield.....	21 00
Club de chasse et de pêche St-Bernard..	Québec.....	100 m., canton Maskinongé.....	100 00

APPENDICE No 21.—*Suite.*

LISTE des Territoires de Chasse, sous bail au 30 juin 1904.

NOMS.	Résidences.	Etendue du Territoire sous bail.	—
			\$ cts.
Club de chasse et de pêche Gatineau...	Ottawa.....	60 m., comté d'Ottawa.....	60 00
Club de chasse et de pêche Orléans.....	Québec.....	40 m., comtés Québec et Champlain..	40 00
Hiram Robinson.....	Hawkesbury.....	15 m., comté de Pontiac.....	30 00
Club de chasse et de pêche Tourilli.....	Québec.....	355 m., comté de Québec.....	355 00
Club de chasse et de pêche Caughnawana.....	Nassau Co. N. Y..	431 m., comté Pontiac.....	579 37
Wm. Tremblay.....	St-Alexis de G. de Baie.....	13 m., comté de Chicoutimi.....	19 00
Club de chasse et de pêche Minto.....	Ottawa.....	15 m., comté de Pontiac.....	30 00
F. W. Emerson.....	Newton, Mass., E. U.....	25 m., comté Pontiac.....	37 00
Club de chasse et de pêche Ouiatchouan.....	Québec.....	9 m., comté Lac St-Jean.....	9 00
Geo. A. Kyle.....	Huntingdon.....	10 m., comté Pontiac.....	20 00
Club de chasse et de pêche Jubilee.....	Bryson, P. Q.....	5 m., comté Pontiac.....	15 00
Club de chasse et de pêche Nonantum.....	New-Haven, Con.	3 m., canton Crespieul.....	30 00
E. J. Laflamme.....	Papineauville.....	20 m., comté d'Ottawa.....	30 00
Hamilton Stewart.....	10 m., comté Pontiac.....	30 00
Club de chasse et de pêche Avonmore.....	Avenmore, Ont...	23 m., comté d'Ottawa.....	25 00
H. C. Pierce.....	St-Louis, Miss...	144 m., canton Duchesnay.....	144 00
Colin Campbell.....	Sand Point.....	10 m., comté Pontiac.....	30 00
C. H. Sampson.....	St-Alexis des Monts.....	92 m., canton Désaulniers.....	138 00
Club de chasse et de pêche Huddersfield.....	Arnprior, Ont....	10 m., canton Huddersfield.....	30 00
Ch. Lague.....	Maniwaki.....	10 m., can. Aumond et Robertson....	24 00
L. W. Ralph.....	Shawville.....	10 m., canton Chatham.....	30 00
Lacroche F. & G. Club.....	50 m., autour de la riv. Croche.....	50 00
Gillies Bros & Co.....	Braeside.....	127 m., comté Pontiac.....	127 00

APPENDICE No 21.—*Suite.*

LISTE des Territoires de Chasse, sous bail au 30 juin 1904.

NOMS.	Résidences.	Etendue du Territoire sous bail.	—
			\$ cts.
Honoré Brenot, transporté au Wabasse F. & G. Club.....	Hull.....	20 milles canton Wells co. Ottawa....	60 00
Nap. Bertrand.....	Québec.....	7½ m., canton Bois.....	7 50
C. A. Blondeau.....	St-Paschal.....	9 m., canton Woodbridge.....	18 00
Gillies & Bros.....	Breaside.....	130 m., comté Pontiac.....	130 00
Campeau F. & G. C.....	Ottawa.....	6½ m., comté d'Ottawa.....	6 50
Omaha Lake F. & G. C.....	11 m., canton Bryson.....	30 00
Wm. Price.....	Québec.....	135 m., comté Rimouski.....	202 00
Percy Baker, transp. à John Caswell.....	Matapédia.....	69 m., comté Rimouski.....	138 00
Big Trout F. & G. C.....	Ottawa.....	28 m., comté Pontiac.....	45 00
Columbus F. & G. C.....	Ottawa.....	20 m., canton Montigny.....	20 00
Le Grand Nominigue.....	Montréal.....	11 m., canton Kiamika.....	16 50
McLachlin & Bros.....	Arnprior.....	231 m., comté Pontiac.....	202 00
Walter C. Wetherbee, transp. au Bear Lake F. & G. C.....	Port Henry.....	230 m., Limites 487, 468, 333, 402, 303, 459, Pontiac.....	315 25
D. A. McNaughton, transp. à Dumoine H. & F. Club.....	Cobden, Ont.....	20 00
Colin Rankin, transp. au Wawasheke- chce F. & H. Club.....	Mattawa.....	Limites 329, 430, 145, 147, 374, 394, 436, Pontiac.....	394 00
R. Bowes.....	Morehead.....	6½ m., Pontiac.....	35 00
Rév. Sœur Marie Léonie, supérieure des Petites Sœurs de la Ste-Famille.....	Sherbrooke.....	375 m., Témiscouata.....	375 00
Iroquois Reserve F. & G. C.....	Québec.....	13 m., comté Québec.....	20 00
Kippawa F. & H. Club.....	Sunny Side.....	Limites 345, 267, 268, 269, 270, 275, 464, 427, 424, 425, 295, 405, 479, 480.....	830 00
Cain O'Connor.....	Wakefield.....	12 m., tp. Wells.....	24 00
Club chasse et pêche Ste-Anne.....	Québec.....	38 m., Chs Lafontaine, etc.....	57 00
Dr H. Lunam, transp. à August Bel- mont, de Hamstead, N. Y.....	Campbleton.....	40 m., co. Rimouski.....	100 00
Bourbonnais Club chasse et pêche.....	Montréal.....	105 m., Ch. Gagnon.....	100 00

APPENDICE No 21.—*Suite.*

LISTE des Territoires de Chasse, sous bail au 30 juin 1904.

NOMS.	Résidences.	Etendue du Territoire sous bail.	—
			\$ cts.
Jovial F. & G. Club.....	Ottawa.....	8 m., canton Mulgrave.....	16 00
Dundas County F. & G. C.....	Chesterville.....	18 m., canton Dudley.....	30 00
Amabelish F. & G. C.....	New-York.....	50 m., canton Dequen.....	75 00
F. A. L. Lockhart.....	Montréal.....	8 m., canton Amherst.....	30 00
J. W. Baker.....	Chutes Montmo- rencey.....	31 m., canton Laure.....	62 00
John Alex. Fraser.....	St. Jovite, comté Terrebonne.....	53 m., canton Lynch.....	79 50
North Lake F. & G. C.....	Montréal.....	100 m., Limites 207, 211, Co. Pontiac..	150 00
Huntingdon F. & G. C.....	Huntingdon.....	14 m. carrés, canton Marchand.....	14 00
Club Winchester de Winchester On- tario.....	Winchester.....	10 m., canton McGill, Wells.....	40 00
Geo. Weber.....	New-York.....	53 m., canton Desaulniers.....	80 00
Club de Ch. et de P. St-Sixte.....	Ottawa.....	5 m., canton Mulgrave.....	40 00
B. Tooke.....	Montréal.....	100 m., Montcalm.....	75 00
Club de Ch. et de P. Dumoine.....	Cobden, Ont.....	3 m., canton Aberdeen.....	15 00
Club La Frontière.....	Québec.....	30 m., canton Leverrier.....	60 00
Club de C. et P. Colvin H. Munro.....	Chesterville.....	10 m., canton Dudley.....	30 00
Percy Baker.....	Matapédia.....	44 m., comté Rimouski.....	132 00
Kaneron Club.....	Ottawa.....	2½ m., canton Montigny.....	12 50
Pontiac Game Club.....	Ottawa.....	145 m., limites 168, 327, 386 Pontiac..	25 00
Club de chasse et de pêche Ste-Anne- des-Monts.....	Montréal.....	280 m., comté Gaspé.....	420 00
Wm. Foreman.....	Kegashka.....	10 m., à Riv. Musquaro.....	20 00
Club de chasse et de pêche Pelican.....	Ottawa.....	7 m. carrés, canton Wakefield.....	22 00
G. T. Hews.....	Papineauville.....	5 " canton Addington.....	35 00
Club de chasse et de pêche Hincks.....	Ottawa.....	9 " canton Hincks.....	35 00
E. C. Wurtele.....	Murray Bay.....	10 " canton Charlevoix.....	41 00

APPENDICE No 21.—*Suite.*

LISTE des Territoires de Chasse, sous bail au 30 juin 1904.

NOMS.	Résidences.	Etendue du Territoire sous bail.	—
			\$ cts.
W. Russell, Hamilton.....	Pointe -- Bleue, L. St-J.....	247 m., carrés, cantons Hebert, Lalloument et Brebœuf.....	600 00
Club de chasse et pêche Oncouta.....	Oneouta, N. Y.....	7 " canton Turgeon.....	35 00
J. D. Guay.....	Chicoutimi.....	103 " comté Chicoutimi.....	90 00
Club de chasse et pêc. Shawaudogooze.	Ottawa.....	Limites 213, 217.....	92 00
Ed. Curtis Smith.....	St-Alban, E. U.....	360 m. carrés, comté Pontiac.....	540 00
Taketeeze F. & G. C.....	Montréal.....	7 " cns. Wolfe et Montcalm.....	18 00
Club de chasse et pêche Scott.....	Marbleton.....	14 " canton Bédard.....	25 00
Albert Chéné.....	St-André, Avelin.....	7 " canton Lathburz.....	17 50
Wm. Thackray.....	Ottawa.....	7 " canton Huddersfield.....	25 00
W. W. Wylie.....	Ottawa.....	65 " canton Montcalm.....	40 00
W. H. Parker.....	Lac la Pêche Camp.....	50 " canton Belleau.....	80 00
".....	".....	9 " canton Belleau.....	13 75
Chs. A. Pentland.....	Québec.....	11 " canton Champlain.....	23 00

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

HECTOR CARON,
Surintendant des Pêcheries et de la Chasse,
Département des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 22

LISTE des Rivières sous bail au 30 juin 1904.

RIVE NORD.

RIVIÈRES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
Métabetchouan (partie centrale).....	Amabelish club de chasse et de pêche.....	250 00
Saguenay (partie).....	J. G. Aylwin Greighton, annulé 14 janvier 1903...	100 00
Trinité.....	Edson Fitch.....	250 00
Murray dans le parc National.....	Murray Riv. F. & G. Club.....	50 00
Moisie (Estuaire de).....	John Holliday, transp. à Allison A. Davis.....	1,610 00
St-Jean (Chicoutimi).....	Evan John Price.....	600 00
A Mars ".....	" " ".....	
Ste-Marguerite (Br. Nord).....	Walter M. Brackett.....	125 00
A la Truite et Pointe à Chateau.....	Henry E. Hart, transp. à R. S. Cooke, M. P. P...	30 00
Mastigouche et lacs tributaires.....	Club de chasse et de pêche Mastigouche.....	180 00
Métabetchouan (partie supérieure).....	Penn F. & G. Club.....	250 00
Tourilli et Ste-Anne.....	Club de chasse et de pêche Tourilli.....	100 00
Rivière Jeannotte.....	Club Orléans.....	155 00
Ste-Marguerite (Br. Ouest).....	Ste-Marguerite S. Club.....	450 00
Natashquan.....	F. S. Hodges.....	350 00
Saguenay (Iles de la Grande Décharge).....	B. A. Scott.....	50 00
Métabetchouan (partie inférieure).....		
Grande et Petite Péribonka.....		
Ashonapmouchouan et tributaires.....		
Et partie des bords du lac St-Jean.....		
Ouiatchouaniche.....	H. J. Beemer.....	330 00
Lacs Ouiatchouan et Bouchette.....		
Iles du lac St-Jean.....		
Mistassini et tributaires.....		
Ouiatchouan.....	Club de chasse et de pêche Ouiatchouan.....	36 00
Bostonnais.....	Bostonnais Association.....	50 00
Godbout et tributaires, Mistassini.....	Weymakigan F. & G. C.....	75 00

APPENDICE No 22.—*Suite.*

Liste des Rivières sous bail au 30 juin 1904.

RIVE NORD.—*Suite.*

RIVIÈRES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
Aux Rats et tributaires.....	Press F. & G. C.....	2 00
Laval.....	Archibald Laurie.....	100 00
Sheldrake, Petite Bec-Scie.....	do.....	40 00
Rivière aux Canards, etc., Lac aux Canards, etc., etc.....	Jos. X. Lavoie.....	20 00
Rivière aux Escoumains.....	Campbell MacNab.....	25 00
St. John, C. N.....	James G. Hill.....	3,300 09
Estuaire de la Natashquan.....	John Holliday.....	605 00
Estuaire de la Riv. Godbout.....	James Law.....	75 00
Wessonnan, Papeloganang et Lacs de la Pêche, des Cinq.....	Laurentian Fish and Game Club.....	350 00
Petite Bergeronne.....	Jonathan Dwight, annulé mars 1903.....	35 00
A la Truite, C. N.....	Chs. Stewart Davidson.....	10 00
Petit Saguenay.....	E. H. Lemay.....	400 00
Estuaire des rivières de la Seigneurie de Mingan, et rives du golfe entre Cap Cor- moran et Goynish.....	Labrador Co'y, Limited.....	1,000 00
Riv. St. Paul ou aux Esquimaux.....	Fred Meredith, transp. à James G. Hill.....	500 00
Petite Trinité.....	Peter McKenzie.....	15 00
Rivières Pigou, Tortue, Bouleau et Mani- tou.....	Wm. Clarke.....	150 00
Riv. du Milieu et tributaires.....	St. Maurice, Club chasse et pêche.....	125 00
Estuaire de la Riv. Ste-Marguerite.....	Ste Marguerite Salmon Club.....	25 06
Rivière des Anglais.....	R. H. Scougall.....	50 00
Rivière Betsiamis.....	Wm Murray.....	25 00
Washeecoutai.....	Rub. E. Plumb.....	400 00
Riv. Marguerite.....	North Shore R'y & Nav. Co'y.....	126 00
Riv. des Rapides.....	do do.....	35 00
Riv. Moisie, depuis Grand Portage en des- cendant, 6 milles.....	Veasey Boswell.....	2,500 00
Riv. Olomonasheeboo, et trib.....	Sir Chs. Ross.....	350 00

APPENDICE No 22.—*Suite.*

Liste des Rivières sous bail au 30 juin 1904.

RIVE NORD.—*Suite.*

RIVIÈRES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
Estuaire de Riv. Olomonasheeboo.....	Sir Chs. Ross.....	50 00
Riv. Coacoachoo.....	J. N. Greenshields.....	150 00
Riv. Les Escoumains.....	Saguenay Lumber Co'y.....	40 00
Un mille sur la Riv. Matawin.....	Shawenegan Club.....	10 00

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

HÉCTOR CARON,
Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

Département des Terres, Mines et Pêcheries.

Québec, 23 juin 1904.

APPENDICE No 22.—*Suite.*

LISTE des Rivières sous bail au 30 juin 1904.

RIVE SUD

RIVIÈRES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
York	Thomas Murdock	650 00
Rivière Nouvelle	Benjamin Wey	125 00
Petite Cascapédia	Little Cascapédia F. & G. Club	300 00
Ristigouche (2e partie)	Ristigouche Salmon Club	500 00
Matapédia, Humqui et Causapscal	“ “	520 00
Petit Pabos	B. F. Duthon, transp. à Chs. H. Davis	500 00
Grande Rivière	L. Z. Joncas, transp. à L. Cabot, 4 mai 1903	150 00
Ristigouche (tère partie)	Chamberlain's shoals	350 00
Bonaventure	Bonaventure S. Club	2,000 00
Grand Pabos	J. R. Wilson	400 00
St-Anne des Monts	W. W. Hall	1,500 00
Dartmouth	P. H. Lemay	705 00
St-Jean et tributaires	John Forttler, transp. à St. John Salmon Club	700 00
Matane	Matane	225 00
Estuaire de la Rivière Matane		
Grande Cascapédia	Cascapédia Club	7,500 00
Escumenac et tributaires	E. N. Burnett	90 00
Madeleine, canton Denoue	Madeleine River Salmon Club	20 00
Petite Fourche	Richard Dubord	10 00
Ristigouche (5e partie)	David T. Davis	50 00
Spider et Arnold	Mégantic F. & G. Club	150 00
Estuaire du Petit Pabos	B. F. Duthon, transp. à Chs. H. Davis	175 00
“ de la Grande Rivière	Louis Cabot	200 00
Grande Cascapédia Estuaire	Cascapédia club	1,100 00

APPENDICE No 22.—*Suite.*

LISTE des Rivières sous bail au 30 juin 1904.

RIVE SUD.—*Suite.*

RIVIÈRES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts
Les Rivières et lacs compris dans la partie sud du canton Flynn et sur le territoire non arpenté de ce canton comprenant en tout 135 milles carrés.....	Wm. Price.....	18 00
Skimenac.....	Carrier, Lainé & Co.....	30 00
Port Daniel.....	Chs. H. Scoles.....	75 00
Mann's Brook.....	W. K. McKean.....	15 00
Rivière Barachois ou Malbaie, Co. Gaspé...	Jos. Alphonse Bégin.....	100 00
Eaux-Mortes de la Rivière Mistigouèche..	Adélaré Leblanc.....	10 00

E.-E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

HECTOR CARON,

Surintendant des Pêcheries et de la Chasse,

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 23.

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
Germain, Neckabong	W. R. White	40 00
Potvin et Creux	
Petit Batiscan	Little Saguenay F. & G. C.	60 00
Montagne brûlée	P. E. Panneton	15 00
Willy, Thunder, etc.	Saint-Bernard F. & G. Club	125 00
Duhamel, Paul Deschesnes	Lacs & Riv. Jacques-Cartier F. & G. C.	35 00
White Fish, Green	Green Lake Club	50 00
Lac de la Rivière aux Rognons	Stadacona, Club de chasse et de pêche	110 00
Long des Iles et Vert	Club des Laurentides	125 00
Brodeur, Pizagonke	Shawenegan F. & G. C.	50 00
Pearl, Snall et tribut	R. Turner	25 00
Najouaoualank, Naquagami	Metabetchouan F. & G. C.	188 00
Kiskissink		125 00
Huard	Wm. Levesque	10 00
De la Pêche, des Cinq, Papeloganang, etc.	Laurentian F. & G. C.	350 00
Jobin, Croche, Robert, etc.	Mattawing Fishing Club	40 00
Long, Montauban	Succession de W. P. Greenough } do do do	25 00
Clair		
Lady Forked	Jovial F. Club } do do } do do }	50 00
Ecorce		
Burnt Mountain		
Wayagamack et Riv. du Milieu	Saint-Maurice F. & G. C.	125 00
Lacs N. E. de la Rivière Mauvaise	Jos. Bureau	25 00
Lacs Squatteck, des Aigles et aux Loutres ..	Révde Sœur Marie Léonie, des Petites Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke	150 00
Kénogami	J. D. Guay	75 00
Quaquakamaksis et Ecarté	Club de chasse et de pêche Quaquakamaksis	62 00
Bernard	Lake Bernard Fishing Club	40 00
Masketsy et Boberge	Masketsy F. & G. C.	50 00
Echo Beach	Echo Beach F. & G. C.	80 00

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle
		\$ cts.
Sans nom (canton McNider).....	L. N. Desrosiers.....	5 00
Archange.....	Club de pêche des Trois-Rivières.....	15 00
Des Roches, à Jacob.....	Club de Rimouski.....	15 00
Campeau, Tassé.....	Club de chasse et pêche Campeau.....	15 00
Lacs de la Rivière Noire.....	A. O. Norton.....	30 00
Lacs sans noms, (Co. de Pontiac).....	Maganacipi F. & G. C.....	30 00
Trompeur, etc.....	Jacques-Cartier, club de chasse et de pêche.....	30 00
Maxwell.....	John Gilmour.....	10 00
Sans nom, etc., (Co. Québec et Champlain).....	Iroquois Reserve F. & G. C.....	10 00
Des Passes, Batiscan, de la Croix.....	Tritton F. & G. C.....	400 00
Pemetchangan, 61 milles, ou Grand Lac du Commissaire.....	Gatineau F. & G. C.....	560 90
Victoria, Bittobee, des Rats.....	Abittibi F. and Game Club }.....	75 00
Poisson blanc, Partridge L.....	do do }.....	
Vlimeux, Pleau, L. Clair, Caribou, (Co. Champlain).....	Club de pêche et de chasse Frontenac.....	135 00
Des Iles, Perron.....	L. N. E. Lacourcière.....	10 00
Newton, Farley et Dodge.....	Archibald McNaughton.....	20 00
Tentari.....	Frank Ross.....	50 00
Sixteen miles (16 milles).....	H. W. Lawlor.....	25 00
Lunette, canton Macpès.....	J. B. Boutin.....	10 00
Sans nom (Co. Pontiac).....	Thomas Deacon.....	25 00
Bon Lac, à l'Ours.....	Club de la Rivière-à-Pierre.....	20 00
Forked, Mullens.....	North Wakefield F. & G. C.....	15 60
Plomb, St-Germain, de Marbre.....	Denholm Angling Club.....	20 00
Judge Chancey, Brewer.....	Albert McClaren.....	30 00
Des Commissaires.....	Nonantum Club.....	100 00
Ouareau, Archambault, etc.....	Charlemagne & Lake Ouareau Lumber Co'y.....	150 00

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	
		\$	cts
Longue Pointe, Désert, etc.....	Club de chasse et de pêche Saint-Jérôme.....	200	00
Sinsic, (Co. Ottawa).....	Geo. W. Cameron.....	25	00
Rainy, (Co. Joliette), à la Raquette.....	Lac la Raquette Club.....	45	00
Petit Neigette.....	L. N. Asselin.....	20	00
Deer, Moose & Little Sandy.....	Huddersfiel F. & G. Club.....	70	00
Rat Musqué.....	Claude McLachlin.....	125	00
Landikagama.....	Kegama Club.....	40	00
A la Rouge, Vaseux et Cornu.....	A. D. Durndford.....	35	00
Trout Lake et autres.....	Pickonock Sporting Club.....	30	00
Lacs dans 5, 6, 7 & 8e rangs de T. Chenier.	Quebec Piscicultural Association.....	25	00
Le 7e lac, Co. Montcalm.....	Joliette, Club de Chasse et de pêche.....	15	00
Mastigouche.....	Saint-Gabriel, Club de Chasse et de pêche.....	35	00
Lac Sainte-Anne, Grand et Petit.....	Club Sainte-Anne.....	35	00
Rond, à la Vieille et Mitchell.....	J. M. Roddick.....	75	00
Moose or Hickey, Heart Lake.....	Coulonge F. & G. Club.....	40	00
Trout, Co. Pontiac.....	Joseph Bourke.....	30	00
Clair.....	Dr Michael Brophy.....	15	00
Au Brochet, (Co. Lac Saint-Jean).....	Rév. Eugène Lapointe.....	6	00
Gauthier, Petite Truite.....	Trans. à W. S. Patterson.....	25	00
Lac Sainte-Marie, cant. Howard.....	Young Men's Christian Association.....	30	00
Des Neiges, (Co. Montmorency).....	Quebec Railway Light & Power Coy.....	30	00
A la Truite, (Co. Wolfe).....	Sherbrooke F. & G. C.....	15	00
Trout Brook.....	A. F. Shenkelberger.....	15	00
A Pitre.....	G. L. Dionne.....	20	00
Bells Lake & Little Bells Lake.....	Bell's Lake F. & G. Club.....	50	00
Croche, à la Truite, (Co. Pontiac).....	G. W. Ross.....	35	00
Renversé, du Portage, Moras.....	Henry Atkinson.....	25	00

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
Mud Lake.....	Dr. James Perrigo.....	40 00
Bouliane.....	James F. Tracy.....	10 00
3ème Lac, (C. Gaspé).....	St-John S. Club.....	15 00
Trefflé, Collin, etc.....	Mattawa F. & G. C.....	70 00
Long, Pembina, (Cant. Clyde).....	Club Matabi.....	30 00
Des Sucrieries.....	Lindsay Russell.....	100 00
Des Iles, Riopel, etc.....	Algonquin F. & G. C.....	30 00
Rond, (Cant. Ross).....	Alfred Duchène.....	30 00
Trout, (Co. Pontiac).....	Transf. Fraser E Co.....	15 00
Squaw Lake.....	Geo. E. Reid.....	30 00
McCay's Back, (Co. Pontiac).....	Commercial F. & G. C.....	40 00
Au Bouquet, Eugène Olivier, etc.....	Robert Rowley.....	100 00
Algonquin, Stanislas, Ecarté.....		
Grande Fourche.....	Richard Dubord.....	30 00
Neigette Grand et Petit.....	Club Neigette.....	40 00
Hauteur, etc., Co. Québec, Riv. William et tributaires.....	Richard Turner.....	50 00
Big & Little Cedar Lakes.....	Cedar Lakes F. & G. C.....	60 00
Michaudville.....	W. H. Bröw.....	20 00
St-Hubert.....	Hon. H. C. Pelletier.....	11 00
Fer à Cheval, ou Desmarais, Lac Sam.....	O. Desmarais.....	10 00
Ouimet.....	P. A. Barette.....	10 00
A la Fiole, Ross.....	Valmor St-Laurent.....	8 00
Mamelon du Portage et partie de la rivière Croche.....	La Croche F. & G. C.....	50 00
O'Brien, Co. Pontiac.....	C. A. Waterbury.....	15 00
Long, Henri, Kaskodia.....	Club Kénogami.....	15 00

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
Sauvage ou Lac au Castor et le Petit Lac Wolfe, (Co. Terrebonne).....	Wm Cleghorn.....	20 00
(Co. Pontiac), Long Lake.....	Rév. G. A. Picotte.....	15 00
Blue Sea Lake.....	Transf. à G. W. Spencer.....	100 00
Chasseur et à la Truite.....	Wright F. & Game Club.....	43 00
Owen, Aveline, à la Loutre, etc., (comté Champlain).....	Robert Rowley.....	40 00
Petit et Grand Lac au Lard.....	J. E. Trudel.....	25 00
Des Grandes Baies, Rosa et Thérèse.....	Club Lacs des Grandes Baies.....	70 00
Trois petits lacs, dans canton de Wolfe.....	E. H. Blurton, transp. à C. F. Paul.....	30 00
Lac des Sept-Iles, (Gaspé).....	Francis J. Shepherd.....	40 00
Lac de l'Anse Pleureuse, (Gaspé).....	H. C. Pierce.....	30 00
Grand Lac Ha! Ha!.....	H. Petit.....	10 00
A la Truite et 2 lacs sans nom, (Co. Pontiac).....	Joseph Somerville.....	20 00
Lacs et rivières dans les limites 142, 143, 292, 454, 456, 461 et 478 dans le comté de Pontiac.....	Caughnavaga F. & H. C.....	80 00
Lacs dans limites 218 et 453, Co. Pontiac...	James B. Klock.....	45 00
Ellard, Hélène, Mary.....	} Transp. à C. W. Spencer.....	55 00
Mer Bleue, etc., canton Church.....		
Maskinongé, (Partie de).....	Transp. au Lake Labelle Navigation Coy.....	13 00
Dumont.....	Hamilton Stewart.....	50 00
Cinq Milles.....	Hiram Robinson.....	30 00
Deux petits Lacs sans nom.....	} T. C. Coffin.....	15 00
Canton Labelle et p. de riv. Maskinongé....		
Stubbs Lake.....	Jubilée Club de chasse et de pêche.....	20 00
Serpent, canton Bouthillier.....	RR. PP. Oblats M. I. de Maniwaki.....	12 00
L. St-François.....	E. H. Cimon.....	30 00

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
Calumet, canton Chichester.....	Fred. W. Emerson, transp. à W. H. Poupore.....	40 00
Grand Lac à la Chienne.....	Dr. Geo. S. Huntington.....	40 00
De Montigny ou Lac des Sept-Frères.....	Chesterville, F. & G. C.....	40 00
Beauchamp.....	A. Woods.....	10 00
Lac Cabane.....	W. A. Baker.....	10 00
Breeches, Indian etc., cantons Wolfestown & Garthby.....	Wolfe County F. & G. Club.....	50 00
Croche, comté Champlain.....	P. U. Cloutier.....	10 00
Lac Edouard, comté Québec.....	Robert Rowley.....	125 00
A la Grue, canton Kensington.....	Anastase Roy.....	15 00
Des Ours, etc., comté Ottawa.....	Club Sakaiganingue.....	40 00
Pineau, dépôt Neigette, canton Macpès.....	Michel Ringuet.....	15 00
Lacs dans les limites 372, 386 à 380 inc.....	McLachin & Bros.....	90 00
Poisson Blanc, canton Bouchette.....	John Grace.....	20 00
Rat Lake, comté Pontiac.....	Andrew Ross.....	10 00
Lac Vert et Petit Lac Long, comté Lesage.....	L. J. Laflamme.....	15 00
Lac La Grosse, comté Argenteuil.....	Sainte-Agathe F. & G. C.....	10 00
Saint-François, canton Adstock.....	Hon. J. Bolduc.....	10 00
Moosey, Python, etc., sur limites 70, 71, 550, 229, 82 et 26, comté Pontiac.....	Big Trout F. Club.....	80 00
Lacs et Rivières dans limites 410, 411, 416, 417 et 418, comté Pontiac.....	Gillies & Bros.....	50 00
Grand Lac Nicolet, comté Wolfe.....	Achille Gagnon.....	25 00
Lacs sans noms, Rge A. Pontefract.....	Rob. Bickerdike.....	12 00
Commandant, (partie de), comté Ottawa....	North Lake F. & G. C.....	25 00
Carré canton Wolfe, Terrebonne.....	Valentin & Grenon, transp. à W. C. Fyfe.....	10 00
Lac Saint-Mary et Murray, canton Clapham.....	R. W. Ralph.....	15 00
Lac Samgee, etc., comté Ottawa, David....	Avonmore F. & G. C.....	60 00
Des 5 Truites, Arthur, Faucille, etc.....	S. Beach Jones.....	50 00

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
Aux Loutres, Long. Cant. Woodbridge....	Chs A. Blondeau.....	20 00
Lacs sans noms, Cn. Sheen, Pontiac.....	Geo. A. Kyle.....	10 00
Lac Joseph Trout, Achigan, Cn. Kensington.....	Révd. N. McLaren Transp. à St-Joseph F. & G.C..	25 00
Lacs Beauchêne, Bois franc, etc., autres, dans limites 208, 212, 214, 276, 404 et 472.	C. Rankin.....	60 00
Middle Wolfe Lake, Cn. Ponsonby.....	Révd. E. A. Davis.....	10 00
Ouariti, à Regneres, etc.....	C. H. Simpson.....	260 00
Long, Cn. Wentworth, Co. Argenteuil.....	R. M. Hutchings.....	10 00
Pine Lake, Cn. Montcalm.....	Révd. Wm. H. Stevens.....	10 00
Proctor Lake.....	George Caiden.....	10 00
Lac Fortin, Cn. Beauce.....	Club des Jarrets Noirs.....	10 00
A la Truite, Cn. Robertson.....	Chs Logue, Succession de feu.....	25 00
Petit Saint-Sixte, Co. Ottawa.....	W. A. Cameron.....	15 00
Caribou, Chickchack.....	Michel Ringuet, Transp. à J. McWilliam.....	20 00
Smith's Lake, dans les limites 327 et 374, et autres dans 227, 168.....	Pontiac Game Club.....	103 00
Glen Lake, Cn. Nouvelle.....	Wm. Jamieson.....	10 00
Lac Kenogami.....	J. D. Guay.....	105 00
Lac Misère, Co. Argenteuil.....	F. H. Pitcher.....	10 00
A la Truite et Bleu, Co. Charlevoix.....	Alfred Larouche, transp. à Jos. Frenette, M. D.....	10 00
Lac sans nom, Cn. Buckingham.....	Thos. Brulé.....	5 00
Lac Drummond, Cn. Bouchette.....	Geo. W. Burbridge.....	10 00
Lac sans nom, Cn. Buckingham.....	Thomas Brulé.....	5 00
Trout Lake, Cn. Shehyn.....	Jos. Bourke.....	30 00
Drummond, Cn. Bouchette.....	Hon. Geo. W. Burbridge.....	10 00
Duck Lake, Cn. Ham Sud.....	C. Miquelon Transp. au Duck Lake F. & G.C.....	15 00
2 lacs, rg. 1, de Cn. Bois.....	Nap. Bertrand.....	7 50

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts,
Bill, Farell et Robillard.....	R. Bowen.....	15 00
Lac Maskinongé.....	J. B. Déry.....	10 00
Lac Giles, canton Blake.....	W. J. Hazlewood..... ⁴	25 00
Des Quinze Milles, canton Cabot.....	G. A. Vandry.....	15 00
Iroquois, canton Amherst.....	C. J. S. Stainforth.....	50 00
3 lacs sans noms, canton Lejeune.....	Dr. B. Bordeleau.....	30 00
Atkins dans St-Gabriel, Co, Québec.....	Antoine O. Bastien.....	10 00
Xavier, canton Harvey.....	Dr Thos. R. Duchêne.....	15 00
Lac Chain ou Balsam.....	Wm. J. White.....	35 00
Bras Coupé.....	J. P. Logue.....	15 00
Lacs dans limites 427, 424, 425, 295, 405, Co. Pontiac 345, 268, 270, 275, 466.....	Kippewa, F. & H. C.....	277 00
Lacs dans la partie Ouest de limite 434.....	Omah Lake F. & G. C.....	10 00
Lafontaine.....	Jules Prévost.....	10 00
Lac Pimodan, canton Klamika.....	Club chasse et Pêche Le Gd. Nomingue.....	20 00
Lac St. Victor, canton Wentworth.....	Wm. Williamson.....	20 00
Castor Blanc, canton Aumond, Rond et 5 milles.....	Mathias Joannis.....	45 00
Lacs Iberville, Bondy, Trudel, Son's, Lou- vigny, canton Montigny.....	Colombus F. & G. C.....	30 00
Lac sans nom dans Amherst.....	W. S. Hall.....	10 00
Lacs dans limites 431, 432, 433, 298, 299 et 175.....	McLachlin & Bros.....	202 25
Lac du Hamel, canton Salaberry.....	Xavier Plouffe.....	20 00
Lac des Epinettes.....	W. H. Davis.....	10 00
Lac du Milieu des Brulés, etc.....	L. H. Chaperon, Transp. à Laferrrière Lumber Coy.....	25 00
Lac Long, Perchaude.....	Juge F. X. Choquette.....	50 00
L. Thibault.....	Fred. Cooke.....	10 00
Otter Brook.....	Jos. Langlois.....	15 00
Lac McConnel, canton Aberdeen.....	DA. McNaughton, Transp. au Dumoine F. & G. C.....	30 00
Lacs sur limites 484, 485, 486, 170, 171.....	Paul Reinhardt, Transp. à James M. Bell.....	125 00

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	
		\$	cts.
Supérieur	Valentin Grenon, transp. à W. C. Fyfe.....	30	00
Clear, Dam, Newcomb.....	W. H. Davis	30	00
St. Denis, Long, Despatie, Père Aubin.....	A. Woods	50	00
Limites 487, 333, 402, 403 et 459.....	Walter C. Wetherbee, transporté au Bear Lake F. & G. C.....	116	00
Lac Brulé.....	Jos. Archambeault.....	15	00
Trois petits lacs sans noms.....	Wm. Campbell.....	20	00
Island Lake.....	A. D. Legrand.....	10	00
Limites 329, 430, 145, 147, 393, 394, 436.....	Colin Rankin, transporté au Wawashekeehi F. & H. C.....	130	00
Les lacs et rivières des limites 481, 401, 336, 359, 360, 361, 526, 436 du comté de Pon- tiac.....	Sont réservés en faveur des amateurs de chasse et de pêche.....		
Lac Mistigouèche.....	Auguste Belmont.....	100	00
Echo, canton Wells.....	Cain O'Connor.....	10	00
L. Mitchell, à la Grue, Bouchette, Cantons Marchand et Joly.....	B. Tooke.....	75	00
Lac Travers, Grand et Petit.....	Damase Roy.....	15	00
Cortés St-Antoine de Padoue.....	Fred. Hughes, transp. au Kaneron Club.....	25	00
Causpascal, Grand et Petit, et L. 3 Milles.....	Antoine Guilbault, transp. à John Champoux.....	45	00
Central, Blanc et Belle Truite.....	George Gale.....	10	00
A la Truite, Ham Sud.....	John Leonard.....	10	00
Isidore, canton Kensington.....	R. M. Gendron.....	10	00
Ile de Pierre, canton Wentworth.....	A. D. Porcheron.....	20	00
L. Mauvais, etc.....	J. W. Baker.....	31	00
Du Cerf, canton Dudley.....	Dundas County F. & G. C.....	30	00
Pêche à l'anguille dans la Riv. Richelieu.....	{ Pierre Thuot	287	00
	{ Raphaël Goyette.....		
	{ J. B. Goyette.....		
do do do.....	Pierre Thuot.....	68	00
Lacs Wagarnong et Deer.....	F. A. Lockhart.....	40	00
Tortue, Vert, Malbœuf.....	Sam. Campbell.....	30	00

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	
		\$	cts.
Limites 142, 143, 292, 454, 455, 456, 457, 461, 478 et 216.....	Caughnawana F. & G. C.....	105	00
Caribou, Cicoucine, Shawenegan & Rond..	W. H. Parker.....	75	00
Chaud, Grand et Petit, au Brochet, Cns. Lynch & Nantel.....	John Alex. Fraser.....	150	00
Lacs dans limites, 207, 211.....	North Lake F. & G. C.....	50	00
St-Jean ou des Islets, Nemdingham.....	Scott F. & G. C.....	75	00
Lacs dans limites 345, 268, 270, 275, & 466, 427, 424, 425, 295, 405, 470, 480.....	D. B. Rochester, tr. au Kippewa F. & H. C.....	277	00
Gaumont, Cn. Turgeon.....	Ed. B. Goodacre.....	20	00
Roberge, Grand et Petit, S. Batiscan.....	Dr. E. Lacourrière.....	20	00
Lac Lunette, (Spectacle).....	Ronald P. Laronde.....	10	00
L. Clear & Sand.....	Joshua Ellard.....	40	00
Fish Lake.....	D. Breakey.....	10	00
Bédini.....	H. W. Raphaël.....	20	00
Macaza, L'Épinette Rouge.....	Huntingdon F. & G. C.....	14	00
Lacs & Riv. dans Chic chock Mount's.....	D. M. Barringer.....	50	00
Lacs & Riv. canton Duchesnay.....	H. C. Pierce.....	50	00
Petit Lac du Cerf, Dove Lake.....	Colvin M. Munro F. & G. C.....	30	00
L. Rouge.....	V. Vermant.....	15	00
Lac Lester.....	Lake Lester F. & G. C.....	20	00
Lacs Leverrier et Lafrontière.....	Raoul R. Bergevin, transp. au Lafrontière Club..	30	00
L. Cœur.....	J. Chatelain, Ptre.....	20	00
Au Brochet.....	Winchester F. & G. C. de Winchester.....	20	60
Beau Lac.....	Hon. John Costigan.....	50	00
Lacs à la Truite, Boon Creek, Canton Aberdeen.....	John B. Fraser.....	75	00
Petit Ours, Gros Ours, Clair, Prudent.....	Geo. Weber.....	26	00
A. Jacob, Cn. Chauveau.....	F. E. Warren.....	15	00
Lilly Pad, Cn. Pt. Daniel.....	Alfred Gilles.....	10	00

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts.
A la Truite, Cn. Tourelle.....	Aguilas Lajoie.....	10 00
Ox Bow, Green Lake.....	C. W. Wright.....	30 00
Veillot-Moreno, Canton Montigny.....	Ed. D. Marceau.....	30 00
Oliva, et partie de Riv. Oliva, Cn. Linière..	John Breakey.....	50 00
Lacs et Rivières compris dans la limite à bois, 327, Co. Pontiac.....	Pontiac Game Club.....	103 00
La chaîne des 3 Lacs, Cn. Des Calonnes....	W. H. Parker.....	15 00
Lacs et Rivières dans limites 161, 162, 163, Co. Pontiac.....	Gillies & Bros.....	63 00
Lacs et Riv. dans limites 165, 166, 167.....	“ “.....	54 00
L. à l'Ours, Cn. Lejeune.....	Onésime Lafontaine.....	15 00
L. Barras, Cn. Cabot.....	Paul Gagnon.....	15 00
L. des Piles, Co. Champlain.....	Conseil Municipal de la paroisse de Sainte-Flore.....	5 00
Lac Oiseau, Owen Creek, Co. Pontiac.....	Thomas Mackie.....	20 00
3 pts Lacs, dans Mulgrave et Ripon, Co. Ottawa.....	Gus. Ouellette.....	25 00
Lacs du Grain, Equerre des Martres, Co. Charlevoix, tributaires et Lac à l'Equerre des Marais.....	Israël Montreuil.....	30 00
Lacs et Riv. au sud des Cantons Tourelle Christie et Cap Chatte, Co. Gaspé.....	Club de ch. et de pêche Ste-Anne des Monts.....	140 00
Lac des Bois, Cn. Lattibury.....	James H. O'Reily.....	15 00
Lacs et Riv. dans limites 213, 217, Co. Pontiac.....	Shawandgooze H. Club.....	30 00
Lac Caribou, Cn. Cobraine.....	J. N. Greenshields.....	15 00
Partie de la Riv. Tawagèche.....	John Brooke.....	30 00
Lac Marguerite, Cant. Port Daniel.....	Raoul de Premorel.....	10 00
Lacs L'Original et Minette.....	Chs. T. Rool.....	40 00
Lac Long, Cn. Botsford.....	John H. McInerney.....	50 00
Lac Doyle, Cn. Low.....	Kemptville F. & G. Club.....	20 00
Lac Rouge, Cn. Lepage.....	Club du Lac Rouge de Lepage.....	20 00

APPENDICE No 23.—*Suite.*

LISTE des Lacs sous bail au 30 juin 1904.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.
		\$ cts
Lac Beaumont, Cn. Ashburton	Hon. P. Aug. Choquette	5 00
Lac St-Jean Riv. Eternité dans Cants. Bré- boëuf, Lallemand, Hébert	Wm. Russell Hamilton	147 00
Petit Lac Malbaie à l'ouest du chemin St- Urbain, Co. Charlevoix	E. E. Wurtele	20 00
Lac à la Truite, Cn. Turgeon	Oneouta Rod & Gun Club	20 00
Lac Jean, Cn. Wexford	Dame Jeanne Lemaire	10 00
Lacs Caribou, des Iles à l'est du chemin St- Urbain, Co. Chicoutimi	Nap. Gagnon	20 00
Les eaux comprises dans les limites 467, 131, 132, 133, 134, 138, 137, 334, 140 et 141	Edward Curtis Smith	180 00
Lac à la Truite, dans les limites No 6, à l'Ouest du Lac Dumond, Co. Pontiac	John A. Moorehead	20 00
Lacs du Cordon, à la Truite, LaGrosse, Félix et En Cœur	J. B. Sparrow	18 00

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

HECTOR CARON,
Surintendant des Pêcheries et de la Chasse.

Département des Terres, Mines et Pêcheries.

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 24.

Bryson, 24 novembre 1904.

A l'honorable Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur le service de protection des forêts contre le feu dans la région sauvegardée No 1, durant la saison de 1904.

Cette année se distingue, je le constate avec plaisir, par l'absence presque complète d'incendies considérables dans toute la région. Nous n'avons eu à éteindre que de petits feux sans importance, au coût d'environ \$300, à peu près comme en 1899.

Nonobstant ces circonstances très favorables, les gardes, sentinelles vigilantes, n'ont cessé de parcourir leurs territoires respectifs avec le même zèle et la même régularité, commandant ainsi l'attention et le respect partout où on les rencontrait dans l'accomplissement de leur devoir.

J'ai eu sous mon contrôle, durant cette saison, cinquante-cinq gardes : trente réguliers et vingt-cinq spéciaux. Les relations amicales qui existent généralement entre les colons et les gardes se sont maintenues : naturellement une responsabilité plus grande incombe aux gardes appelés à exercer leurs fonctions au milieu des établissements agricoles qu'à ceux qui surveillent l'intérieur des terres.

Bien que plusieurs nouveaux hommes fussent employés au service, cette année, les porteurs de licences en avaient fait un choix si judicieux qu'ils ont donné satisfaction presque parfaite.

Il résulte beaucoup d'avantages des nouvelles formules données aux gardes réguliers pour faire leurs rapports mensuels : elles leur permettent, les obligent même pour ainsi dire, de rendre compte de leur travail d'une manière plus complète et plus intelligente et de recueillir plusieurs renseignements utiles et intéressants. J'espère qu'il sera possible, l'année prochaine, d'obtenir les rapports des gardes spéciaux sur les mêmes formules, ce qui, à mon avis, serait à l'avantage de la branche de la chasse et de la pêche comme de la protection des forêts.

À plusieurs points de vue, la nomination d'un garde-feu régulier, dans la personne du chef Ignace, pour le territoire situé au nord des eaux du grand lac Victoria, de la rivière Ottawa et du lac Barrière, peut être considérée comme une mesure sage et prudente. Le brave chef, reconnaissant et très honoré de cette marque de confiance de la part du gouvernement, peut incontestablement nous être très utile pour la protection des forêts dans cette région lointaine, grâce à l'influence considérable dont il jouit parmi les siens.

Veillez trouver ci-inclus une liste des gardes employés cette année jusqu'au premier de juillet.

Respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

N. McCUAIG,

*Surintendant général du service de protection des forêts
contre le feu, région sauvegardée No 1.*

APPENDICE No 25.

Aylmer-Est, Qué., 19 décembre 1904.

A l'honorable Ministre des
Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le service de protection des forêts contre le feu dans la région sauvegardée No 2, en 1904.

Le temps a été favorable à la préservation de la forêt. Les seules dépenses encourues pour éteindre quelques légers feux ont été de \$12.25: l'année dernière elles étaient de \$305.25.

Je suggèrerais au Département de placer un ou deux gardes sur la Gatineau, et sur la Lièvre, et trois ou quatre sur la Manouan, où des concessions forestières ont été faites en juin 1903 et 1904. Les acquéreurs, qui ont payé des sommes considérables, désirent quelque protection. J'espère que le Département fera son possible, comme toujours, pour protéger leurs intérêts.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

N.-E. CORMIER,
Intendant général,
Région sauvegardée No 2.

APPENDICE No 26.

ÉTAT des dépenses encourues pour le service des arpentages comprenant les crédits réguliers, les mandats spéciaux, et les crédits supplémentaires, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1904.

EXERCICES.	Crédits	Mandats	Crédits	TOTAUX.
	réguliers.	spéciaux.	supplémentaires.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
30 juin 1868.....	7,617 29			7,647 29
30 déc. 1868.....	16,139 36			16,139 36
30 juin 1869.....	3,585 31	10,000 00		13,585 31
1869—70.....	29,593 38			29,593 38
1870—71.....	30,000 00			30,000 00
1871—72.....	24,000 00			24,000 00
1872—73.....	24,000 00	2,633 48		26,633 48
1873—74.....	22,000 00			22,000 00
1874—75.....	24,000 00			24,000 00
1875—76.....	30,500 00			30,500 00
1876—77.....	17,500 00			17,500 00
1877—78.....	18,930 00			18,930 00
1878—79.....	17,170 62			17,170 62
1879—80.....	20,000 00	9,100 00		29,100 00
1880—81.....	25,000 00			25,000 00
1881—82.....	41,960 00	14,000 00		55,960 00
1882—83.....	40,000 00			40,000 00
1883—84.....	40,000 00			40,000 00
1884—85.....	30,000 00			30,000 00
1885—86.....	30,000 00			30,000 00
1886—87.....	30,000 00		8,600 00	38,600 00
1887—88.....	52,844 93			52,844 93
1888—89.....	50,000 00			50,000 00
1889—90.....	45,000 00			45,000 00
1890—91.....	45,500 00		19,000 00	64,500 00
1891—92.....	36,256 41		80,000 00	116,256 41
1892—93.....	40,000 00			40,000 00
1893—94.....	26,000 00		12,000 00	38,000 00
1894—95.....	20,000 00	6,000 00		26,000 00
1895—96.....	25,000 00		15,000 00	40,000 00
1896—97.....	27,000 00	25,654 95	13,000 00	65,654 95
1897—98.....	40,000 00			40,000 00
1898—99.....	20,000 00	17,743 00		37,743 00
1899—1900.....	25,000 00	12,855 00		37,855 00
1900—1901.....	35,000 00	13,000 00		48,000 00
1901—1902.....	25,000 00			25,000 00
1902—1903.....	55,000 00			55,000 00
1903—1904.....	45,000 00			45,000 00

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Mines et Pêcheries.

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 27.

ÉTAT général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904.

NOMS.	—	\$ cts
C. E. Gauvin.....	Allocation 12 mois au 30 juin 1904.....	200 00
F. Kéroack.....	do do do	436 50
A. M. Taché.....	do 6 do do	100 00
W. G. Waddell.....	do 4 do do	53 57
L. Guenette.....	do 4 do do	53 57
Gustave Rinfret.....	Salaire 12 do do	541 00
J. E. Girard.....	do 12 do do	1,098 00
F. X. Fafard.....	do 12 do do	1,083 00
E. H. N. Piton.....	Arpentage dans le canton Low (2e lots de Kelly).....	197 80
do	do Bloc A, Ottawa Supérieur.....	250 00
do	do canton Stoneham et Tewkesbury.....	791 68
C. A. Bourget.....	do des quatrième et cinquième rangs, seigneurie de Pabos..	211 10
do	do de lignes entre les 3, 4 et 5e rangs canton Malbaie.....	75 00
do	do dans le canton Newport.....	175 00
H. O'Sullivan.....	Balance due sur exploration à la Baie James.....	5,676 90
do	do do do Lac Métis, etc.....	30 00
do	do arpentage dans le canton Cabano.....	246 00
do	Arpentage dans le canton Spaulding.....	217 00
do	do do Armagh.....	46 00
J. C. Demeules.....	do ligne divisant les comtés de Chicoutimi et Saguenay.....	293 55
do	Exploration de la rivière Natashquan au Blanc Sablon, Côte Nord.	115 92
L. P. de Courval.....	Lever de rivières sur la Côte Nord.....	200 00
J. E. Girard.....	Arpentage des 4e et 5e rangs canton Kenogami.....	191 31
do	Lever des rivières Gros Mécatina et St-Augustin.....	3,476 36
do	do de la rivière Romaine (balance).....	234 64
do	Arpentage du Bloc A.....	50 97
A reporter		16,044 87

APPENDICE No 27.—*Suite.*

ÉTAT général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904.

NOMS.	—	\$ cts
	Report.....	16,044 87
J. E. Girard.....	Arpentage de la ligne de front 13/4 canton Bois.....	2 40
do	Notes d'arpentage.....	18 50
J. O. Lacoursière.....	Lever de la rivière Natashquan.....	3,657 91
do	do des rivières et lacs dans les cantons Gouin et Boyer.....	700 00
do	Arpentage dans les cantons Bouthillier et Kensington.....	600 00
do	do do Wurtele et Moreau.....	600 00
do	do dans la région de la rivière du Lièvre.....	400 00
J. E. Mailhot.....	Balance due sur lever des rivières et lacs dans les comtés de Champlain et St-Maurice.....	2,391 61
P. P. V. du Tremblay.....	Balance lotissement du canton Hackett.....	1,983 86
do	Arpentage du 6e rang canton Armagh.....	248 22
G. P. Roy.....	Inspection d'arpentages dans le comté de Bonaventure, 1899-1900..	1,005 00
do	do do do do 1900-1901..	996 00
Eugène Fafard.....	Arpentage dans le canton Packington.....	200 00
Honble J. P. B. Casgrain..	do de l'arrière-ligne de la seigneurie de Mingan.....	580 85
E. J. Ramboth.....	Acompte arpentage dans les cantons Bouthillier, Kensington, etc.	5,000 00
C. S. Lepage.....	Balance sur arpentage dans le canton Matalick.....	73 82
do	Division du résidu du canton Pinault.....	350 00
do	do do do (balance).....	192 00
do	Arpentage dans les cantons Cherbourg et Daliboire.....	500 00
P. E. Lavergne.....	do de partie du canton Leverrier.....	900 00
C. A. Larue.....	Réarpentage de partie du canton Spaulding.....	477 06
J. S. Doucet.....	Arpentage do do Cabano.....	200 00
do	do cantons Auclair, Rémillard, Robitaille, etc., (balance)..	418 22
	A reporter.....	37,540 32

APPENDICE No 27.—*Suite.*

ÉTAT général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904.

NOMS.	—	\$ cts
	Report.....	37,540 32
N. J. E. Lefrançois.....	Arpentage dans la seigneurie de St-Gabriel.....	1,400 00.
do	do à Sept-Iles et Natashquan.....	1,912 40.
F. X. Fafard.....	do de lots dans le canton Armagh.....	50 00
do	do do do Bois.....	22 55.
do	Pour copie de plans.....	12 00
J. E. Sirois.....	Arpentage de la ligne divisant les comtés de Chicoutimi et de Saguenay.....	250 00
Jos. Bureau.....	Exploration dans les cantons Romieu et Daliboire.....	225 00
do	do do Taché, Hébert, etc.....	150 00.
P. H. Dumais.....	Arpentage dans le canton Normandin.....	166 13.
L. A. Lord.....	Inspection de lots.....	20 00.
R. M. Gendron.....	do dans le canton Kensington.....	15 00
Jean Maltais.....	Arpentage dans le canton Taché.....	200 25
C. E. Lemoine.....	Lever de la rivière Rupert.....	1,183 76.
H. B. Tourigny.....	Copie de plan.....	8 63
J. U. Gastonguay.....	Vérification de ligne dans le canton Stanfold.....	24 00
John Sullivan.....	Balance sur arpentage de l'arrière-ligne de la Seigneurie Nicolas Rioux.....	20 00
do	Plan du Lac St-François et partie du fleuve St-Laurent.....	600 00
J. A. Martin.....	Arpentage de la ligne S. O. de la réserve des Sauvages, canton Doncaster.....	212 25.
U. Tremblay.....	Arpentage dans les cantons Laterrière, Labrosse et Albert.....	150 00
Veuve D. C. Morency.....	Règlement de réclamation par feu D. C. Morency.....	98 58
do	Pour instruments d'arpentage.....	25 00
Optical & Engineering Supply Co.....	Compte pour effets.....	9 87
Harrison & Co.....	do do	8 45
	A reporter.....	44,304 19.

APPENDICE No 27.—*Suite.*

ÉTAT général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904.

NOMS.	—	\$ cts
	Report	44,304 19
E. Gignac.....	Droits de douane et fret sur instruments d'arpentage.....	85 52
J. R. Eddie.....	Ré-arpentage de la ligne entre Colrairie et Ireland.....	1 20
A. M. Taché.....	5000 exemplaires de la carte du Lac St-Jean.....	225 00
Brown & Cabasson.....	Un tachéomètre et accessoires.....	287 83
Canada Engraving and Lithographing Co.....	500 exemplaires du plan des cantons Hamilton, Cox, Matapedia, etc..	60 00
Hon. Trésorier Provincial..	Contribution au fonds de pension par divers employés.....	36 26
	Total.....	45,000 00

E.-E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

V. DEROME,

Comptable.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 28.

TABLEAU des opérations définitivement acceptées en 1903-04.

ARPEUTEURS.	LOCALITÉ, NATURE DE L'OPÉRATION, ETC.	Coût.	Superficie en acres du terrain divisé.
		\$ cts.	
Maltais, J.	Canton Taché, arpentage du lot 20, 5e rang.....	58 00	
Dumais, P. H.	do Normandin, arpentage dans les rangs 4 et sud.	166 13	
Doucet, G. A.	do Robitaille et Biencourt, arpentage dans les ...	701 22	
Lepage, C. S.	do Matalick et Jetté, comté de Matane, lotissement dans le.....	2,433 28	39,926 07
LeMoine, C. E.	Région du Mistassini, lever de rivières dans la.....	13,056 53	
do	Rivière Rupert, lever de la.....	13,717 82	
Lacoursière, J. O.	do Natashquan, lever des affluents de la.....	1,158 00	
do	do Romaine, lever de contre-épreuve de la.....	9,722 00	
LaRue, C. A.	Canton Spaulding, renouvellement d'arpentage d'une partie de la.....	1,244 58	
Girard, J. E.	Rivière Mécatina et St-Augustin, lever des.....	7,385 00	
do	Canton Gillies, délimitation du Bloc " A " dans le....	350 97	
Martin, J. A.	do Doncaster, renouvellement de la limite S. O. de la Réserve des Sauvages dans le.....	212 25	
LeFrançois, N. J.	Seigneurie de St-Gabriel, renouvellement de lignes dans la.....	1,350 00	
do	Village de Moistic, lotissement.....	243 00	101 09
Casgrain, Hon. J. P.	Seigneurie de Mingan, tracé de l'arrière-ligne de la...	1,161 71	
Piton, E. H. N.	Canton Stoneham, vérification d'arpentage dans le...	768 68	
Bourget, C. A.	Seigneurie de Pabos, ligne séparative des rangs 4 et 5.	312 60	
		\$ 55,711 17	40,027 16

(Signé) E. E. TACHÉ

Sous-Ministre.

(Signé) CHS. ED. GAUVIN,

Surintendant des Arpentages.

Département des Terres, Mines et Pêcheries.

Québec, 30 juin 1094.

APPENDICE No 29.

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'ARPENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON
ROBITAILLE, COMTÉ DE TÉMISCOUATA, PAR G. A. DOUCET, ECR,
ARPENTEUR.

Fraserville, 5 octobre 1897.

A l'honorable Commissaire des Terres,
Mines et Pêcheries,
Québec.

Honorable Monsieur,

.....

Les terres de ce canton sont magnifiques, peu rocheuses et il serait très facile de faire un très beau chemin dans le fronteau entre les premier et second rangs où il n'y a pas de côtes ni de rochers.

Il y a déjà plusieurs lots de pris dans le quatrième rang, et il y a même un colon de rendu là qui fait de magnifiques récoltes ; il a semé cette année 25 minots d'avoine, 5 minots de blé, 4 minots d'orge et plusieurs minots de patates ; il espère que l'arpentage se terminera prochainement pour avoir les numéros de ses lots et prendre ses permis.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) G.-A. DOUCET, A. G.

 APPENDICE No 80

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'ARPENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON BIEN-COURT, COMTÉ DE RIMOUSKI, PAR G. A. DOUCET, ECR., ARPENTEUR.

A l'honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
pour la Province de Québec.

Honorable Monsieur,

.....
..... Les terrains sont de magnifiques terres couvertes de beau bois marchand en quelques endroits, dont la plus grande partie, sur les bords du lac des Aigles, ou mieux du lac des Jones, parce que ce lac est plein de joncs presque partout, est du frêne, de l'orme, du cèdre, etc.

Il n'y a pas de grandes côtes, le terrain est passablement plan, très peu de roches et très propre à la culture.

La route qui a été faite dans la ligne entre ce canton et le canton Robitaille est bien belle, mais elle a besoin d'améliorations parcequ'elle n'est pas terminée.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé), G. A. DOUCET, A. G.

Fraserville, 7 octobre 1897.

APPENDICE No 31.

RAPPORT DE M. L'ARPENTEUR J.-O. LACOURSIÈRE, SUR LE LEVER DE
CONTRE-ÉPREUVE DE LA RIVIÈRE ROMAINE ET DE SES TRIBU-
TAIRES, Y COMPRIS LE LEVER DES PORTAGES SAUVAGES
DEPUIS LA RIVIÈRE ST-JEAN JUSQU'A LA
RIVIÈRE ROMAINE ET LE GRAND LAC
ATTIKONAK.

A l'honorable ADÉLARD TURGEON,
Commissaire de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur le Commissaire,

Conformément aux instructions reçues de vous en date du 29 avril, du 2 et du 20 mai 1899, me chargeant de faire le lever de contre-épreuve de la rivière Romaine, du lac Atticonak et de certains autres travaux dans le comté de Saguenay, (Côté Nord du golfe St-Laurent), j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant :—Pour atteindre le portage où j'ai commencé mon relevé, je suis monté par la rivière St. Jean, et j'ai pris, à l'aide du baromètre anéroïde différentes hauteurs, à partir du poste de la dite rivière jusqu'à la deuxième chute qui se trouve à trois quarts de mille en amont du portage sauvage, ainsi j'ai constaté une hauteur de 300 pieds, du point de départ à la première chute, 690 pieds au portage sauvage et 710 pieds à la deuxième chute ; ces différentes hauteurs, ainsi que celles que je mentionnerai dans le présent rapport sont toujours comptées de la mer, au point de départ. Pour localiser d'une manière satisfaisante le portage que suivent les sauvages pour atteindre les eaux de la rivière Romaine, j'ai relevé la rivière St-Jean sur une longueur d'un demi mille en aval et de trois quarts de mille en amont du dit portage jusqu'à la deuxième chute. Après ces travaux préliminaires, j'ai commencé le levé des longs portages qui conduisent à la rivière Romaine. Ces portages, sont plus longs et beaucoup plus nombreux que le mentionnait le plan de la commission géologique dressé par Monsieur A.-P. Low, qui m'a été fourni par le Département de la Colonisation et Mines. En effet, au lieu de trouver 18 portages tels que figurés sur le plan susdit, j'en ai constaté le modeste nombre de 32, de la rivière St-Jean à la rivière Romaine, soit une distance de 70 milles. Cette série de portages

s'effectuent à travers les roches et les montagnes pour la grande partie et le reste, dans du terrain marécageux et boueux où l'on enfonce à moitié jambes. Ces portages sont aussi assez difficiles à suivre et plus encore à trouver, surtout ceux qui prennent sur le bord des rivières, notamment le 7^{ième} qui d'après le plan de la Commission Géologique, est montré sur la rive N.-E. d'une petite rivière, tandis qu'il existe au fond d'une petite baie dans le 14^{ième} Lac. Franchement, je ne puis dissimuler que ce document est fort incomplet. Le sol de cette contrée, depuis la rivière St-Jean à la Romaine, est tout à fait inculte; le bois, qui consiste en bouleau, en épinette rouge et noire, en sapin de médiocres grosseurs ne pourrait être exploité avec avantage que pour la fabrication de la pulpe. Je n'ai remarqué non plus aucune mine de valeur. La perdrix, est le seul gibier sauvage que j'aie vu dans tout ce parcours. En revanche, les petits cours d'eau et les lacs abondent en magnifiques petites truites variant en pesanteur d'une demie livre à deux. La différence de niveau de la mer (Poste St-Jean) à la rivière Romaine est de 2,050 pieds.

J'ai ensuite fait le lever de la rivière Romaine à partir de deux milles en aval de la petite Romaine où finissent les portages sauvages, jusqu'à proximité de sa source, le reste, c'est-à-dire, depuis le golfe St-Laurent jusqu'à mon point de départ, a été relevé par Monsieur l'arpenteur E. H. N. Piton, qui vous en fera rapport aussitôt qu'il aura terminé le plan de cette partie de la rivière Romaine.

La rivière Romaine est alimentée par plusieurs grands lacs, notamment les lacs Brulé, dont le contour est de 175 milles, ensuite les lacs Tshinikoman et lac Long; elle contient plusieurs magnifiques pouvoirs d'eau, sa largeur est de 10 chaînes en moyenne, sa profondeur varie de 15 à 20 pieds dans ses eaux tranquilles, et de 4 à 10 pieds dans les rapides. La vitesse du courant ordinaire est près de deux milles à l'heure. La crue des eaux du printemps augmente son volume de six à huit pieds de hauteur, comme j'ai pu le constater sur les arbres en différents endroits. Le lit de cette rivière est d'un sable fin, mais rocailleux dans les rapides; ses abords, sont en général faciles et peu élevés, elle coule ses eaux paisibles à travers des montagnes peu élevées et beaucoup plus basses que celles qui bordent les portages indiens. La différence de niveau de la mer, au poteau planté à sa source, au point d'arrêt de mes opérations, est de 3,000 pieds.

Cette rivière et ses lacs sont très poissonneux, la truite grise et saumonée, le maskinongé, le brochet et la carpe sont les seuls poissons que j'aie pris.—La chasse est peu abondante, le canard, l'outarde, le goëland, et les mauves, sont les seuls agréments du chasseur. Le climat est sain,

mais froid, les gelées se font sentir toutes les nuits, excepté durant le mois d'août, qui encore est passablement froid. (Sol et bois) Il serait fastidieux et monotone de m'étendre longuement sur cette question, car le terrain arrosé par cette rivière est invariablement le même presque partout, c'est-à-dire ondulé, sablonneux, rocheux et tout à fait impropre à la colonisation. Le bois qui s'y trouve est de bien peu d'importance, les brûlés couvrent une grande partie de ce terrain ; les savanes qu'il y a en différents endroits le long des lacs Brûlé, Tinikoman et Long sont composées de bois rabougris, de sapin, d'épinette rouge et noire et de bouleau. Je crois devoir vous informer, que j'ai fait l'exécution de ce lever de cette épreuve en même temps que M. l'arpenteur E. H. N. Piton, chargé du relevé primitif d'une partie de la même rivière, de sorte que les distances lues sur la mire, et les angles lus sur le vernier de l'instrument étaient vérifiés et corrigés sur les lieux mêmes ; par ce moyen, évitant toute erreur possible dans l'accomplissement de ces travaux. Après avoir complété la rivière Romaine depuis les portages sauvages un peu en aval jusqu'au poteau planté sur la rive droite (marqué Lacoursière et Piton 1899) à proximité de sa source, j'ai traversé en relevant les portages et lacs, le faite de partage des eaux entre cette dernière rivière et le lac Attikonack qui se décharge vers le nord dans le fleuve Hamilton par la rivière Esquimaux. J'ai fait le contour de ce grand lac qui mesure 236 milles, sans compter l'avant dernière grande baie qu'il m'a été impossible de relever, eu égard au brouillard de neige, au froid et à la glace, qui se faisait déjà sur les rives. Ce lac est situé à 2775 pieds de niveau de la mer, il est profond ; ses eaux sont claires et limpides, très poissonneux, il y a quantité de maskinongés, de brochets et d'autres poissons dont j'ignore les noms. L'aspect en général est magnifique et le même partout, il est entouré de légers côteaux à une centaine de pieds de sa rive, ces coteaux sont couverts de roches cachées sous la mousse, c'est un terrain complètement inculte. Le bois est de peu de valeur, il consiste en épinette rouge, sapin, et en épinette noire et blanche variant en dimension de 4 à 8 pouces de diamètre et de courte venue. Le pimkina qui croît sur ses bords atteint environ deux à trois pieds de longueur et mûrit à peine ses fruits. Les bluets ne viennent pas à maturité tant le climat est froid et la chaleur de courte durée. La chasse est plus abondante en cette partie, c'est le terrain de chasse des naturels du pays (les Montagnais). La loutre, le vison, la martre, le caribou, sont assez abondants. Les volatiles tels que l'outarde, l'oie sauvage, le canard, le goéland sont en quantité. L'on peut

dire que cette contrée est très riche en poissons et gibiers, mais qu'il est difficile et dispendieux de se transporter à cet endroit favori de chasse et de pêche.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre tout dévoué serviteur,

(Signé) J. O. LACOURSIÈRE, A. G.

Batiscan, 18 mai 1900.

APPENDICE No 32.

RAPPORT DE M. L'ARPENTEUR J. O. LACOURSIÈRE, SUR LE LEVER
DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA RIVIÈRE NATASHQUAN,
COMTÉ DE SAGUENAY.

A l'honorable A. TURGEON,
Commissaire de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur le Commissaire,

Conformément aux instructions reçues de vous en date du 18 mai 1900, ayant trait au levé d'une partie de la rivière Natashquan, située sur la côte Nord du golfe St. Laurent, comté de Saguenay, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant :

A partir du 110ième poteau milliaire que j'ai trouvé sur la rive droite de la rivière Natashquan, où Monsieur l'arpenteur P.-C. Talbot, a terminé ses opérations en 1890, j'ai fait le levé de cette rivière jusqu'à la distance de 73 milles dans la branche Nord-Ouest et de 83 milles dans la branche du Nord.

La différence de niveau (d'après le baromètre anéroïde) entre les deux points extrêmes est de 1451 pieds dans la branche Nord, et de 1421 pied dans la branche Nord-Ouest.

SOL.

Dans le cours de cette exploration, je n'ai pas trouvé un seul endroit propre à la culture, c'est un terrain excessivement rocheux, très montagneux et sablonneux partout.

BOIS.

Le bois offre peu d'importance ; les montagnes élevées qui bordent les rives de cette rivière, sont boisées de sapin, de bouleau, et d'épinette noire et blanche, en général de courte venue. A cinquante milles environ de mon point de départ, il y a un brulé de chaque côté de la rivière qui se prolonge sur une distance de vingt milles. Cette rivière est peu profonde ; des battures de sable et de roches la traversent presque en entier à plusieurs endroits.

Le courant est très fort partout : il y a une quantité de rapides et de chutes dans les derniers vingt-cinq milles que j'ai relevés, qui rendent la navigation en canot des plus difficiles. Aucun portage n'avait encore été débarassé dans cette dernière partie, car les naturels du pays, rendus à un certain endroit tel qu'il appert sur mon plan par la Station 134, laissent la rivière Natashquan et prennent un portage vers l'Est qui les conduit à la source d'autres rivières.

PÊCHE ET CHASSE

Je ne puis dire autre chose, que, j'ai été fort surpris de trouver la partie supérieure de la rivière Natashquan si pauvre en poissons ; plusieurs fois nous avons essayé la pêche, mais toujours sans succès. En revanche, la chasse est abondante, l'ours est en grande quantité, il y a aussi beaucoup de caribous, de loutres, de castors et de visons.

La difficulté de me frayer un chemin sur les bords de cette rivière à travers les caps de roche ; l'obligation dans laquelle je me trouvais de débarrasser les aulnes sur les rives pour en faire le relevé m'ont empêché d'aller plus loin dans cette rivière. D'après les renseignements que j'ai eus des sauvages de la localité, cette rivière est en rapides et cascades jusqu'à sa source, se perdant en une foule de petites ramifications d'aucune importance et sans lac.

Ces renseignements désintéressés m'ont paru assez vraisemblables, pour la longueur que j'ai parcourue ; en effet la Natashquan est très considérable à son embouchure à la mer et mesure en largeur près de trois milles, et à l'endroit où j'ai terminé, elle n'atteint guère que quatre-vingts pieds. Soit à une distance de 200 milles du golfe St-Laurent.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre tout dévoué serviteur,

(Signé), J. O. LACOURSIÈRE, A. G.

Batiscan, 25 septembre 1900.

APPENDICE No 33.

RAPPORT DE M. L'ARPENTEUR J.-E. GIRARD, SUR LE LEVER D'UNE
PARTIE DU BRAS NORD-OUEST DE LA RIVIÈRE, ST. AUGUSTIN,
COMTÉ DE SAGUENAY, (CÔTE NORD)

A l'honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

La partie du Bras Nord-Ouest de la rivière St. Augustin, que j'ai relevée d'après instructions de votre Département, en date du 19 mai 1900, n'est pas considérable. Depuis le point de départ, c'est-à-dire, depuis le ruisseau appelé "Middle Cabine", jusqu'au point terminal de mes opérations, distance d'environ vingt-sept milles, la rivière coule à travers un pays peu accidenté, et qui offre des plateaux assez considérables pour y faire de bons établissements

Le sol dans la majeure partie de ce parcours est formé de glaise recouverte d'une couche de terre jaune variant de 5 à 10 pieds d'épaisseur, ce qui est une excellente terre pour la culture.

Il y a de l'épinette de bonne grosseur pour le commerce sur tout le parcours de cette rivière, surtout depuis le ruisseau de la chute de 50 pieds en montant; malheureusement, ce bois n'est pas en assez grande quantité pour en rendre l'exploitation payante

Les seuls poissons qui fréquentent cette rivière sont la truite et le saumon, chaque année, les sauvages qui hivernent sur les bords de cette rivière, prennent une quantité considérable de cette dernière espèce, surtout sur le tributaire appelé: "rivière à Saumon."

Parmi les animaux à fourrure, on rencontre la martre, le castor, le vison et la loutre. J'ai vu plusieurs traces d'ours, mais les sauvages n'aiment pas à chasser cet animal, car disent-ils, il est trop dangereux.

A environ cinq milles du point terminal de mes opérations, la rivière se divise en deux branches, et trois milles plus haut, il y a une autre branche qui réduit la rivière à un ruisseau.

J'aurais désiré faire le relevé de la rivière à Saumon sur un parcours d'une dizaine de milles, mais il n'y avait presque pas de possibilité d'aller au-delà du point terminal de mes opérations sur cette rivière, laquelle, à cet endroit, n'est plus que chutes et cascades, dont les rives sont des montagnes escarpées très difficiles à franchir.

Les eaux de ces rivières montent de six pieds au printemps.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très humble serviteur,

(Signé) J.-E. GIRARD,
Arp. géomètre.

Bécancourt, 6 mars 1901.

APPENDICE No. 84.

RAPPORT DE M. L'ARPENTEUR J. E. GIRARD, SUR LA PARTIE INFÉRIEURE
DE LA RIVIÈRE ST-AUGUSTIN, COMTÉ DE SAGUENAY,
(COTE NORD)

A l'honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec,
Monsieur,

La rivière St-Augustin coule à travers les montagnes des Laurentides du nord au sud et se jette dans le Golfe St-Laurent. Elle est facile à remonter en canots légers jusqu'au premier rapide qui est à deux mille en amont de la rivière à Maurice ; de là, jusqu'au point terminal de mes opérations, on ne rencontre que quelques milles d'un courant médiocre, le reste n'est que rapides qu'il faut remonter à la perche, à la cordelle, et même quelquefois, il est nécessaire de faire des portages.

Les rives, à partir du Golfe jusqu'à la rivière à Maurice, sont des plateaux élevés de terre glaise sur laquelle repose une couche de sable mélangé avec de la terre noire. L'épaisseur de cette couche de terre est de cinq à dix pieds. L'on pourrait facilement faire un peu de culture sur tout le parcours de cette partie de la rivière St-Augustin, malheureusement les habitants de cet endroit sont des pêcheurs qui ne veulent faire aucune culture.

J'ai indiqué sur le plan l'endroit où la rivière traverse une couche de glaise à peinture, d'une épaisseur d'environ quinze pieds.

Il y a encore de beaux plateaux en amont de la rivière à Maurice, mais pas assez grands pour faire de belles fermes.

Les bois qui dominant sont le bouleau, le sapin et l'épinette, il y aurait assez de cette dernière espèce pour l'exploitation si elle était de bonne qualité, la plupart des grosses épinettes ont le cœur gâté. Ces bois poussent sur les bords de la rivière jusqu'à une distance de un mille environ ; plus loin, on ne voit que de jeunes bouleaux dans le versant des montagnes. Je ne crois pas me tromper en disant que sur le parcours de la partie que j'ai relevée, il n'y a pas plus de mille arbres qui soient bons pour l'exploitation.

Les seuls poissons qui fréquentent cette rivière sont la truite et le saumon qui sont en abondance.

Cette rivière est recherchée des chasseurs sauvages pour la quantité et la qualité des animaux à fourrure qu'on y trouve.

La Compagnie de la Baie d'Hudson a un poste très considérable sur cette rivière, à environ six milles du hayre du large. Les sauvages qui visitent ce poste sont au nombre d'une centaine de familles.

Je n'ai pas cru devoir remonter cette rivière plus loin, la suite de rapides qu'il y a au-delà, rendait ce travail impraticable en été.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très humble serviteur,

(Signé) J.-E. GIRARD,
Arp. géomètre.

Québec, 8 mars 1901.

APPENDICE No. 35.

RAPPORT DE M. L'ARPENTEUR GIRARD SUR LA RIVIÈRE "GROS MÉCATINA,"
COMTÉ DE SAGUENAY

A l'honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

La rivière " Gros Mécatina " coule à travers les montagnes des Laurentides et se jette dans le Golfe St-Laurent à quarante milles environ en amont de la rivière St-Augustin.

Cette rivière traverse vingt-deux lacs, dont quelques-uns ont 5 à 8 milles de longueur, les parties de cette rivière qui relient ces lacs, sont généralement des rapides et des chutes dont quelques-unes atteignent au delà de cinquante pieds de hauteur et qu'il nous faut franchir bien souvent, en portageant par des chemins détournés. A cause de ces chutes, la rivière est tout à fait impropre à la navigation ; elle ne peut même être navigable pour les canots que sur les lacs.

Les rives de cette rivière sur presque tout son parcours sont des rochers de granit, plus ou moins élevés, recouverts d'une légère couche de terrain argileux et de mousse, tout à fait impropre à la culture.

Les bois qui y croissent sont l'épinette, le sapin et le bouleau qui atteignent rarement plus de douze pouces de diamètre.

J'ai constaté d'après les informations prises et les expériences que j'ai faites moi-même que cette rivière est très poissonneuse ; le saumon et la truite y abondent, surtout : M. George Reed qui fait la pêche au saumon à l'embouchure de cette rivière, a capturé de cette espèce, le printemps dernier, assez pour en saler trente barils ; le même pêcheur m'affirme avoir salé trois barils de truite, prises à l'embouchure de cette rivière. Cette dernière espèce de poisson se trouve en plus grande abondance encore dans les lacs ; je prouve cet avancé par le fait que dans un quart d'heure un seul pêcheur pouvait en capturer assez pour le repas de six hommes. Il en a été pris dans le dixième lac qui mesurait vingt-quatre pouces de longueur.

On me dit qu'autrefois les sauvages faisaient la chasse le long de cette rivière ; je ne vois pas pourquoi ils ont discontinué, car on y rencontre encore beaucoup de loutres, visons, martres, pékan, etc.

Je suggérerais aux amateurs de chasse et de pêche d'aller tenter une expérience dans cette rivière.

Le climat, quoiqu'un peu plus froid qu'à Québec, est néanmoins très salubre.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Votre humble serviteur,

(Signé) J. E. GIRARD,
Arpt -Géomètre.

Québec, 8 mars 1901.

APPENDICE No 36.

EXTRAIT DU RAPPORT OU PROCÈS-VERBAL DE L'ARPENTAGE D'UNE
PARTIE DU CANTON JETTÉ, COMTÉ DE MATANE, PAR
C. SAM. LEPAGE, ECR., ARPENTEUR.

A l'honorable S. N. Parent,
Premier Ministre et Commissaire des T. M. et P.,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

.....
.....L'aspect général de ce territoire est
quelque peu désenchanteur quand on l'observe en bloc du sommet des
montagnes ou des points culminants : cependant cette impression
désagréable disparaît au fur et à mesure qu'on pénètre dans ce terrain et
qu'on l'explore dans toutes ces parties. Quoiqu'il y ait quelques mon-
tagnes ou quelques collines, des côtes assez nombreuses et quelquefois
assez élevées, il n'en est pas moins vrai que le terrain est en général plutôt
ondulé et accidenté. Presque partout le flanc des côtes, des collines et
des montagnes est en pente douce et en bonne, très bonne terre jaune
mêlée d'un peu d'argile, et très propre à produire le blé, l'avoine, l'orge,
le sarrasin, les pois, souvent le foin et de très bons pâturages.

On peut affirmer que le sol est presque partout de très bonne qualité,
propre à produire toutes les céréales et tous les fourrages que produit la
Province de Québec, et en abondance, autant que dans les meilleures
paroisses agricoles des comtés de Matane, Rimouski et Bonaventure. C'est
un sol qui ressemble beaucoup à celui des cantons Lepage, Causapsal,
Métalik, Humqui et Pineault, et de la même valeur agricole. Sa surface
est ondulée et accidentée mais pas plus que celle des terres des cantons
que je viens de nommer, pas plus que ne l'est le sol des paroisses de
Sandy-Bay, Ste-Angèle, la partie Sud de St-Octave de Métis, qui sont
toutes réputées de bonnes paroisses agricoles. L'eau y est en abondance
et d'un accès facile partout ou presque partout, car à part les ruisseaux
qui sont très nombreux et qui traversent la largeur des terres pour la
plupart, il y a de nombreuses sources d'eau ici et là, des marais, des bas-
fonds, des étangs, etc., et nulle part elle n'est en assez grande abondance
pour nuire ou être dommageable, à part peut-être à l'occasion des grandes
eaux du printemps comme partout ailleurs.

Ce territoire a été dans sa plus grande partie dévasté à plusieurs reprises par des incendies qui ont dû détruire des forêts de bien grande valeur, à en juger par les vieux troncs de pin, cèdre, etc., encore recouverts d'une couche de charbon. La nature du sol et sa conformation m'engage à croire qu'il devait surtout avoir été boisé en merisier, érable, bouleau, pin, épinette, cèdre, plaine, peuplier, et que le gros bois franc y dominait. On y trouve aujourd'hui les mêmes essences forestières, mais de petit diamètre presque partout, et en quelques endroits de dimension moyenne. Il y a du jeune bois ici et là, du jeune pin surtout qui parviendrait à de belles dimensions dans un avenir rapproché s'il n'était sitôt exploité. J'ai remarqué qu'il y a presque partout de l'épinette noire en grande quantité et d'assez belles dimensions en égard à cette espèce de bois qui ne vient jamais bien gros. C'est mon opinion qu'il y aurait amplement du bois de pulpe pour en faire avantageusement l'exploitation. C'est aussi mon opinion que les grands feux qui ont détruit la forêt, pendant sans doute quelque grande sécheresse, ont eu pour effet de cuire l'argile mêlée au sol et de le rendre ainsi compacte, ce qui aurait occasionné l'eau des neiges et des pluies à séjourner plus longtemps sur la surface du sol et ce, jusqu'à ce que l'effet des gelées, pendant plusieurs années consécutives, eût été de réduire en terre ou en petites parcelles cette argile à demi cuite et c'est ce qui expliquerait la présence ici de certains bois qui croissent habituellement sur les terrains humides et pauvres, ce qui expliquerait leur présence, dis-je, sur un sol riche, pas absolument frais et bien drainé naturellement comme celui du canton Jetté.

Le sol est quelque peu rocailleux en général mais pas assez pour en empêcher la culture. Comme presque partout dans la Gaspésie, il y a des endroits rocheux qui seront d'une culture difficile ou absolument impropre à la culture, mais ces endroits sont rares et de peu d'étendue.

Comme je le disais plus haut le terrain des cinq premiers rangs de Jetté est généralement ondulé et accidenté, mais presque partout très cultivable et très propre à produire avec avantage toutes les céréales et tous les fourrages propres à la province de Québec, et on ne saurait trouver de meilleures terres dans la vallée de Matapédia pour le pâturage et partant pour assurer le succès de l'industrie laitière.

Les chemins de chantier Moffat et Anderson qui ont leur point de départ, le premier à Beau-Rivage dans la partie sud de Métalik et l'autre du village de Causapscau ou mieux dans la partie nord de Métalik où il est relié à Causapscau par le pont qui traverse la Matapédia, ces deux chemins, dis-je, sont de très bons chemins d'hiver par lesquels on peut

transporter même en été, mais avec des difficultés et de la misère à l'aide de voitures traînantes tirées par des bœufs, tout ce dont un colon aurait besoin pour son installation au début de ses travaux de défrichement. · Eu égard à l'ouvrage déjà fait et au tracé assez favorable de ces chemins, il ne faudrait relativement que peu de déboursés pour en faire des chemins bien passables pour les voitures d'été, ainsi qu'il en a été fait du chemin de chantiers Moffat, le long de la rivière Humqui, dans les cantons Humqui et Pineault.

Dans mon humble opinion, il n'y a pas dans ce territoire de cours d'eau assez puissant pour faire mouvoir, activer de grandes industries, mais il y a de nombreux endroits où il serait facile d'installer avec avantage un moulin à farine, des petits moulins à scier la planche, les madriers, le bardeau pour le service des colons.

Le tout respectueusement soumis.

Fait en duplicata à Sandy-Bay, ce trente-unième jour de juillet de l'an mil mil neuf cent deux.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble serviteur,

(Signé) C. SAM. LEPAGE, A. G.

APPENDICE No 37.

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'ARPEMENTAGE DU RÉSIDU DU CANTON MÉTALIK,
COMTÉ DE MATANE, PAR C. SAM. LEPAGE, ÉCR., ARPEMENTEUR.

A l'honorable S. N. PARENT,

Premier Ministre et Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec

Monsieur le Premier Ministre,

.....
..... Le septième rang est presque partout ou ondulé ou accidenté, le terrain depuis le lot No 8 jusqu'à la ligne latérale sud du canton, étant généralement incliné de cinq à huit degrés vers l'ouest. Le sol est généralement de terre calcaire jaune mêlée d'un peu de *terre grasse*, et est de qualité supérieure pour la production des grains, des fourrages et des légumes qui croissent dans l'Est de la Province. Les huit premiers lots et les quatre derniers sont beaucoup plus accidentés, même montagneux, cependant il y a sur chacun de ces lots des étendues de terrain assez notables très propres à l'exploitation agricole et dont le sol est excellent.

Le feu a autrefois dévasté et anéanti la forêt dans les septième et huitième rangs et le bois qui y a depuis poussé étant encore jeune est en général de petit diamètre, long et épais. On y trouve le sapin partout, le bouleau et l'épinette blanche et noire presque partout, le cèdre, le pin, le merisier en maints endroits, et quelquefois l'érable, la plainc, le tremble et le peuplier.

Le huitième rang est plus accidenté et plus montagneux que le septième. La qualité générale du sol est la même qu'au septième rang, hormis aux approches de la Petite Branche Nord de la McKinnon et du lac McKinnon sur les lots compris entre les numéros treizième et trentième où le terrain sur une lisière d'un à deux arpents de largeur sur chaque côté du lac et de la rivière est bas, humide et savanneux, où la terre jaune fait place à la terre noire, et où l'épinette rouge et l'épinette noire dominent.

Une partie notable du huitième rang est impropre à la culture à cause des montagnes qui s'y trouvent ou des terrains savanneux. Mais à part cela le terrain, quoiqu'accidenté, est cependant de qualité supérieure pour la culture des grains et des fourrages qui donneraient certainement de très bons rendements.

Les chemins de chantiers indiqués sur mon plan partant, celui d'Anderson, au pont de Causapskal, sur la Métapédia, et celui de Moffat partant de la nouvelle paroisse de Beau-Rivage, offrent tous deux des avantages appréciables au développement agricole de tous les rangs de Métalik et des cinq premiers de Jetté, ces chemins étant déjà assez améliorés pour qu'on y passe même avec des voitures roulantes.

C'est mon opinion qu'avec de l'aide et de l'encouragement, les colons se dirigeront bientôt vers ces deux cantons qui formeront dans un avenir rapproché plusieurs paroisses florissantes, car les terres sont bonnes et relativement proche du chemin de fer, ce qui permettra aux colons de placer facilement leurs produits sur le marché.

J'ai constaté au cours de mes opérations d'arpentage et dans mes voyages à travers la forêt que le gros gibier abonde dans ces parages, ayant plusieurs fois rencontré des orignaux, des caribous, des chevreuils, et souvent plusieurs ensemble.

Il est regrettable que les lois de chasse ne soient pas mieux observées qu'elles ne le sont. Ainsi il m'est arrivé de trouver vers la fin de mars dernier (1902), dans le canton de Jetté, la viande de plusieurs orignaux qui avaient été abattus peu de jours auparavant à en juger par les pistes toutes fraîches des animaux et des chasseurs sur la neige. D'ailleurs c'est un fait connu que plusieurs personnes, chasseurs, gens des chantiers de bois et amateurs du sport, ne se gênent nullement d'aller en tout temps de l'année faire un tour de chasse dans la vallée de Matapédia et d'en rapporter souvent une abondante venaison de gibiers de toutes sortes qu'on vend assez ouvertement et assez facilement aux consommateurs.

J'ai vu au lac McKinnon, sur la Petite Branche Nord et la Grande Branche Nord de la McKinnon, de très nombreuses pistes de loutres, et aussi partout ici et là des pistes de loups cerviers, de pekans, de martes, de visons et de caribous, orignaux et chevreuils.

J'ai aussi constaté qu'il y a dans la rivière McKinnon et dans ses affluents, de la truite, mais en petite quantité, et elle n'est pas bien grosse ; j'ai même vu un saumon d'eau salée qui a dû hiverner dans la rivière McKinnon.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble serviteur,

(Signé) C. SAM. LEPAGE, A. G.

Sandy-Bay, 27 février 1903.

APPENDICE No 38.

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. L'ARPENTEUR J. E. GIRARD, SUR L'ARPENTAGE DU BLOC " A " DU CANTON GILLIES, COMTÉ DE PONTIAC.

A l'honorable Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec,

Monsieur,

.....
.....Le sol en général, est accidenté et rocheux, par conséquent peu propre à la culture. Il n'y a que la partie nord du lac Usborne et quelques plateaux de chaque côté de la rivière, où la dite maison " Gillies Bros., limited ", a fait quelques défrichements qui soient composés de terre jaune sablonneuse et propre à la culture. Cette maison a aussi fait déboiser près de 200 acres de terre sur le côté ouest du dit lac, mais le sol y est tellement rocheux qu'il n'est propre que pour des pâturages.

Le feu qui a ravagé ce territoire, il y a 25 ans, me dit-on, n'a épargné, du dit bloc " A ", que la partie ouest du lac Usborne. Les essences qui y croissent sont le sapin, l'épinette, le merisier, le bouleau, le cèdre et quelques pins de qualité inférieure; ailleurs, la forêt y est formée d'arbres de deuxième pousse; sapins, bouleaux, trembles et cyprès de petites dimensions.

Sur la dite Branche Est de la rivière Coulonge, à un demi mille environ en aval de l'embouchure de la décharge du lac Usborne (Ruisseau " John Bull "), il y a une chute de onze (11) pieds sur la crête de laquelle la dite maison " Gillies Bros., limited ", a fait construire une écluse qui sert au flottage des billots. La rivière à cet endroit n'ayant que quatre-vingt-cinq (85) pieds de largeur et son débit étant peu considérable, je ne crois pas que cette chute puisse jamais être utilisée pour quelque industrie importante.

Toutes les observations et opérations faites au cours du chaînage du périmètre du dit " Bloc A " sont indiquées dans le carnet d'opérations ci-joint.

J'ai l'honneur d'être,

Votre humble serviteur,

(Signé) J. E. GIRARD,

Arpt. géomètre.

Québec, 13 juin 1903.

APPENDICE No 39.

RAPPORT DE M. L'ARPENTEUR C. A. BOURGET, SUR L'ARPENTAGE D'UNE
PARTIE DE LA SEIGNEURIE DE PABOS, COMTÉ DE GASPÉ.

A l'Honorable S. N. Parent,
Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur l'arpentage du fronteau du quatrième rang de la Seigneurie de Pabos, comté de Gaspé, et de la ligne entre cette seigneurie et celle de la Grande Rivière, de la ligne entre les lots 24 et 25 du 4ème rang et aussi de la ligne Ouest de ce même rang.

En vertu des instructions qui m'ont été confiées par votre Département, le 12 février 1903, je me suis rendu aussitôt sur les lieux, et après les préparatifs nécessaires, j'ai procédé à renouveler la ligne entre la Seigneurie de la Grande Rivière et celle de Pabos, depuis le trait-carré du 4e rang, afin d'établir la profondeur de cette dernière concession.

Dans cette ligne, on remarque que le bois comme partout ailleurs en général, est de peu d'importance ; le mérisier, le sapin, l'épinette et le bouleau qui constituent les principales essences du terrain arpenté, avec une certaine quantité de cèdres en quelques endroits, ne dépassent guère 12 pouces de diamètre en moyenne.

Le terrain est un peu accidenté et la terre parait de bonne qualité, c'est une terre jaune contenant plus d'argile que de silez, comme j'ai pu le constater en plaçant mes bornes, car nulle part, je n'ai trouvé le terrain gelé.

Dans la ligne séparant le quatrième et le cinquième rang, le bois est le même à peu d'exception près ; la plupart des épinettes de valeur ont été enlevées et celles que l'on voit n'ont que de 7 à 10 pouces de diamètre quelques-unes atteignent 18 à 20 pouces, comme sur le lot 14.

Le terrain depuis le lot No 1 jusqu'au lot No 23, traversé par la rivière du Petit Pabos, est en général de bonne qualité et très propre à la culture, c'est une terre jaune forte et exempte de roches. Le fait est que

presque tous les lots ont été vendus dernièrement par l'agent des Terres de la Couronne, à Percé, et plusieurs autres, depuis que l'arpentage est terminé; les propriétaires de ces lots sont en mesure maintenant de pouvoir les protéger plus facilement et aussi de ne pas empiéter sur les limites à bois du cinquième. Il y a encore du cèdre sur les lots 20 et 21 et quelques autres, mais les plus beaux ont été enlevés, le terrain est uni en général, excepté aux endroits traversés par des ruisseaux dont les bords sont élevés.

La rivière du Petit Pabos est renommée dans le pays pour ses berges escarpées qui sont presque partout de véritables montagnes abruptes, aussi la colonisation sera-t-elle toujours difficile pour ne pas dire impossible à l'ouest de cette rivière où le terrain est beaucoup plus accidenté qu'à l'est. La coulée plate sur le lot 26 forme un véritable précipice de 250 à 300 pieds de hauteur.

Les lots 27, 28 et 29 jusqu'au lot 38 où l'on rencontre un ruisseau important appelé le ruisseau "à la truite", sont assez bien boisés, mais le terrain en général est accidenté et entrecoupé de ravins plus ou moins profonds.

La Branche Nord du Grand Pabos qui se trouve un peu plus à l'ouest et qui coule entre des montagnes très élevées, reçoit les eaux de plusieurs petits ruisseaux qui comme elle, se sont creusé un lit de plus en plus profond à mesure qu'ils s'approchent de cette rivière. J'ai remarqué de belles épinettes sur les lots 28, 29, 31, 35 et quelques pins sur le lot 38; le terrain est bon, c'est une terre grise, forte qui produirait beaucoup si les montagnes et les coulées ne mettaient pas un obstacle à la colonisation comme je l'ai déjà fait remarqué.

La ligne entre les lots 24 et 25 du quatrième rang, rencontre la rivière du Petit Pabos à 65.00 chs. et les montagnes sont escarpées de chaque côté de cette rivière; on rencontre dans cette ligne du merisier, du sapin, cèdre et quelques épinettes et la terre est aussi de bonne qualité.

La ligne ouest du lot No 49 n'est qu'une succession de collines et de ravins, et présente les mêmes bois et sol que l'on voit ailleurs; elle forme à son extrémité nord un plateau élevé recouvert de merisiers, bouleaux et autres essences de bonnes dimensions.

Le tout humblement soumis,

(Signé) C. A. BOURGET, A. G.

Village Lauzon, Lévis, 4 juin 1903.

APPENDICE No 40.

RAPPORT SUR LE LEVÉ DE LA RIVIÈRE RUPERT ET DE LA RIVIÈRE A LA MARTE, PAR E. H. N. PITON, ECR., ARPENTEUR.

Québec, 11 septembre 1903.

A l'honorable S. N. PARENT,
Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Me conformant à une demande de votre département, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant, touchant le levé de la rivière Rupert et de la rivière à la Marte, levé que j'ai fait pour M. l'arpenteur C. E. LeMoine.

Cette opération a été exécutée durant les mois de juillet, août et septembre de l'année 1900.

J'ai fait mon travail, en suivant d'abord la rivière Rupert depuis son origine, c'est-à-dire depuis le lac Mistassini, jusqu'au portage traversant la faite qui la sépare de la rivière à la Marte, que je descendis ensuite.

Je partis, du poteau planté à la *décharge* du lac Mistassini par M. C. E. LeMoine, en 1899. De ce point, la rivière Rupert se divise en plusieurs canaux, dont un des plus grands se dirige vers le nord. Je suivis ce canal sur une certaine longueur, et lorsque je m'aperçus que je n'étais pas sur la *route de canot* qui conduit à Rupert House, je retournai sur mes pas pour aller prendre un autre canal, que je suivis jusqu'au lac *Miskittenu*, d'où les eaux s'échappent par deux issues, aux stations 447 (a) et 449 du plan. De ce lac, toujours en suivant la route qui conduit à Rupert House je me rendis par un petit portage séparé en deux par un étang que je traversai, à un grand lac dont les eaux se deversent dans la rivière Rupert. De ce lac, je pus atteindre, en passant par un petit portage, les eaux de la rivière à la Marte, et, chemin faisant, je levai le plan de tous les lacs que je rencontrai.

A sa naissance, au lac Mistassini, la rivière Rupert répand ses eaux dans plusieurs directions et sur de vastes étendues, ce qui la fait prendre plutôt pour un lac rempli de nombreuses îles que pour une rivière. Il y

a là tant d'îles qu'il serait bien difficile au voyageur qui s'y aventurerait sans guide de trouver la route de canot conduisant à Rupert House, à moins qu'il n'eût avec lui un plan de la rivière. Partout où j'ai opéré, j'ai suivis, en enlevant les plans, tous les lacs qui se trouvent sur la *route de canots*, aussi loin que je sois allé. Cette route passe par tous les portages indiqués sur le plan.

Le terrain, dans la région que j'ai traversée, est généralement onduleux ou plan, couvert en très grande partie d'une forêt d'épinette noire de grosseur moyenne mais propre à la fabrication de la pâte de bois ; en certains endroits où la forêt a été détruite par les incendies on ne rencontre que l'airelle, arbuste qui produit le bluet. Toutes les régions dévastées par le feu sont indiquées sur le plan.

Vu le nombre considérable de canaux qui existent sur cette rivière, il m'était impossible, au cours d'une exploration comme celle que je faisais, d'entreprendre une étude des pouvoirs hydrauliques que l'on rencontre sur la rivière Rupert et sur la rivière à la Marte, mais en aval du confluent de celles-ci, la rivière principale doit donner un pouvoir d'eau énorme.

Comme je l'ai fait remarquer plus haut, l'essence qui croît principalement dans cette région est l'épinette noire propre à la fabrication de la pâte de bois ; en quelques endroits cette épinette est entremêlée d'un peu de sapin et de bouleau.

Le sol est généralement sableux, reposant sur une couche argileuse en certains endroits ; il est, en général, exempt de roches. Si le climat est bon, je ne doute pas que l'on puisse obtenir là de bonnes moissons ; j'ai cependant remarqué que, dans chacun des mois durant lesquels je me suis trouvé dans cette région, il s'est produit de fortes gelées ; mais je ne sais pas qu'elle amélioration les défrichements et la culture du sol pourraient apporter au climat.

L'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Mistassini, récolte chaque année des pommes de terre et autres végétaux, et il m'a dit être certain que l'avoine et d'autres céréales y mûriraient.

Il y a un grand nombre de loutres dans les lacs, et les ours y sont aussi très nombreux. Je n'ai rencontré aucun signe qui pût m'indiquer la présence du castor dans cette région ; mais je suppose, tout de même, qu'il doit y en avoir dans les petits lacs et les étangs.

L'orignal, le caribou et le chevreuil sont très rares, du moins c'est ce que m'ont dit les sauvages.

Tous les lacs sont remplis de poisson. La rivière Rupert contient en quantité: de la truite, du poisson blanc, du brochet, etc. S'il n'y a pas de truite, dans les lacs de la rivière à la Marte, ceux-ci sont au moins aussi bien peuplés des espèces nommées plus haut

Je crois que c'est là à peu près tout ce que j'ai à dire au sujet de cette région : tous les autres détails se trouvent sur le plan.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé), E. H. N. PITON, A. P.

APPENDICE No 41.

EXTRAIT DU RAPPORT DU RENOUELEMENT DE L'ARPENTAGE D'UNE
PARTIE DE LA SEIGNEURIE DE ST-GABRIEL, COMTÉ DE QUÉBEC

Québec, 30 janvier 1904.

Honorable S. N. PARENT,
Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur,

.....Le terrain est généralement montagneux et accidenté, cependant nous rencontrons des couches de terre jaune très grasse, avec terroir noir.

Le bois est généralement de la meilleure qualité et de bonne taille, nous rencontrons le sapin, bouleau, épinette, mérisier, érable, etc., le mérisier et l'épinette sont les essences dominantes.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé), N. J. E. LEFRANÇOIS, A. G.

APPENDICE No 42.

RAPPORT DE L'ARPENTAGE DES RIVIÈRES SKIMENAC ET DE LA PARTIE
DE LA RIVIÈRE GRANDE CASCAPÉDIAC ET DE SES TRIBUTAIRES.

Québec, juin 1901.

L'honorable Commissaire de la
Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre les plans et les carnets d'arpentage de la rivière Skimenac ainsi que d'une partie de la Grande Cascapédiac et de ses tributaires, le tout, fait en vertu de mes instructions de mai 1890, lesquelles me donnaient l'arpentage des cantons de Bonaventure non encore rearpentés et des rivières qui se déchargent dans ces cantons, du moment que ces travaux étaient jugés nécessaires.

Je me suis rendu dans la plupart des tributaires de la Grande Cascapédiac, sur la partie de la rivière dont j'ai fait le relevé, dans un certain nombre aussi loin que l'état de la glace le permettait, et dans d'autres, je me suis arrêté là où ils étaient tellement étroits ou embarrassés pour aller plus loin, et même pour aller là où je me suis rendu, il était nécessaire de bucher autant que pour débarrasser une ligne dans le grand bois.

J'ai dû faire la vérification de la partie de la Grande Cascapédiac à partir de la ligne de New-Richmond jusqu'à la Branche du Lac pour établir la position des différents tributaires situés dans cette partie, les embouchures de ces tributaires n'étant pas montrées sur les plans faits jusqu'ici.

Il y a entre mes mesures et les mesures déjà prises de cette partie de la rivière une différence de près d'un mille, mais comme j'ai fait un chaînage double partout où l'état de la glace ne permettait que l'usage de la mire et un chaînage triple partout où il était possible de chaîner sur la glace, je n'ai aucun doute quant à mes mesures.

Je n'ai pu exécuter qu'une partie des travaux qui m'étaient confiés, les grandes pluies de la fin de mars rendant tout travail impossible, et

tement dénudée par un brûlé et semble si désolée qu'elle parait incapable de rien produire.

Dans la branche au Saumon le bois est en assez grande abondance dans les vallées de ruisseau; mais sur le bord de la rivière, vers la tête surtout, la petite épinette noire de 7 à 8 pouces est le bois dominant, cependant à aller jusqu'au chutes et même jusqu'au 20e mille on rencontre de belles épinettes sur les plateaux qui bordent cette branche.

Je dois aux bons offices de M. R. H. Montgomery, le pionnier des marchands de bois du pays et le plus expérimenté, d'avoir pu faire autant de travail que j'ai fait. Ses voitures et ses camps étaient à ma disposition, et tant que ses hommes ont travaillé, mes employés comme moi-même nous recevions toujours la plus cordiale hospitalité. Son fils qui dirigeait les travaux du bois s'est empressé en toute circonstance de me faciliter le ravitaillement, et j'ajouterai que le chemin du portage de 35 milles construit par ce Monsieur, le long de la Grande Cascapédiac, m'a presque sauvé au retour alors qu'il m'eût été impossible de passer sur la rivière; je le remercie donc avec le plus grand plaisir des services reçus; je lui dois en plus beaucoup de renseignements sur l'histoire du pays que je vous communiquerai dans mon rapport final, lorsque j'aurai terminé le levé du plan de cette rivière, sur laquelle je retournerai à l'automne aussitôt que la glace le permettra.

•

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

(Signé)

GEO. P. ROY,

A. G.

APPENDICE No 43.

ÉTAT résumé des dépenses totales encourues pour les travaux du cadastre, dans la province de Québec, depuis l'origine de ces travaux jusqu'au 30 juin 1904.

Montant dépensé durant l'année terminée le 31 décembre 1866.....	\$2,033 18	
Montant dépensé durant les six mois expirés le 30 juin 1867.....	4,401 89	
Montant dépensé durant les 12 mois expirés le 30 juin 1868.....		\$ 6,435 07
do do do 1869.....		6,963 56
do do do 1870.....		8,925 95
do do do 1871.....		12,733 51
do do do 1872.....		16,202 70
do do do 1873.....		20,000 00
do do do 1874.....		18,202 00
do do do 1875.....		26,148 95
do do do 1876.....		44,518 33
do do do 1877.....		56,100 21
do do do 1878.....		93,899 79
do do do 1879.....		100,000 00
do do do 1880.....		65,223 78
do do do 1881.....		65,618 66
do do do 1882.....		40,000 00
do do do 1883.....		41,960 00
do do do 1884.....		30,993 00
do do do 1885.....		36,000 00
do do do 1886.....		20,000 00
do do do 1887.....		21,000 00
do do do 1888.....		29,000 00
do do do 1889.....		30,000 00
do do do 1890.....		35,000 00
do do do 1891.....		31,000 00
do do do 1892.....		58,000 00
do do do 1893.....		19,985 00
do do do 1894.....		20,000 00
do do do 1895.....		30,000 00
do do do 1896.....		20,000 00
do du 1er de juillet 1896, au 9 janvier 1897.....		12,336 73
do du 9 janvier au 30 juin 1897.....		9,627 36
do durant les 12 mois expirés 30 juin 1898.....		20,000 00
do do do 1899.....		12,000 00
do do do 1900.....		15,000 00
do do do 1901.....		17,000 00
do do do 1902.....		15,000 00
do do do 1903.....		13,199,37
do do do 1904.....		14,000 00
		1,154,773 97

V. DÉROME,
Comptable.

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE N^o 44.

TABLEAU général donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904.

COMTÉ.	LOCALITÉ CADASTRÉE.	Nombre de lots portés au livre de renvoi.	Superficie, acres.	NOM DE L'ARPENTEUR.
Lac St-Jean.....	Mésy, canton.....	290	37,694	P. H. Dumais.
Matane.....	Ste-Marie de Sayabec, paroisse.....	542	15,880	P. P. V. du Tremblay.
do.....	St-Pierre du Lac, paroisse.....	389	14,886	J. F. Richard.
do.....	St-Benoit-Joseph-Labre (partie).....	219	14,292	do
Mégantic.....	Thefford, canton.....	840	62,210	J. B. O. Legendre.
Gaspé.....	Newport, do.....	700	54,290	C. A. Bourget.
do.....	Pabos, municipalité.....	750	53,863	do
Compton.....	Bury (revision), canton.....	1,040	55,544	P. Gosselin.
	Totaux.....	4,770	308,659	

E. E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

CHS. CHARTRÉ,

Secrétaire du cadastre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No. 45.

ÉTAT indiquant les dépenses totales des différents bureaux du cadastre, etc., le coût du cadastrage des villes, villages, paroisses et cantons ainsi que des inspections de ces arpentages, des copies de livres de renvoi et de plans, et les dépenses du bureau général, du 1^{er} juillet 1903 au 30 juin 1904.

Bureau de Montréal :		\$ cts.
G. A. Varin.....	Allocation- 12 mois ou 30 juin 1904.....	532 58
Thos Kirk.....	do do do	849 00
do	Salaire, do do	600 00
do	Vérification du cadastre du canton Bouchette.....	120 00
do	do do village Chapeau.....	34 10
do	Lever du Lac des Iles.....	45 70
do	Dépenses de bureau.....	173 25
Dépenses générales :		2,354 63
Chs Chartré.....	Allocation, 12 mois au 30 juin 1904.....	533 48
F. X. Genest.....	do do do	534 12
Geo. B. du Tremblay.....	do do do	200 00
Gustave Rinfret.....	Salaire do do	145 47
A. J. Huot.....	do do do	457 50
J. H. Samson.....	do do do	734 00
P. Gosselin.....	do do do	1,098 00
L. M. Dechesne.....	do do do	1,098 00
O. Fiset.....	do do do	549 00
Chs Chartré.....	Dépenses de voyage.....	15 00
do	Ouvrage extra.....	200 00
F. X. Genest.....	do do	50 00
G. B. du Tremblay.....	do do	25 00
J. H. Samson.....	do do	25 00
A. E. B. Courchesne.....	Copie de plans et de livre de renvoi.....	150 70
Paul Picard.....	do do	257 42
Art. Drolet.....	do do	78 00
Dlle Eva Michaud.....	do do	29 40
C. P. Casgrain.....	do do	22 60
Dlle M. L. Fontaine.....	do do	56 50

APPENDICE No 45.—*Suite.*

ÉTAT indiquant les dépenses totales des différents bureaux du cadastre, etc., le coût du cadastrage des villes, villages, paroisses et cantons ainsi que des inspections de ces arpentages, des copies de livres de renvoi et de plans, et les dépenses du bureau général, du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904.

		\$	cts.
J. H. Paquet.....	Copie de plans et de livre de renvoi.....	73	05
L. M. Dechesne.....	do do	17	46
J. H. Samson.....	do do	30	00
A. Dorval.....	do do	200	00
P. Massé.....	do do	19	45
R. Genest.....	do do	72	44
H. O. Fortier.....	do do	246	89
L. Guenette.....	do do	34	29
Geo. B. du Tremblay.....	Vérification du cadastre de St-Roch Nord.....	6	50
do	Plan des Iles de la Madeleine.....	6	00
do	Vérification du cadastre de St-Etienne.....	15	00
do	do do Charlesbourg.....	4	80
A. E. B. Courchesne.....	300 exemplaires, carte de Québec.....	75	00
Jean Bouffard.....	Examen de titres de certains lots de terre à St-Pierre du Lac.....	50	00
J. M. Croteau.....	Lever de la rivière Felton.....	276	60
Félix Pagé.....	Revison du cadastre du canton Shipton, etc.....	350	00
F. X. Genest.....	do do d'un lot à St-Henri de Lévis.....	5	00
C. A. Bourget.....	Cadastre des cantons Newport et Pabos.....	250	00
do	do do Malbaie.....	901	44
P. P. V. du Tremblay.....	do de St-Pierre du Lac.....	220	61
do	do de Ste-Marie Sayabec.....	392	85
do	do de Melbourne, etc.....	600	00
Pierre Gosselin.....	Vérification de la ligne limitative nord de Chicoutimi.....	113	65
do	Copie du plan du canton Winslow.....	15	00
do	Vérification du cadastre de St-Octave et de Ste-Flore.....	70	00
do	do do Roberval.....	50	00
do	do do Chicoutimi.....	50	00
H. B. Tourigny.....	do do d'Inverness.....	20	00
P. H. Dumais.....	Cadastre du canton Méty.....	144	05
J. F. Richard.....	do de St-Pierre du Lac et Saint-Benoit.....	134	40

APPENDICE No 45.—*Suite.*

ÉTAT indiquant les dépenses totales des différents bureaux de cadastre, etc., le coût du cadastrage des villes, villages, paroisses et cantons ainsi que des inspections de ces arpentages, des copies de livres de renvoi et de plans, et les dépenses du bureau général, du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904.

		\$ cts.
J. B. O. Legendre.....	Cadastre du canton Shefford.....	474 03
L. P. de Courval.....	do de la paroisse Ste-Victoire.....	250 00
F. X. Boileau.....	Pour impression d'instructions <i>re:</i> cadastre.....	160 30
O. Picard & Fils.....	Une boîte pour cartes.....	3 50
Hon. Trésorier Provincial..	Contribution des employés au fonds de pension.....	53 87
Total.....		14,000 00.

E.-E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

V. DEROME,
Comptable.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 46.

RAPPORT DU GÉOMÈTRE DU BUREAU DU CADASTRE, A MONTRÉAL.

BUREAU DU CADASTRE,

Montréal, 1er décembre 1904.

Monsieur E. E. TACHÉ,
Sous-ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des travaux exécutés par le bureau du Cadastre, à Montréal, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1904.

Dans la cité de Montréal et les comtés d'Hochelaga, Chambly, Jacques-Cartier, Laval, Napierville, Châteauguay, Maskinongé et Huntingdon, quarante-quatre numéros originaires du cadastre ont été arpentés, vérifiés et corrigés ; les plans et livres de renvoi déposés aux différents bureaux d'enregistrement de ces divisions territoriales ont été amendés en conséquence, et transmis au département des Terres, Mines et Pêcheries, pour approbation et signature.

Dans la cité de Montréal et les comtés d'Hochelaga, Jacques-Cartier et Chambly, quatre-vingt-deux numéros originaires du cadastre ont été subdivisés en deux mille cinq cent vingt lots à bâtir ; les plans et livres de renvoi de chaque subdivision ont été examinés et un rapport spécial pour chaque cas a été rédigé.

Dans la cité de Montréal et le comté d'Hochelaga, trois cent quarante-trois numéros officiels ont été annulés. Le plan d'ensemble d'une partie de la paroisse de Montréal progresse aussi rapidement que possible. Dans le comté de Terrebonne, la partie du canton de Grandison, comprenant les lots numéros vingt-sept à trente-deux, inclusivement, du cinquième rang, et les lots trente-trois à trente-six, inclusivement, du sixième rang, a été subdivisée en lots ; un plan et un procès-verbal de l'opération en ont été dressés et transmis au département.

Dans le comté de Montcalm, canton de Wexford, l'arpentage du Lac-des-Isles, ainsi que des chemins le contournant, a été effectué ; un plan de ce travail a été dressé et transmis au département.

Dans le comté d'Ottawa, l'arpentage de vérification du canton Bouchette a été effectué ; un plan dressé d'après les notes d'arpentage vous a été transmis.

Dans le canton de Pontiac, le plan brouillon du village Chapeau, préparé dans ce bureau, a été soumis à l'examen des intéressés, et le livre de renvoi devant accompagner le plan a été rédigé et transmis au département.

En sus des travaux énumérés plus haut, et tout en accomplissant les devoirs journaliers du bureau, en outre des informations verbales données au public sur tout ce qui se rapporte au cadastre, deux cent quarante-deux lettres ont été écrites, et cent soixante-quinze reçues.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) THOMAS KIRK, A.-G.

APPENDICE No 47

EXTRAIT DU RAPPORT CONCERNANT LES POUVOIRS HYDRAULIQUES DES
 " SIX PORTAGES ", SUR LA RIVIÈRE GATINEAU, COMTÉ D'OTTAWA,
 PAR C. E. GAUVIN, I. C.

A l'honorable S. N. PARENT,
 Premier Ministre et Ministre
 des Terres, Mines et Pêcheries, Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

Au mois d'octobre dernier (1902), j'ai fait, conformément aux instructions que j'avais reçues de votre département, une inspection des pouvoirs hydrauliques des " Six Portages ", sur la rivière Gatineau, dans le comté d'Ottawa.

Les " Six Portages " sont une série de rapides et de chutes qui, dans leur ensemble, ont une longueur d'à peu près cinq milles ; ils s'étendent depuis le lot No 14 du 1er rang du canton Kensington (en suivant le cours de la rivière) jusqu'au lot No 51 du 2e rang du canton Cameron.

La partie des " Six Portages " qui se trouve entre les cantons Cameron et Bouchette est correctement indiquée sur le plan de monsieur l'arpenteur E. J. Rainboth (plan de Cameron, 1881), à l'exception toutefois de la rive droite de la Gatineau, en face du lot No 60 du dit 3e rang, où M. Rainboth semble avoir pris le côté est de l'île du " Boom " pour la rive droite de la rivière ; mais la partie des " Six Portages " qui se trouve entre le canton Kensington et la Réserve des Sauvages de Maniwaki, est très incomplètement représentée sur les plans que possède votre département.

Après avoir constaté, dès le début de mon inspection, ce que je viens de signaler relativement à la partie des " Six Portages " située entre Kensington et la Réserve Maniwaki, je décidai de faire un levé détaillé de toute cette partie de la Gatineau, levé que je commençai au pied de l'île des Cèdres déjà indiquée sur le plan du canton Cameron, de M. Rainboth, afin de pouvoir plus facilement raccorder mon plan au sien. D'ailleurs, mon levé devait embrasser, de cette façon, toute la partie la plus importante des pouvoirs hydrauliques des " Six Portages ", car je ne crois pas que la puissance des deux petits rapides (" La Passe " et " Le Bonnet Rouge ") qui se trouvent en aval de l'île des Cèdres, puisse être avantageusement exploitée.

J'annexe au présent rapport trois feuilles de dessins, respectivement numérotées 1, 2 et 3.

Sur la feuille No 1 se trouve le plan général, à petite échelle (40 chaînes au pouce), des "Six Portages".

Sur la feuille No 2 est le plan détaillé de la partie la plus intéressante des "Six Portages", c'est-à-dire de celle dont j'ai moi-même fait le relevé; cette feuille donne aussi le profil en long de tout le tronçon de la rivière Gatineau qu'on appelle les "Six Portages". Le plan est à l'échelle de 200 pieds au pouce; le profil est dressé à l'échelle horizontale de 800 pieds au pouce et à l'échelle verticale de 10 pieds au pouce.

Enfin, la feuille No 3 représente une coupe transversale des deux canaux (canaux séparés par un grand banc de sable) de la rivière Gatineau, faite à 1500 pieds environ en aval du pont de Maniwaki, coupe sur laquelle sont indiquée les résultats du jaugeage de la rivière que j'ai fait à cet endroit, le 7 octobre 1902.

Strictement parlant, le profil en long qui se trouve sur la feuille No 2 n'est que le profil *approximatif* des "Six Portages", en ce sens que les parties de rivières qui séparent les rapides—là où la pente est faible, parties que les *voyageurs* appellent des "bouts d'eau morte", n'ont pas été nivelées et que j'ai considéré leurs surfaces comme des plans parfaitement horizontaux. C'est pour cette raison que la chute totale ou différence de niveau qu'il y a depuis la tête des "Six Portages" jusqu'au pied du rapide du "Bonnet Rouge" est quelque peu supérieure à la hauteur totale de 50'.73 donnée sur ce profil.

La hauteur de chaque rapide ou groupe de rapides pris isolément a cependant été relevée avec soin.

Ces hauteurs ou différences de niveau sont comme suit :

Rapides de la "Tête des Six"	8'.07
" du "Corbeau".....	15'.79
" du "Boom".....	14'.17
" des "Cèdres"	9'.20
Rapide de "La Passe"	1'.00
Rapide du "Bonnet Rouge".....	2'.50
	<hr/>
Total	50'.73

J'ai fait (7 octobre 1902) un jaugeage de la Gatineau à quelque 1500 pieds en aval du pont de Maniwaki et à 3 milles environ en amont de la tête des "Six Portages", à un endroit où la rivière est séparée en deux canaux distincts par un grand banc de sable. Le niveau de la rivière, à ce moment, n'était pas beaucoup au-dessus de l'étiage, et la Gatineau pouvait alors être considérée comme étant à son niveau bas ordinaire.

Voici les résultats de ce jaugeage :

CANAL EST

Largueur utile au plan d'eau.....	217'.80
Profondeur moyenne.....	8'.32
Surface de section utile.....	1816 pieds carrés.
Vitesse moyenne.....	1'.86 par seconde.
Débit	3375 pieds cube par seconde.

CANAL OUEST

Largueur utile au plan d'eau.....	325'.19
Profondeur moyenne.....	2'.01
Surface de section utile.....	654 pieds carrés.
Vitesse moyenne.....	1'.34 par seconde
Débit.....	875 pieds cubes par seconde.

Le débit de la Gatineau, à cet endroit, était donc alors égal à 4250 pieds cubes par seconde, ce qui correspond à un *rendement* de cinquante-huit centièmes (0.58) de pied cube par seconde et par mille carré de l'étendue du bassin de la rivière, en amont de ce point.

Le débit est sensiblement le même aux "Six portages" qu'à l'endroit où j'ai effectué le jaugeage dont je viens de parler.

Avec un pareil débit (4250 pds. cub. p. sec.) chaque pied de hauteur de chute représente une puissance nominale de 483 chevaux-vapeur, soit une puissance effective de 360 chevaux-vapeur. Mais comme la rivière n'était pas (je l'ai dit plus haut) à son étiage au moment où j'ai fait le jaugeage, je crois que l'on peut admettre comme puissance effective correspondant (à l'étiage) à chaque pied de hauteur de chute, 350 chevaux-vapeur.

Les puissances effectives minima des divers rapides ou groupes de rapides compris dans les "Six Portages" sont donc à peu près comme suit, savoir :

La "Tête des Six".....	2820	chevaux-vapeur.
Le "Corbeau".....	5520	"
Le "Boom".....	4960	"
Les "Cèdres".....	3220	"
La "Passe".....	350	"
Le "Bonnet Rouge".....	875	"

Total..... 17745 chevaux-vapeur.

De cette puissance, cependant, il n'y a, à proprement parler, que 16500 chevaux-vapeur qui puissent être utilisés.

Nous allons maintenant examiner successivement chacun des pouvoirs hydrauliques créés par ces rapides ou groupes de rapides.

RAPIDES DE LA "TÊTE DES SIX"

Chute totale :..... 8'07

Puissance effective, à l'eau basse : 2820 chevaux-vapeur.

Comme on le voit, la tête d'eau ici n'est pas considérable, et on ne peut guère songer à l'augmenter en barrant la rivière de manière à faire monter le niveau en amont des "Six Portages", car de là à Maniwaki il n'y a presque pas de chute, et les habitants de ce village important se demandent s'il ne serait pas possible, en augmentant le débouché de la rivière à la tête des "Six Portages", c'est-à-dire en y faisant disparaître quelques îlots et pointes de rochers, d'empêcher ou au moins d'atténuer les dommages et les ennuis que leur cause chaque année le débordement des eaux de la rivière, à l'époque des crues du printemps.

Sur la rive droite, le terrain appartient aux Sauvages de Maniwaki et sur la rive gauche (canton Kensington) tous les lots sont vendus.

RAPIDES DU "CORBEAU"

Chute totale..... 15'79

Puissance effective, à l'eau basse : 5520 chevaux-vapeur.

La rivière est ici séparée en deux canaux par une grande île, l'île du Corbeau, dont la superficie est d'environ 100 acres. À gauche se trouve le "Grand Corbeau", et à droite le "Petit Corbeau".

J'estime la puissance du premier à 4300 chevaux-vapeur, et à 1220 chevaux-vapeur environ celle du second.

Il y a, près du pied des rapides du "Petit Corbeau", un bel endroit pour barrer le cours d'eau et y *concentrer* en quelque sorte toute la chute de 15'.79 qu'ont ces rapides. On trouverait aux pieds de ceux-ci, du côté de Maniwaki, un emplacement pour une usine.

Les rapides du "Grand Corbeau" sont beaucoup plus longs que ceux du "Petit Corbeau". On pourrait toutefois assez facilement barrer le "Grand Corbeau" près de son extrémité d'aval, de manière à amener le niveau supérieur à une faible distance du pied des rapides, où se trouve un bel emplacement d'usine, à l'extrémité sud de l'île.

Il est probable, cependant, que le meilleur moyen de développer les pouvoirs hydrauliques du "Corbeau" serait de barrer le canal du "Grand Corbeau" à sa tête, de manière à forcer tout le volume d'eau de la rivière à passer par le "Petit Corbeau"; de barrer ce dernier près du pied des rapides et de placer l'usine sur la rive droite, côté de la Réserve de Maniwaki.

En donnant à ces barrages une hauteur suffisante, pour noyer les rapides de la "Tête des Six", on porterait à 24 pieds environ la tête d'eau utilisable au pied des rapides du "Petit Corbeau", et la puissance que l'on pourrait alors développer à cet endroit serait d'au moins 8,000 chevaux-vapeur (puissance effective, à l'eau basse).

RAPIDES DU "BOOM"

Chute.....	14'.17
Puissance effective, à l'eau basse	4960 chevaux-vapeur.

L'île du "Boom", dont la superficie est d'environ 37 acres, divise la rivière en deux canaux distincts que l'on appelle : celui de gauche, le "Grand Boom", et celui de droite le "Petit Boom".

Presque tout le volume d'eau de la Gatineau, à l'eau basse du moins, passe par le premier de ces canaux. La quantité d'eau qui s'écoule par le "Petit Boom", comparé au débit de l'autre canal, est insignifiante : je l'estime à 80 pieds cubes par seconde seulement.

La longueur totale des rapides du "Grand Boom" est d'environ 2,000 pieds, tandis que celle du "Petit Boom" n'est que de 700 à 800 pieds.

Il est probable qu'avec un barrage de 24 à 25 pieds de hauteur, que l'on pourrait assez facilement jeter sur le " Grand Boom " à la tête de la petite chute qui se trouve à peu près vis-à-vis le milieu de l'île, et un autre barrage de même hauteur qu'il serait très facile de construire sur le " Petit Boom ", on noierait tous les rapides situés en amont de ce point jusqu'à la tête des " Six Portages ". On pourrait ainsi, avec la hauteur ou différence de niveau (14'.17) que rachètent les rapides du " Boom ", obtenir, au pied de ceux-ci, une tête d'eau totale de 38 pieds ; et alors, en forçant tout le volume d'eau,—à l'étiage de la rivière—à passer par le " Petit Boom ", on créerait là un pouvoir hydraulique de 13,000 chevaux de force effective.

C'est probablement en ce point que l'on pourrait, sur les " Six Portages ", développer le plus facilement et le plus économiquement la plus grande puissance hydraulique.

On trouverait un bon emplacement d'usine sur le lot No 60 ou sur le lot No 59 du 1er rang du canton Bouchette, lesquels lots n'appartiennent plus à la Couronne.

RAPIDES DES " CÈDRES "

Chute.....	9'.20
Puissance effective à l'eau basse.....	3220 chevaux-vapeur.

A droite de l'île des Cèdres, île dont la superficie est de 12 acres, se trouve la cascade qu'on appelle la " Chute des Grands Cèdres ", et à gauche le " Canal des Petits Cèdres " : celui-ci est très étroit et n'a que 150 à 200 de longueur.

Le débit des " Petits Cèdres " est très faible à l'eau basse : je l'estime à 80 pieds cubes par seconde environ.

En construisant sur chacun des canaux des " Cèdres " un barrage de 14 à 15 pieds de hauteur (au-dessus du niveau de la tête de ces rapides), on réunirait en chacun de ces deux points les têtes d'eau des " Cèdres " et du " Boom ", formant une chute totale de 23 à 24 pieds ; et en donnant au barrage des " Petits Cèdres ", par exemple, une hauteur un peu plus grande que celle de l'autre barrage, de manière à forcer, à l'étiage, tout le volume d'eau de la Gatineau à passer par le canal des " Grands Cèdres ", on pourrait développer très économiquement sur ce dernier canal une puissance effective d'au moins 8000 chevaux-vapeur à l'eau basse.

C'est probablement sur le lot No 57 du 1er rang du canton Bouchette que l'on trouverait l'emplacement d'usine le plus convenable pour l'exploitation de cette puissance hydraulique. Ce lot est vendu, mais le lot voisin No 58, appartient encore à la Couronne.

RAPIDE DE " LA PASSE "

Chute environ 1 pied.
Puissance effective, à l'eau basse..... 350 chevaux-vapeur.

" La Passe " est située vis-à-vis le lot No 56 du 3e rang du canton Cameron.

A cause de sa faible chute, " La Passe " ne constitue pas un pouvoir hydraulique utilisable.

RAPIDE DU " BONNET ROUGE "

Chute..... 2'.50
Puissance effective à l'eau basse..... 875 chevaux-vapeur.

Le " Bonnet Rouge " est situé en face du lot No 51 du 3e rang de Cameron.

La longueur de ce rapide est d'à peu près de 500 pieds, et sa plus faible largeur d'environ 100 pieds.

On pourrait barrer la rivière à cet endroit, afin d'y augmenter la tête d'eau et d'y créer, par suite, une puissance hydraulique plus considérable. On pourrait même, sans inonder beaucoup de terrains de valeur, racheter par un barrage qui serait jeté sur la rivière à cet endroit, sinon toute, au moins une très grande partie de la hauteur totale des " Six Portages "; mais, en somme, je ne pense pas qu'il pût y avoir beaucoup d'avantages à faire cela, et, comme je l'ai dit plus haut, je crois que c'est aux rapides du " Boom " que se trouve le meilleur pouvoir hydraulique des " Six Portages ", car c'est là, il me semble, que l'on pourra développer, sur les " Six Portages ", pour la plus faible dépense, la plus grande puissance.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Tout ce qui manque aux " Six Portages ", pour le moment, ce sont les moyens de communication. Mais les travaux d'extension du chemin de fer " Ottawa & Gatineau Valley " se poursuivaient activement l'automne dernier dans les cantons Wright et Bouchette, et c'était l'opinion générale qu'à la saison prochaine, c'est-à-dire dans trois ou quatre mois

d'ici, la ligne serait construite jusqu'à Maniwaki. Cette ligne ne sera probablement pas très éloignée des "Six Portages": elle ne passera probablement pas à plus de 2 à 3 milles du milieu de ces rapides, c'est-à-dire du "Boom".

La distance, par voie ferrée, de Maniwaki à Ottawa sera d'environ 78 milles.

Tous les terrains qui bordent les "Six Portages" sont vendus ou patentés, à l'exception des lots Nos 59 et 60 du 3e rang de Cameron et des lots Nos 54 et 58 du 1er rang de Bouchette.

Il y a dans tout ce tronçon de la rivière Gatineau (Les Six Portages), plusieurs îles qui appartiennent toutes à la Couronne. En voici la liste, avec superficies en regard :

	Acres
Ile "F," en face 14 et 15/1 Kensington.....	8.50
" G do do	4.25
" D do do	1.00
" C do do	0.50
" B do do	3.20
" A do do	1.20
" en face du lot 7/1 Kensington.....	0.80
" du "Corbeau".....	100.00
" H canal du "Petit Corbeau".....	1.00
" du "Boom".....	37.00
" des "Cèdres".....	12 00
Total.....	169.45

Ce que j'ai indiqué sur la feuille No 1 comme "île de sable" (superficie 1 acre 70), située en face des lots 15 et 16 du 1er rang de Kensington, n'est, à proprement parler, qu'un banc de sable sans valeur.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Premier Ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

CHS ED. GAUVIN,

I. C.

APPENDICE No 48

RAPPORT DE C.-E. GAUVIN, I. C., TOUCHANT LE POUVOIR HYDRAULIQUE
DU "RAPIDE DE L'ORIGINAL", SUR LA RIVIÈRE DU LIÈVRE,
COMTÉ D'OTTAWA.

Québec, 10 août 1903.

A l'honorable S.-N. PARENT,
Premier Ministre et Ministre
des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

Il avait été entendu que lors du voyage que je ferais dans le but d'examiner certains pouvoirs hydrauliques de la Rouge et de la Gatineau, dans le comté d'Ottawa, je m'arrêterais au rapide de l'Original, situé entre les cantons Campbell et Robertson, sur la rivière du Lièvre, pour me rendre compte de la valeur de ce rapide comme pouvoir hydraulique.

M. J.-H. Matte, de St-Jérôme, a déjà, dans un rapport daté du 10 mars 1897 (L. 3368 97), fait connaître ce rapide, qu'il a visité dans le même but.

Je commençai mon travail par le jaugeage de la rivière, opération que je fis en face du lot no. 15 du 1er rang du canton Campbell, le 24 septembre 1902. La vitesse du courant fut mesurée en 113 points différents de la section transversale de la rivière.

Voici les résultats de ce jaugeage :

Largeur au plan d'eau.....	360 pieds
Profondeur moyenne.....	2'.69
Surface de la section.....	967 57 pieds carrés.
Vitesse moyenne.....	1'.54 par seconde.
Débit.....	1487.60 pieds cubes par seconde.

Ce débit doit être sensiblement égal à celui qu'à la même rivière au rapide de l'Original.

L'étendue de la partie du bassin de la Lièvre qui est située en amont de ce point étant de 2204 milles carrés, il s'ensuit que le *rendement*, à la date du jaugeage, était de 0'.675 de pied cube par seconde et par mille carré. Ce chiffre indique d'une manière assez certaine que la rivière n'était pas alors à son plus bas niveau.

M. Matte, qui a dû voir le rapide en question vers le commencement de mars 1897, c'est-à-dire à l'époque de l'année où nos rivières atteignent leur étiage, a estimé le débit de la Lièvre, à cet endroit, à 800 pieds cubes par seconde seulement, ce qui correspond à un *rendement* de 0,362 de pieds cubes par seconde et par mille carré d'étendue de bassin tributaire.

Je suis porté à croire que ce chiffre de M. Matte est quelque peu faible et que le débit minimum de la Lièvre, à l'Original, ne doit pas descendre beaucoup au-dessous de 900 pieds cubes par seconde, chiffre que j'accepte ici pour faire le calcul de la puissance de la chute.

La chute proprement dite (car il y a là une petite chute), dont le pied est sous le pont-route jeté sur la rivière, a 11'.73 de hauteur, soit 12 pieds en chiffres ronds. Cette chute est immédiatement suivie (en descendant le cours de la rivière) par un fort rapide qui rachète une différence de niveau de 7 pieds ; la hauteur totale de *chute* est donc de 18'.78, soit 19 pieds en chiffres ronds, et cela dans une distance totale d'à peu près 800 pieds. Il y a aussi un petit rapide situé à quelques centaines de pieds en amont de la chute, et en exhaussant de 5 pieds, à la tête de celle-ci, le niveau de la rivière, on pourrait porter la tête d'eau totale à 24 pieds environ. Les berges de la rivière se prêteraient bien à un pareil exhaussement, qui ne causerait aux propriétés riveraines aucun dommage sérieux.

La puissance théorique du rapide de l'Original, à l'eau basse, est d'environ deux mille (2000) chevaux-vapeur, ce qui représente une puissance effective de 1500 chevaux-vapeur, en chiffres ronds. Mais c'est là la puissance minima de la chute, et il ne faut pas perdre de vue que l'on pourrait obtenir à cet endroit, et durant presque toute l'année, une puissance effective beaucoup plus grande, c'est-à-dire probablement pas moins de 2000 chevaux de force ; et en exhaussant, comme je l'ai dit plus haut, le niveau de 5 pieds à la tête de la chute, je crois que l'on pourrait compter sur une puissance effective presque constante de 2700 chevaux-vapeur.

Une faible partie de la puissance de la chute proprement dite, soit environ 100 chevaux-vapeur, est utilisée par un moulin appartenant à monsieur Deslauriers. Ce moulin est situé sur la rive gauche de la Lièvre, dans le canton Campbell. M. Deslauriers a succédé à M. Louis Brière dont parle M. Matte dans son rapport.

La tête d'eau qu'utilise ce moulin est de 8 à 9 pieds ; mais si celui-ci était mieux installé il pourrait utiliser de 13 à 14 pieds de chute.

Je crois que ce que propose M. Matte, pour le développement de la partie qui reste de la puissance de ce rapide, soit 1400 chevaux de force effective, à l'eau basse, constitue certainement une des meilleures dispositions que l'on puisse adopter, et cela, comme le dit d'ailleurs M. Matte, *sans nuire à l'établissement déjà existant.*

Les terrains avoisinant le rapide de l'Original, de chaque côté de la rivière, sont vendus ou patentés.

Comme le moulin exploité par M. Deslauriers est d'une grande utilité pour les colons de la région environnante, je crois que le pouvoir utilisé par cet industriel, s'il n'est pas déjà vendu, pourrait l'être pour un prix nominal, comme cela a eu lieu dans certains cas analogues, mais avec l'entente que l'exploitation devra continuer de se faire sur la rive gauche de la rivière et que le volume d'eau utilisé pour ledit moulin ne dépassera pas 100 pieds cubes par seconde, c'est-à-dire à peu près le volume d'eau débité par le canal actuel de ce moulin.

Quant à l'autre partie du pouvoir hydraulique du rapide de l'Original, c'est-à-dire la partie la plus considérable, et celle qui devrait s'exploiter sur la rive droite, dans le canton Robertson (lot no 51/3), je crois qu'il n'y a pas lieu de se presser de la vendre, à moins que le Gouvernement puisse en obtenir dès maintenant un prix élevé, en même temps qu'il aurait de l'acheteur la promesse d'une exploitation immédiate de ce pouvoir hydraulique pour une industrie importante qui aiderait puissamment au développement de la région environnante, car il n'y a pas de doute que le pouvoir hydraulique en question augmentera rapidement en valeur d'ici à quelques années. J'attire, à ce propos, Monsieur le Premier Ministre, votre attention sur une lettre de M. l'agent T. A. Christin, en date du 25 avril 1899 (no 6343/99), qui se trouve au dossier relatif au rapide de l'Original (L. no 203/98).

Aussitôt qu'un chemin de fer se rendra à ce rapide, le pouvoir hydraulique dont il s'agit aura une valeur beaucoup plus grande; mais il faut dire aussi que la création, au Rapide de l'Original, d'une industrie importante pourrait hâter la construction d'une voie ferrée jusque-là. Ces deux entreprises, la création d'une grande industrie au Rapide de l'Original et la construction d'un chemin de fer jusqu'à cet endroit, sont donc deux choses qui s'exécuteront probablement en même temps: l'une en quelque sorte entraînant l'autre.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Premier Ministre,

Votre obéissant serviteur.

(Signé) CHS.-ED. GAUVIN, I. C.

APPENDICE N° 49

EXTRAITS DU RAPPORT CONCERNANT LE POUVOIR HYDRAULIQUE DE
CHAMBLY, SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU, PAR C. E. GAUVIN, I. C.

Québec, 3 mars 1906.

A l'Honorable S. N. PARENT,
Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Commissaire,

Conformément aux instructions que j'ai eu l'honneur de recevoir de votre département le 29 décembre dernier, je me suis transporté à Chambly, où j'ai fait une étude générale de l'installation de la "Chambly Manufacturing Company", sur la rivière Richelieu.

Avec le secours d'un plan qui m'a été fourni par l'ingénieur de la compagnie, et des plans cadastraux, j'ai dressé les dessins qui accompagnent le présent rapport. Les quelques opérations que j'ai faites sur le terrain m'ont prouvé l'exactitude du premier de ces plans.

Avant de faire la description de l'installation dont il s'agit, il n'est pas hors de propos, il me semble, de dire quelque chose des pouvoirs hydrauliques de la rivière Richelieu en général.

La rivière Richelieu est un des principaux affluents de la rive sud du St-Laurent. Elle prend sa source dans l'état du Vermont, à quelque 115 milles au sud de la frontière (le 45^e parallèle) entre le Canada et les Etats-Unis, et reçoit, par ses nombreux tributaires, les eaux d'un bassin dont la superficie est estimée à 9114 milles carrés, la surface de la partie de ce bassin qui se trouve en amont de Chambly (Chambly-Bassin) étant égale à environ 8554 milles carrés.

Depuis un point situé à un mille environ en aval de l'île Ste-Thérèse jusqu'au bassin de Chambly, soit sur une longueur totale de 4 milles et demi, la rivière Richelieu n'est, on peut dire, qu'un rapide ininterrompu — ou du moins n'était pas autre chose que cela avant l'existence du barrage construit par la compagnie — offrant sur chacune de ses rives de très beaux emplacements de moulins.

Entre ces deux points, la largeur de la rivière varie de 500 à 1200 pieds : elle est donc de 850 pieds en moyenne.

Le Richelieu, en amont du bassin de Chambly, a toujours été renommé pour ses pouvoirs hydrauliques, et de fait, depuis de nombreuses années, de grands moulins empruntant la force à ce cours d'eau ont existé sur ses bords. On y voit encore en différents endroits les ruines d'anciens moulins qui attestent en quelque sorte de la richesse de cette belle vallée du Richelieu, que l'importance de ses pouvoirs hydrauliques ont contribué si longtemps à rendre célèbre

Il existe deux anciens moulins qui se font face en quelque sorte : l'un situé sur le lot no 38 de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, comté de Rouville, rive Est, et l'autre sur le lot no 327 de la paroisse de Chambly, rive Ouest.

Il y avait autrefois un autre moulin sur la rive Est, lot no 44 de Notre-Dame-de-Bonsecours. Je crois qu'il n'en reste aujourd'hui à peu près aucun vestige.

Plus bas sur la rivière, et immédiatement en amont du pont Yule, il y avait jadis, du côté du village de Richelieu, une papeterie ; elle a été incendiée il y a quelques années. A l'emplacement même de l'usine hydro-électrique de la "Chambly Manufacturing Company," il y avait une scierie qui a été transportée précisément à l'endroit où se trouvait cette papeterie. La scierie actuelle n'emprunte pas directement le pouvoir à la rivière, mais elle est actionnée par le courant électrique qui lui est fourni par ladite compagnie.

Sur la rive Est, no 309 de la paroisse de Chambly, il y a une petite usine hydro-électrique qui est la propriété du gouvernement fédéral, et qui sert à l'éclairage électrique des écluses du canal de Chambly.

Sur la même rive, à un demi-mille environ en aval du pont Yule, lots 5, 6 et 7 du village appelé Chambly-Canton, il existe un établissement industriel assez important, *Willett's Mills*, qui se compose d'une manufacture de pelles, d'une filature de coton (maintenant fermée) d'un moulin à farine et d'une filature de laine.

Finalement, du côté du village de Richelieu, et construite dans la rivière même, en face du lot no 5 de ce village, se trouve l'usine de la "Chambly Manufacturing Company," qui est de beaucoup la plus importante de toutes les installations industrielles qui existent sur la rivière Richelieu.

La compagnie a jeté sur la rivière un barrage dont la hauteur varie entre 20 et 26 pieds, et qui crée, à son usine, une tête d'eau totale de 28 pieds. Ce barrage est construit de la manière suivante : le mur principal, placé perpendiculairement à la berge, et dont la longueur est de 310 pieds, part de la rive Est et se dirige vers le milieu de la rivière ; de l'extrémité ouest de ce mur, et à angle droit avec ce dernier, en remontant la rivière sur une longueur de 150 pieds, se trouve le mur où sont les vannes de décharge ; presque dans le prolongement de ce dernier se trouve la partie du barrage-déversoir, de 1114 pieds de long, qui est placée dans le sens de la longueur de la rivière (en remontant) et se termine au milieu de celle-ci, vis-à-vis la rue située entre les lots nos 22 et 24 du village de Chambly-Canton ; de là le déversoir fait une équerre et se continue transversalement à la rivière jusqu'au côté ouest de cette dernière, en face de ladite rue, cette partie transversale du barrage-déversoir ayant une longueur de 525 pieds. La longueur totale de la crête du barrage-déversoir est donc de 1639 pieds, soit un tiers de mille environ. La partie transversale du barrage-déversoir, ainsi que le barrage construit dans le même alignement, à la tête amont du canal d'alimentation des usines de Willott (*Willott's Mills*), ont collectivement une longueur d'environ 600 pieds.

Ces ouvrages sont construits en béton et leur longueur totale est de 2,200 pieds

La rivière, dans l'alignement de la partie du déversoir transversale au cours d'eau, en face de ladite rue de Chambly-Canton, a tout près de 1000 pieds de large.

Le barrage-déversoir a 26 pieds d'épaisseur à sa partie supérieure ; son parement d'amont est vertical, tandis que l'autre, celui d'aval, est formé de surfaces planes inclinées et de surfaces courbes. La partie transversale du barrage-déversoir a 20 pieds de hauteur, près de la rive ouest, et 22 pieds où elle se raccorde à la partie longitudinale, la hauteur de cette dernière variant entre 22 et 26 pieds.

Le barrage principal, celui sur lequel est bâtie l'usine, mesure 52 pieds dans sa plus grande épaisseur.

Le barrage de la rivière exposant à l'inondation, à l'époque des hautes eaux, les rues situées dans le voisinage immédiat de l'installation, la compagnie a fait contruire sur chaque rive des digues en béton : sur la rive ouest, depuis le barrage jusque vers la ligne séparative des lots 12 et 13 du dit village de Chambly-Canton, et sur la rive Est depuis le barrage principal jusqu'à un point situé à 600 pieds en amont de l'usine.

Les piles du pont Yule ont dû être exhaussées d'a peu près six pieds, par suite du relèvement du niveau de la rivière causé par le barrage.

A l'usine du gouvernement fédéral dont j'ai parlé plus haut, la tête d'eau sur la turbine, qui était primitivement de 31 pieds (l'eau y est fournie par le canal de Chambly), n'est plus maintenant que de 25 pieds, à l'eau haute, par suite du barrage de la compagnie ; cette tête d'eau aurait même été réduite à 22 pieds et demi en certaines occasions. La compagnie s'est engagée à relever cette usine de manière à la placer entièrement au-dessus du plus haut niveau que puisse maintenant atteindre la rivière.

De l'extrémité ouest du mur ou barrage principal, une sorte de jetée en bois, longue de 1777 pieds, s'étend (en descendant la rivière) jusqu'à une petite île qui fait partie du groupe d'îles désigné par les lettres A, B, C et D sur le plan cadastral du village de Richelieu. Cette jetée sépare le canal de fuite de l'usine des eaux turbulentes du rapide, car il existe encore un fort rapide à l'ouest de cette jetée et du déversoir longitudinal.

La hauteur de la crête du barrage-déversoir, d'après l'ingénieur de la compagnie, correspond au niveau normal de l'eau dans le bief d'amont, c'est-à-dire dans la rivière en amont du barrage principal. La crête de ce dernier et du mur où sont les vannes de décharge s'élève à 4 pieds au-dessus de ce niveau.

Le niveau normal de l'eau dans le canal de fuite est à 28 pieds au-dessous de la crête du barrage-déversoir. Pour obtenir cette différence de hauteur il a fallu approfondir, dans le roc, le lit de ce canal, et cela sur une longueur d'environ 1570 pieds. A partir du barrage de l'usine, le fond du canal, sur une longueur de 50 pieds, est à 11 pieds en contre-bas du dit niveau normal ; dans les 20 pieds qui suivent, le fond, qui est en rampe, se relève de 4 pieds ; sur le reste de la longueur du canal (1500 pieds) il est en rampe de 0.2 pour 100.

Entre les points extrêmes des ouvrages exécutés par la compagnie, il y a une distance d'environ 3800 pieds, c'est-à-dire depuis la petite île dont j'ai parlé plus haut jusqu'à l'extrémité sud de la digue construite sur la rive ouest. La superficie de la partie du lit de la rivière occupée par la compagnie entre les points dont je viens de parler, est égale à 1830000 pieds carrés équivalant à environ 50 arpents carrés.

Cependant, les barrages de la Compagnie ont refoulé les eaux sur une distance assez grande. A l'eau haute, le refoulement se fait sentir sur une longueur d'environ 2 milles à partir de l'usine, et à l'eau basse sur une longueur d'à peu près 1 mille et un quart. On peut donc admettre qu'en

moyenne l'eau soit refoulée sur une longueur d'un mille et demi, c'est-à-dire jusque vis-à-vis le lot no 318 de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly. Il y a encore, en amont de ce point, un fort rapide dont la longueur est d'environ 2 milles et un quart

La superficie de la partie de la rivière Richelieu qui est occupée par la "Chambly Manufacturing Company," est de 208 arpents carrés. L'usine de ladite Compagnie et celles de Willett absorbent, ou du moins absorberont, quand la première aura atteint son plein développement, toute la puissance qui se trouve dans cette rivière depuis le bassin de Chambly jusqu'à un point situé vis-à-vis ledit lot no 318.

Le débit de la rivière Richelieu, à Chambly, est très fort, à l'eau haute, mais il diminue considérablement, me dit-on, durant la saison sèche.

Lorsque j'ai fait mon inspection, à part le volume d'eau qui s'écoulait par les turbines de l'usine de la compagnie et par le canal des usines de Willett, il passait sur la crête du barrage-déversoir une épaisseur d'eau d'environ 10 pouces, représentant un débit de 4100 pieds cubes par seconde.

La dépense des turbines de l'usine de la Compagnie étant d'à peu près 3900 pieds cubes, et celle du canal des usines de Willett, d'environ 1900 pieds cubes, par seconde, d'après l'estimation de l'ingénieur de la Compagnie, il s'ensuit que le débit total de la rivière à cet endroit, le 8 janvier 1900, était égal à 9900 pieds cubes par seconde.

Le débit total de la rivière, d'après l'estimation de l'Ingénieur de la compagnie, serait de 8800 pieds cubes par seconde, à l'eau basse ordinaire, débit qui correspond à une épaisseur d'eau de 8 pouces sur le barrage-déversoir.

Ce volume d'eau, avec la chute disponible de 28 pieds, représente (à l'eau basse ordinaire) une puissance de 28000 chevaux-vapeur.

La compagnie utilise actuellement 4 groupes de 4 turbines chacun dont la puissance collective, de 10000 chevaux-vapeur, n'est que la moitié de la puissance totale pour laquelle l'installation a été faite.

Le pouvoir hydraulique exploité par la *Chambly Manufacturing Co.*, à Chambly, est admirablement situé sous le rapport des communications par eau et par voies ferrées. Il n'est qu'à 15 milles de Montréal, en ligne droite.

Avant de conclure, je dois ajouter que durant l'hiver la grande quantité de *frazil* qui se forme dans les rapides situés en amont du lot no 318 de St-Joseph-de-Chambly, est une source d'ennui pour la compagnie. On m'a informé de l'intention qu'à cette dernière de jeter un autre barrage sur la rivière, dans le voisinage des lots no 327 de St-Joseph-de-Chambly et no 34 de Notre-Dame-de-Bonsecours, tel qu'indiqué sur le plan ci-joint, et cela dans le but d'empêcher la formation du *frazil*, et aussi pour utiliser la puissance du rapide situé en amont de ce point.

La chute qui serait créée par ce barrage aurait environ 17 pieds de hauteur, et sa puissance, à l'eau basse ordinaire, prenant le débit à 8800 pieds cubes par seconde, d'après l'estimation de l'ingénieur de la compagnie, serait de 17000 chevaux-vapeur.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) CHS-E. GAUVIN,
I. C.

P. S.—Les usines Willett, dont il a été question à plusieurs reprises dans le rapport qui précède, occupent sur la rivière un espace d'environ 1200 pieds de long sur 170 pieds de large, dont la superficie est de quelque 200000 pieds carrés, en chiffres ronds, équivalant à près de cinq arpents et demi carrés.

Comme les instructions que j'ai reçues de votre Département le 29 décembre dernier, touchant l'inspection des installations hydro-électriques de Lachine et de Chambly, ne font aucune mention de ces usines, je n'ai pas cru devoir en faire une étude spéciale.

(Sig.) C.-E. G.

APPENDICE No 50.

RAPPORT SUR LES POUVOIRS HYDRAULIQUES DE LA RIVIÈRE DES
PRAIRIES, PRÈS DE MONTRÉAL, PAR C.-É. GAUVIN, I. C.

Québec, 15 janvier 1902.

A l'honorable S. N. PARENT,
Premier Ministre
et Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

En conformité d'instructions de votre département, j'ai fait, en novembre dernier, une exploration des pouvoirs hydrauliques de la rivière des Prairies, au nord de l'île de Montréal, principalement pour répondre à la demande faite par MM. White & Co., avocats, de Montréal, au nom de la " Montreal Water & Power Co. " (L. 16936/1900), et à celle de M. Edmund Guerin, avocat, aussi de Montréal (L. 12335/1901); et j'ai l'honneur de vous soumettre maintenant mon rapport touchant cette exploration.

J'annexe à celui-ci un extrait des plans du cadastre indiquant la partie de la rivière des Prairies où se trouvent les pouvoirs hydrauliques dont il s'agit, et sur lequel j'ai figuré approximativement les rapides et quelques autres détails se rapportant au sujet que je vais traiter.

POUVOIR HYDRAULIQUE DE PERRY'S ISLAND.

Je commence par le pouvoir hydraulique qui fait le sujet de la requête de la " Montreal Water & Power Co. "

Cette compagnie demande deux choses :

1° A quelles conditions le gouvernement serait disposé à lui céder le lit de la rivière des Prairies entre ses (la Cie.) propriétés sur la terre ferme (plus exactement sur l'île de Montréal) et sur Perry's Island.

2° Aussi à quelles conditions le gouvernement consentirait à lui céder une certaine partie du lit du canal principal de la dite rivière, entre Perry's Island et l'île Jésus, dans le cas où elle se déciderait de construire un barrage à cet endroit.

Après avoir rencontré à Montréal M. White, avocat de cette Compagnie, et M. Pitcher, son ingénieur, je me rendis avec ce dernier à l'endroit où, sur la rivière en question, la dite Compagnie se propose d'installer une usine élévatoire en rapport avec l'alimentation en eau de plusieurs des municipalités voisines de Montréal. La Compagnie a déjà fait faire à cet endroit, sur la rive droite (côté de l'île de Montréal), certains travaux en vue de cette installation ; elle a fait approfondir, en partie du moins, le canal qui sépare l'île Perry de l'île de Montréal.

Il y a là, à 800 ou 900 pieds en aval du pont du chemin de fer du Pacifique, un rapide présentant, à l'eau basse, une différence de niveau ou tête d'eau de 6 à 8 pieds. Malheureusement, d'après ce que m'a dit l'ingénieur de la Compagnie, qui a fait sur le régime de la rivière, à cet endroit, des expériences suivies depuis 3 ou 4 ans, cette tête d'eau serait soumise à des variations considérables ; elle serait même quelquefois réduite à moins de deux pieds, et cela durant à peu près quatre mois de l'année, en hiver : c'est l'accumulation du *frazil* dans les parties de la rivière où le courant est faible, et qui sont situées en aval de ce rapide, qui en est la cause, paraît-il. Le *frazil* s'y accumule, dit-on, au point de former un véritable barrage de la rivière, et les eaux sont en conséquence refoulées à l'amont, réduisant ainsi la hauteur du rapide en question. L'hiver dernier, M. Pitcher a déterminé, par un jaugeage, qu'environ 60 pour cent du débouché de la rivière était ainsi obstrué par le *frazil*.

Ce que la Compagnie a l'intention d'utiliser, c'est, me semble-t-il, une simple dérivation qu'elle ferait sur le canal principal de la rivière, par celui qui existe entre l'île de Montréal et Perry's Island, et il est possible que, dans le but d'augmenter la tête d'eau à cet endroit, elle fasse construire un barrage de 5 à 8 pieds de hauteur, sur le canal principal ; mais ce projet n'est pas arrêté, en sorte qu'il est encore assez difficile de se prononcer sur la valeur du pouvoir hydraulique dont il s'agit.

M. Pitcher estime qu'un pareil barrage refoulerait l'eau sur une distance d'au moins quatre milles.

MOULIN DES SŒURS DU BON PASTEUR SUR L'ÎLE JÉSUS.

Sur la rive opposée (rive gauche), c'est-à-dire sur l'île Jésus, et à quelques arpents seulement en aval du pont du chemin de fer du Pacifique, se trouve le moulin des Sœurs du Bon Pasteur, autrefois la propriété du Séminaire de Québec. On y utilise une dérivation faite sur la rivière, à la tête du rapide en question, avec une tête d'eau de 6 pieds, quelquefois réduite à 2 pieds et demi seulement, par la cause dont j'ai parlé plus haut.

Six turbines y actionnent les diverses machines de l'établissement, et représentent ensemble 175 chevaux de force, lorsque la tête d'eau est de 6 pieds, c'est-à-dire lorsqu'elle est à son maximum.

Ce qui constitue la partie la plus importante de cet établissement, c'est le moulin à farine, qui est en quelque sorte le moulin banal de la localité.

POUVOIR HYDRAULIQUE DE L'ÎLE DE LA VISITATION.

C'est ce pouvoir hydraulique qui fait le sujet de la demande de M. Edmund Guerin.

A un mille environ en aval du pied du rapide dont je viens de parler se trouve le pont-route en fer qui relie l'île de Montréal (paroisse du Sault-au-Récollet) à l'île Jésus (paroisse de St-Vincent-de-Paul). Entre ces deux points, le pied du rapide et le pont-route, le cours de la rivière est assez paisible; sous le pont-route cependant, et jusqu'à une certaine distance en aval, le courant est très fort.

A un demi-mille environ plus bas que le pont-route, la rivière s'élargit de nouveau et le courant y est beaucoup moins fort.

A un mille à peu près en aval du même point, la rivière est partagée en deux canaux par une grande île, longue de tout près d'un mille, nommée l'île de la Visitation. Sur le canal du sud, entre cette île et l'île de Montréal, on a jeté un barrage qui sert en même temps de pont.

Il y a là, sur le barrage même, une papeterie qui est la propriété, m'a-t-on dit, de la maison J. R. Walker & Co. faisant principalement le commerce de papier, et dont le siège d'affaires est à Montréal au no 35 Common Street.

La tête d'eau ou hauteur de chute à cet endroit est de 8 à 10 pieds, mais je n'ai pas pu me faire une idée de ce que peut bien être la puissance de la chute en partie créée par ce barrage. Cette installation m'a l'air d'exister depuis un grand nombre d'années: j'y ai remarqué d'assez vieilles constructions.

Dans le but d'augmenter le débit de ce canal de la rivière, et peut-être aussi d'empêcher le *frazil* de s'y engager, on a construit, à l'amont de l'île, une sorte de jetée, que j'ai représentée approximativement sur le plan ci-joint.

A part la question du *frazil* sur cette rivière, question que je ne connais pas, je suis disposé à croire que le pouvoir hydraulique de l'île de la Visitation est le plus remarquable et le plus avantageux, au point de vue du développement de la force hydraulique, de tous ceux qui se trouvent sur la rivière des Prairies, du moins dans la partie que j'ai explorée.

POUVOIRS HYDRAULIQUES EN AVAL DE L'ÎLE DE LA VISITATION.

Entre le pied de l'île de la Visitation et l'île Jésus, il y a un fort rapide qui s'étend sur une longueur assez considérable en aval. Dans cette partie de la rivière, celle-ci m'a paru très peu profonde, et elle me semblerait, à l'eau basse, pouvoir être barrée assez facilement. On m'a dit que des études y ont été faites l'hiver dernier par des ingénieurs, probablement en vue de l'utilisation de la force motrice de ces rapides, dont l'importance augmente pour ainsi dire de jour en jour, par suite de la valeur toujours croissante que prennent les chutes d'eau en général, et en particulier celles qui sont situées près des grands centres.

Malheureusement la saison à laquelle j'ai effectué cette exploration de la rivière des Prairies (vers le milieu de novembre), ne me permettait pas de faire, des dits pouvoirs hydrauliques, une étude plus complète, car il était quasi impossible de songer à entreprendre à cette saison un jaugeage de la rivière, opération dont le résultat (le débit du cours d'eau) est, on peut dire, la principale base du calcul de la puissance de toute chute d'eau. Cette opération eût été alors très coûteuse et extrêmement pénible, sans compter que les résultats obtenus n'eussent offert qu'un intérêt secondaire, puisque, à ce moment, la rivière n'était pas à son étiage et que c'est le débit à l'étiage (le débit minimum) qui intéresse surtout dans les questions d'utilisation de la force motrice des chutes d'eau ; c'est donc pour toutes ces raisons que je n'ai pas cru devoir l'entreprendre.

Nos rivières atteignent généralement leur étiage vers le milieu de mars, et l'on peut alors, pour les jauger, utiliser avec avantage la glace qui les recouvre. Dans le cas où l'on voudrait faire un jaugeage et aussi un nivellement de la rivière des Prairies, je crois que ce serait à cette époque de l'année que pareil travail pourrait être fait le plus facilement et le plus économiquement.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Premier Ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

CHS-ED. GAUVIN,

Ingénieur civil.

APPENDICE No 51.

EXTRAIT DU RAPPORT CONCERNANT LE POUVOIR HYDRAULIQUE DU LAC
DE LA MONTAGNE TREMBLANTE, COMTÉ DE TERREBONNE,
PAR C. E. GAUVIN, I. C.

Québec, 16 février 1903.

A l'honorable S. N. Parent,
Premier Ministre
et Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément aux instructions reçues de votre Département (voir L. no 1326-02), j'ai visité, le 19 septembre dernier (1902), la chute de la *décharge* du lac de la Montagne Tremblante, dans le 3e rang du canton de Grandison, comté de Terrebonne. Cette chute est située sur le lot no 28 de ce rang, à l'endroit même où les eaux sortent du lac.

Le lot no 28 en question a été octroyé par lettres-patentes, mais une réserve en faveur de la Couronne a cependant été faite dans ces lettres-patentes pour le " pouvoir d'eau qui existe sur ce lot ainsi qu'un acre de terrain de chaque côté du dit pouvoir d'eau ".

La chute dont il s'agit a 36 pieds de hauteur, et les lieux qui l'entourent sont admirablement disposés pour son exploitation. Il n'y a guère plus de 100 pieds entre le lac et le bas de la chute, où une usine pourrait être installée.

Le débit du cours d'eau, mesuré sur l'espèce de barrage-déversoir en bois construit à la tête même de la chute par la maison G. H. Perley & Co., pour faciliter le flottage de ses bois dans la *décharge* du dit lac, laquelle se jette dans la rivière du Diable à un mille et demi environ en aval de la chute, est d'à peu près 83 pieds cubes par seconde; c'est-à-dire 76 pieds cubes mesurés directement sur le déversoir, en outre de ce qui s'échappe par diverses issues de peu d'importance, et que j'estime à 12 pieds cubes par seconde plus ou moins.

Ce débit de 88 pieds cubes par seconde est-il bien celui du cours d'eau à l'eau basse? je ne saurais l'affirmer. La superficie du bassin dont

le lac de la Montagne Tremblante reçoit les eaux étant d'à peu près 111 milles carrés, le *rendement* par mille carré était donc alors de 79 centièmes de pied cube par seconde, chiffre qui me porte à croire que le débit minimum de ce cours d'eau doit être quelque peu inférieur à celui que j'ai trouvé.

Avec ce débit de 88 pieds cubes par seconde, la puissance de la chute est de 360 chevaux-vapeur. Mais le niveau du lac pourrait être facilement relevé de 8 pieds, et cela à très peu de frais. Ceci augmenterait d'autant la hauteur de la chute, et la porterait à 44 pieds. Avec cette tête d'eau la puissance serait de 440 chevaux-vapeur.

En barrant la décharge du lac à la tête de la chute pour exhausser le plan d'eau du lac, non seulement on augmenterait la hauteur de la chute, mais on rendrait aussi beaucoup plus grande la capacité de ce lac comme réservoir, pour l'emmagasinage des eaux en temps de crue, ce qui permettrait de régulariser le débit du cours d'eau.

Le lac de la Montagne Tremblante a une superficie d'au moins 4 milles carrés, et, dans une hauteur de 8 pieds, on pourrait y accumuler à peu près 900 millions de pieds cubes d'eau. Une pareille réserve pourrait fournir, pendant six mois, environ 68 pieds cubes par seconde.

En utilisant convenablement ce lac comme réservoir, je crois que l'on pourrait obtenir de la chute en question une puissance constante de 800 à 900 chevaux-vapeur. Il est probable que l'exhaussement du niveau du lac ne causerait pas de dommage sérieux, car les bords du lac sont partout élevés.

Le *frazil*, source de tant d'ennuis et de dépenses dans l'exploitation de beaucoup de chutes d'eau, ne sera évidemment pas à craindre à cet endroit : c'est là encore un avantage majeur que présente la chute en question. Tout concourt donc pour faire de cette chute un pouvoir hydraulique extrêmement avantageux sous le rapport de l'exploitation. Il est à regretter cependant que l'on n'ait pas réservé, sur le lot no. 28, plus d'une acre de terre de chaque côté du *pouvoir d'eau*, car cette étendue totale de deux acres sera probablement insuffisante pour les besoins d'exploitation du dit *pouvoir d'eau*.

Cette chute est aussi très avantageusement située : elle n'est qu'à deux milles environ de la station de la " Montagne Tremblante " sur le chemin de fer " *Montréal et Occidental* ", station à laquelle elle est reliée par une très bonne route.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Premier Ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) CHS-ED. GAUVIN,

Ingénieur Civil.

APPENDICE No 52.

EXTRAIT DU RAPPORT DE C. E. GAUVIN, I. C., CONCERNANT LE POUVOIR
HYDRAULIQUE SITUÉ SUR LA RIVIÈRE DU DIABLE, ENTRE LES
CANTONS GRANDISON ET WOLFE, COMTÉ DE TERREBONNE.

Québec, 2 février 1903.

A l'honorable S. N. PARENT,
Premier Ministre
et Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément aux instructions de votre département, j'ai visité, le 18 septembre dernier, la chute située entre les cantons Gradison et Wolfe, sur la rivière du Diable, à l'extrémité ouest du lot no 5 du 14e rang de ce dernier canton.

Celle ci est d'un accès assez difficile ; de la station de St-Jovite, sur le chemin de fer " Montréal et Occidental," on peut se rendre en voiture, il est vrai, par d'autres bonnes routes, jusque vers le lot No 8 du 3e rang de Grandison, près de la rivière, mais de là il faut faire à pied, à travers la forêt et par un mauvais sentier, la distance qui nous sépare de la chute : environ 3 milles.

Dans toute cette partie de son cours, la rivière du Diable est en rapide, et, en général, assez étroite. Elle est très mouvementée à l'endroit où se trouve la chute en question ; les berges y sont rocheuses et fort irrégulières. La rive droite est escarpée et haute d'une cinquantaine de pieds ; la rive gauche est moins abrupte. Le site est très sauvage.

De la rive gauche, une sorte de presqu'île—un massif rocheux—s'avance dans la rivière et produit un étranglement très prononcé du canal de celle-ci. Ce canal, dans sa partie la plus étroite, n'a guère plus de cinq pieds de large, et tout le volume d'eau de la rivière s'y précipite avec fureur et y tombe en cascades. Une sorte de digue en bois et en pierre a été construite du côté amont de cette presqu'île, évidemment

pour empêcher, à certaines époques, les eaux de déborder par dessus celle-ci et les forcer, ainsi que les billots, à passer par le canal étroit qui se trouve entre la presqu'île et la rive droite.

La chute proprement dite n'a que 15 pieds de hauteur, mais avec la facilité qu'il y a de barrer complètement la rivière à l'amont de cette chute, on pourrait aisément en porter la hauteur à 25 pieds et même davantage. Cela devrait pouvoir se faire à peu de frais.

Le débit de la rivière du Diable, à cet endroit, lors de ma visite, était d'environ 70 à 80 pieds cubes par seconde, ce qui me paraît devoir correspondre à peu près à l'écoulement de ce cours d'eau à l'eau basse ordinaire. La puissance de la chute était alors d'environ 130 chevaux-vapeur seulement, en chiffres ronds. Avec 25 pieds de hauteur, la puissance serait d'à peu près 220 chevaux-vapeur, à l'eau basse.

Le dit lot no 5 du 14e rang de Wolfe n'est pas vendu et le lot qui confine à la chute, dans le 4e rang de Grandison (le premier lot de ce rang), n'est pas vendu non plus. Il serait important de réserver ces deux lots pour l'exploitation de la chute dont il s'agit.

J'annexe au présent rapport un extrait des plans officiels des cantons Wolfe et Grandison et de la rivière du Diable indiquant la position de la chute relativement à ceux des lots des dits cantons qui l'avoisinent ; aussi un plan détaillé (dressé à l'échelle de 100 pieds au pouce) de la rivière à l'endroit de la chute.

La chute dont il s'agit est à 6 milles environ—en ligne droite—de St-Faustin et de St-Jovite.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Premier Ministre,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) CHS-ED. GAUVIN, I. C.

APPENDICE No 53.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES POUVOIRS HYDRAULIQUES DE LA "PETITE DÉCHARGE" (RIVIÈRE SAGUENAY), COMTÉ DU LAC ST. JEAN,
PAR C. E. GAUVIN, I. C.

Québec, 24 août 1903.

A l'honorable S. N. Parent,
Premier Ministre et
Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

Il avait été entendu que lorsque j'irais faire la visite du pouvoir hydraulique exploité par Monsieur Bellarmin Lapointe, sur la "Petite Décharge" (Rivière Saguenay), à St-Joseph d'Alma, dans le comté du Lac St-Jean, je profiterais de cette occasion pour faire une étude générale des pouvoirs hydrauliques de toute la "Petite Décharge"

Malheureusement, le temps (du 5 au 10 avril dernier) n'était pas bien propice pour faire une étude comme celle-là, car nous étions alors à la veille de la débâcle, et en beaucoup d'endroits il n'était pas prudent de voyager sur la glace. Néanmoins, j'ai vu ce qu'il m'a été possible de voir, et j'ai pu me faire une assez bonne idée, je crois, de ce que sont ces pouvoirs hydrauliques de la Petite Décharge. Voici la liste de ceux-ci, en partant de la tête de la rivière, c'est-à-dire du Lac St-Jean, avec leurs hauteurs respectives :

	Pieds.
1. Rapide de la Dame.....	17.05
2. Rapide à la Main.....	environ 6.00
3. Rapide de l'Islet.....	environ 20.00
4. Petites Chutes (ancien barrage du gouvernement).....	9.26
5. Petit Rapide du Ruisseau Rouge.....	3.17
6. Chute créée par le barrage de Saint-Joseph d'Alma (Moulin Lapointe).....	17.13
7. Rapide du "Carcajou".....	39.54
<hr/>	
Chute totale approximative.....	112.15

Les eaux de la Petite Décharge, au moment de ma visite, étaient assez près, m'a-t-on dit, de leur plus bas niveau, et j'ai estimé le débit de la rivière à environ 340 pieds cubes par seconde.

Avec ce débit, que l'on peut regarder, je crois, comme le débit minimum ordinaire de la Petite Décharge, les puissances des divers rapides et chutes sont comme suit :

	Chevaux-vapeur.
1. Rapide de la " Dame ".....	658
2. Rapide à la Main	environ 232
3. Rapide de l'Islet	environ 772
4. Petites Chutes (Ancien barrage du Gouvernement).....	358
5. Petit Rapide du Ruisseau Rouge.....	123
6. Chute créée par le barrage de Saint-Joseph d'Alma (Moulin Lapointe).....	662
7. Rapide du " Carcajou ".....	1,528
Puissance totale approximative	4,333

La longueur totale de la Petite Décharge est d'environ 10 milles

Le dessin ci-annexé fait voir la position relative des divers pouvoirs hydrauliques dont il s'agit, et donne le profil en long de la Petite Décharge.

Ce profil n'est qu'approximatif, pour une partie, du moins, car un nivellement régulier n'a été fait que pour le rapide de la Dame et pour le tronçon de la rivière qui s'étend depuis la tête des petites chutes de l'ancien barrage du gouvernement (niveau de l'eau morte en amont de l'île Ste-Anne) jusqu'au pied du rapide du Carcajou.

RAPIDE DE LA DAME.

Chute..... 17 pieds.

Puissance à l'eau basse 653 chevaux-vapeur.

Cet emplacement est assez remarquable à certains points de vue, et offre surtout l'avantage d'une prise d'eau faite directement dans un lac immense, le lac St-Jean.

La rivière à cet endroit n'est pas large et serait facile à barrer ; le fond et les berges sont en roc solide partout.

La longueur totale du rapide est de 2,920 pieds.

RAPIDE A LA MAIN.

Chute (dans 800 à 1000 pieds de longueur): environ 6 pieds.

Puissance.....environ 232 chevaux-vapeur.

Je n'ai pas vu ce rapide, mais d'après les renseignements que j'ai pu obtenir, il n'aurait que peu d'importance et ne constituerait pas un pouvoir hydraulique avantageusement utilisable.

D'après M. Louis Lebel, d'Alma, le rapide en question serait situé vis-à-vis le lot No. 28 du 1er rang d'Alma, et se trouverait en quelque sorte partagé par le prolongement de la ligne séparative des lots 27 et 28 de ce rang.

RAPIDE DE L'ISLET.

Chute.....environ 20 pieds.

Puissance.....environ 772 chevaux-vapeur.

J'ai tout simplement vu ce rapide, dont la longueur est d'environ trois quarts de mille. Je n'ai pas pu en mesurer exactement la hauteur en chute; mais je l'ai estimée à 20 pieds environ, en me servant pour cela d'un petit niveau à réflecteur.

Vers le pied du rapide, la rivière est passablement large et la construction d'un barrage y serait assez dispendieuse. En somme, ce rapide ne m'a pas paru présenter d'avantages particuliers comme pouvoir hydraulique.

PETITES CHUTES (Ancien barrage du Gouvernement).

Hauteur..... 9' 26

Puissance..... 358 chevaux-vapeur.

Cette hauteur de 9'.26, soit 9 pieds en chiffres ronds, est celle des deux petites cascades réunies.

La rivière serait facile à barrer à cet endroit, car elle n'est pas large et elle coule sur un lit et entre des berges de roc solide; mais il est assez certain qu'il ne serait pas possible d'augmenter la tête d'eau à cet endroit sans inonder une assez grande étendue de terrain, et je crois même que c'est pour cette raison que le barrage qui existait là il y a quelques années, et qui avait été jeté sur la rivière en rapport avec l'ancienne glissoire (sur l'île d'Alma), a été enlevé naguère par le Gouvernement fédéral.

Je ne crois pas que ces petites chutes soient avantageusement utilisables, à moins qu'en exhaussant le barrage de St-Joseph d'Alma (moulin Lapointe), on ajoute leur hauteur, ou même une partie de celle-ci, à la tête d'eau utilisable à ce dernier endroit.

PETIT RAPIDE DU RUISSEAU ROUGE.

Chute..... 3' 17
Puissance.... 123 chevaux-vapeur.

Ce petit rapide est sans importance comme pouvoir hydraulique et ne saurait être utilisé qu'en ajoutant sa hauteur à celle de la chute créée par le barrage de St-Joseph d'Alma.

BARRAGE DE ST-JOSEPH D'ALMA.

Hauteur..... 17'.13
Puissance 662 chevaux-vapeur.

Ce qui concerne ce rapide se trouve dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 25 avril dernier (voir dossier No 21994/02).

RAPIDE DU CARCAJOU.

Chute totale..... 39'.54
Puissance.... 1528 chevaux-vapeur.

Ce rapide, le dernier de la Petite Décharge, en est sans contredit le plus important comme pouvoir hydraulique. Il est formé de deux rapides contigus présentant des pentes différentes : celui d'amont ayant une chute de 12'.87 dans une longueur d'à peu près 3000 pieds (un peu plus d'un demi-mille), et celui d'aval une chute de 26'.61 dans une distance de 400 à 500 pieds tout au plus.

Il serait relativement facile de barrer la rivière à la tête du dernier rapide, de manière à amener assez près du pied de celui-ci toute la tête d'eau des deux rapides, tête d'eau de 39'.54 soit 40 pieds en chiffres ronds.

Il y a déjà eu une petite exploitation à cet endroit : on y voit encore les débris d'un moulin et d'une chaussée.

Le "Carcajou" constitue certainement un pouvoir hydraulique assez important et d'une exploitation relativement facile.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Premier Ministre,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) CHS ED. GAUVIN, I. C.

APPENDICE No 54.

EXTRAITS DU RAPPORT DE C. E. GAUVIN, I. C., SUR LES POUVOIRS
HYDRAULIQUES SITUÉS DANS LE VOISINAGE DE L'ÎLE DE
LA VISITATION, RIVIÈRE DES PRAIRIES,
PRÈS MONTRÉAL.

Québec, 31 octobre 1903.

A l'honorable S. N. Parent,
Premier Ministre et
Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la visite que j'ai faite, des rapides de l'île de la Visitation, (rivière des Prairies) près de Montréal, au mois de septembre dernier.

Ces rapides, qui constituent un pouvoir hydraulique très important, sont situés *en arrière* (au nord-ouest) de l'île de Montréal, sur la rivière que j'ai nommée plus haut et que la population anglaise de Montréal connaît plutôt sous le nom de "Back River", c'est-à-dire entre l'île de Montréal et l'île: entre la paroisse du Sault-au-Récollet au sud-est, et celle de St Vincent-de-Paul au nord-ouest. Ils sont à 8 milles, à vol d'oiseau, du port de Montréal, et à 2 milles seulement de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique (C. P. R.), dont le pont sur la rivière des Prairies se trouve à 2 milles environ en amont des dits rapides.

Pour évaluer la puissance de cet important pouvoir hydraulique, deux choses étaient indispensables: la mesure de la *chute* des rapides ou différence de niveau qui existe entre la tête et le pied de ceux-ci, et le jaugeage de la rivière.

J'annexe au présent rapport les dessins suivants :

1. Un plan général de la partie de la Rivière des Prairies qui s'étend depuis le pont Viau jusqu'à un point situé à 1500 pieds environ en aval du pied des rapides en question. Ce plan a été construit d'après ceux du cadastre des dites paroisses.

2. Un profil en long des rapides de l'île de la Visitation, dressé d'après un nivellement fait le long de la rive gauche, dans la paroisse de St-Vincent de Paul.

3. Une coupe transversale de la Rivière des Prairies à l'endroit où j'en ai fait le jaugeage, à St-Vincent de l'aul, coupe qui indique les résultats de cette opération.

4. Une coupe transversale des deux canaux d'amenée du moulin à papier de la maison J. R. Walker & Co qui se trouve sur une sorte de barrage jeté entre l'île de Montréal et l'île de la Visitation. Cette coupe donne les résultats du jaugeage fait à cet endroit.

Les rapides dont il s'agit, s'étendent depuis un point voisin (en aval) de l'emplacement de l'ancien pont, vis-à-vis le lot cadastral No 56 de la paroisse de St-Vincent de Paul, jusqu'au *remous de Desjardins*, situé à peu près vis-à-vis le lot No 88 de la même paroisse.

Le profil en long ci-joint (dessin No 2) donne, outre les hauteurs respectives des différents points des rapides, la position de ceux-ci par rapport aux clôtures de propriétés dans la dite paroisse de St-Vincent de Paul, aux îles de la rivière, etc.

Les rapides de l'île de la Visitation ont une chute totale de 10'.09, soit 10 pieds en chiffres ronds. Telle était du moins leur chute au mois de septembre dernier.

La longueur de ces rapides étant de 9000 pieds environ, leur pente moyenne n'est donc que de 1'.111 par 1000 pieds. Mais ce n'est là que leur inclinaison moyenne. Leur plus forte pente, qui se trouve à quelque 900 pieds en amont du bas des rapides, est de 1'.29 dans 353'. ce qui équivaut à une pente de 3'.65 par 1000'.

Le profil en long, par la différence très grande des deux échelles horizontale et verticale qui ont servi à le dresser, rend bien apparentes les pentes des diverses parties de ces rapides.

Mais la chute de 10 pieds, que j'admettrai pour le calcul de la puissance des rapides en question, se maintient-elle en tout temps de l'année. c'est-à-dire est-elle la même à l'époque des crues qu'à l'étiage ? Je ne possède aucune donnée sur ce point.

À deux milles à peine en amont, sur la même rivière, au rapide de Perry's Island situé immédiatement en aval du pont du chemin de fer du Pacifique Canadien, où la *chute* est de 6 à 8 pieds à l'eau basse, les varia-

tions de la pente du rapide seraient très grandes, d'après M. l'Ingénieur Pitcher, de la compagnie dite "The Montreal Water & Power Co." M. Pitcher qui a fait sur le régime de la rivière des Prairies à cet endroit (rapide de Perry's Island) une étude très suivie durant 3 ou 4 années, prétend que la chute de ces rapides est quelquefois réduite à moins de deux pieds, et cela durant à peu près quatre mois de l'année, en hiver. C'est l'accumulation du frazil dans les parties de la rivière où le courant est faible et qui sont situées en aval de ce rapide, c'est-à-dire entre le rapide de Perry's Island et les rapides de l'île de la Visitation, qui en est la cause, paraît-il. Le frazil s'y accumulerait au point de former un véritable barrage et refoulerait en conséquence les eaux vers l'amont, réduisant ainsi la pente du rapide.

Mais il n'est pas certain du tout que la même chose se produise aux rapides de l'île de la Visitation : c'est là une question qui reste à étudier ; je ne la signale ici que dans le but d'attirer l'attention sur ce point important.

La rivière des Prairies a été jaugée le 14 septembre 1903 à St-Vincent-de-Paul, qui est l'endroit le plus commode que j'ai pu trouver pour faire cette opération. J'y ai profité d'un bac de 40 pieds de longueur qui sert au passage des voitures d'une rive à l'autre en suivant un câble métallique jeté sur la rivière.

Il est évident que le débit de la rivière des Prairies est sensiblement le même à cet endroit qu'aux rapides de l'île de la Visitation situés environ deux milles et demi plus haut.

La rivière des Prairies, où je l'ai jaugée le 14 septembre 1903, avait une largeur de 746 pieds. Sa profondeur est très grande, comme le fait voir la coupe transversale ci-jointe (dessin No 3) : à la date précitée elle atteignait, vers le milieu, 40 pieds, et sur environ 200 pieds de la largeur du cours d'eau, elle était de 30 pieds.

Voici les résultats obtenus :

Largeur au plan d'eau	746	pieds.
Plus grande profondeur.....	40	"
Profondeur moyenne... ..	26'20	"
Surface totale de section.....	19 546	pieds carrés.
Plus petite vitesse mesurée.....	0'23	par seconde.
Plus grande vitesse mesurée.....	2'41	" "
Vitesse moyenne, dans la section con-		
sidérée	1'375	" "
Débit.....	26 832	pieds cubes par seconde.

Le propriétaire du bac dont j'ai parlé plus haut, très familier avec la rivière à cet endroit, m'a dit que le niveau de celle-ci, lors du jaugeage que j'en ai fait (14 sept. 1903), était à peu près 1 pied au-dessus du niveau bas ordinaire, et que l'étiage pouvait être à environ 4 pieds au-dessous de ce même niveau.

La superficie (de coupe la transversale) comprise entre le niveau du 14 septembre dernier et une ligne horizontale située à 4 pieds au-dessous, c'est-à-dire la ligne d'étiage, est de 2864 pieds carrés.

La vitesse moyenne dans la même partie de la section transversale étant de 1'44 par seconde, il s'ensuit que le débit correspondant à cette partie de la section est de 4124 pieds cubes par seconde.

La différence entre le débit total (26882 p. c. p. s.) et celui dont je viens de parler, correspondant aux quatre premiers pieds de la profondeur à partir de la surface ou niveau du 14 septembre 1903, est donc de 22,758 pieds cubes par seconde. Mais comme l'abaissement du niveau de la rivière aurait certainement pour effet de diminuer la vitesse moyenne dans la section transversale restante, il est raisonnable et même prudent d'admettre que le débit minimum de la rivière ne dépasse pas 20,000 pieds cubes par seconde à l'étiage. C'est ce minimum que j'admets dans le calcul de la puissance des rapides en question.

La puissance nominale des rapides, à l'étiage, c'est-à-dire alors que le débit peut descendre à 20,000 pieds cubes par seconde, est de 22,727 chevaux-vapeur ; elle correspond à une puissance effective de 17,000 chevaux-vapeur en chiffres ronds.

Mais c'est là la puissance due au débit total de la rivière.

Or il importe de mentionner ici qu'une partie de cette puissance est actuellement utilisée par le moulin à papier de la maison J. R. Walker & Co., de Montréal, moulin situé sur le canal qui sépare l'île de Montréal (Sault-au-Récollet) de celle de la Visitation.

J'ai mesuré du mieux que j'ai pu la dépense de ce canal, et je l'estime à 225 pieds cubes par seconde. Comme on le voit, cette dépense, en proportion de ce qu'était le débit total de la rivière des Prairies lorsque j'ai jaugé celle-ci, est bien peu de chose : elle n'en est que la vingtième partie environ.

La différence de niveau entre les biefs d'amont et d'aval du dit moulin à papier n'est que de 4 pieds à peu près, de sorte que la puissance totale qu'il utilisait à l'époque de ma visite n'était que de 100 chevaux-vapeur environ.

Le développement de la puissance des rapides de l'île de la Visitation ne se présente pas je dois l'avouer, dans les conditions bien avantageuses : la rivière est très large (1000 à 1200 pieds), le volume d'eau est énorme et la chute assez faible (10 pieds seulement), se trouve répartie sur une longueur de près de 9000 pieds. Toutes ces conditions contribueront certainement à rendre ce développement très coûteux.

Mais les désavantages qu'offrent ces rapides au point de vue du développement, se trouvent largement compensés, je crois, par les avantages très grands qu'offrent ces mêmes rapides sous le rapport de la situation.

Toutefois, je crois, que la difficulté du développement de la puissance hydraulique créée par les rapides dont il s'agit serait considérablement diminuée s'il était possible de se servir, pour ce développement, du canal situé au sud-est de l'île de la Visitation, et sur lequel se trouve le moulin à papier de la maison J. R. Walker & Co. Seulement, pour pouvoir utiliser ce canal comme je l'entends ici, il faudrait en être le maître absolu afin de pouvoir d'abord faire disparaître le dit moulin, puis ensuite élargir et approfondir le canal, que l'on barrerait près du pied de l'île de la Visitation, de manière à y faire passer la plus grande partie (à l'eau basse, du moins) du volume d'eau de la rivière. L'installation comporterait aussi la construction d'une jetée en amont de l'île et dont l'axe serait placé quelque peu obliquement par rapport à la direction du courant à cet endroit. De cette façon, il devrait être relativement peu coûteux de développer, à l'île de la Visitation, une puissance assez considérable.

Le tout respectueusement soumis.

Avec l'honneur d'être,

Monsieur le Premier Ministre,

Votre obéissant serviteur,

CHS-ED. GAUVIN, I. C.

APPENDICE No 55.

RAPPORT SOMMAIRE SUR UNE EXPLORATION AU LAC CHIBOGOMO.

Je suis parti le 10 août de Québec, en compagnie de M. P. McKenzie qui, dans deux voyages précédents, avait fait des découvertes de minéraux dans cette région et avec lequel j'ai fait des arrangements pour me transporter, m'approvisionner et me fournir l'aide nécessaire. J'ai suivi le chemin depuis Roberval par terre jusqu'au portage à l'Ours, sur la rivière Chamouchouan ; là nous avons pris les canots et avons monté cette rivière puis la rivière Chigoubiche ; nous avons ensuite traversé les grands lacs Chigoubiche, Chamouchouan, Nikaubau, Obatogoman, et après vingt-quatre jours de voyage, retardés par le vent et le mauvais temps, nous avons atteint l'extrémité N. E. du lac Chibogomo, à 2 jours de marche environ du lac Mistassini.

La région traversée est légèrement ondulée, bien boisée de petit bois, épinette noire, cyprès, bouleau, tremble, sapin, avec quelques vallées contenant de la bonne épinette grise. L'épinette noire y est généralement très haute, fournissant des morceaux allant jusqu'à 70 pieds ; elle est parfois assez grosse et j'en ai vue de 10 à 12 pouces.

Dans certaines sections, on trouve d'assez grandes étendues de terrain cultivable, consistant en sable argileux.

L'altitude du lac Chibogomo est de 1150 pieds au-dessus de la mer, et de 850 pieds au-dessus du lac St-Jean pour une distance de 150 à 200 milles, rendant ainsi facile la construction d'un chemin de fer qui deviendra nécessaire pour développer cette nouvelle région minière. Durant la route, j'ai aussi constaté la présence de nombreux pouvoirs d'eau, dont quelques chutes très considérables.

Au point de vue minier jusqu'au lac Obatogoman, je n'ai rien remarqué d'intéressant, la formation est Laurentienne et composée en grande partie de granite analogue à celui qu'on rencontre sur le chemin du lac St-Jean mais où on ne trouve pas de minéraux industriels. On y voit cependant de nombreuses indications de petit mica et il n'est pas impossible qu'il s'en rencontre quelque dépôt plus important.

A partir de l'extrémité nord du lac Obatogoman la formation devient Huronienne. Ces roches sont reconnues aptes à contenir des minéraux industriels ainsi que prouvé par tous les points où on les a constatées.

J'ai spécialement étudié et prospecté la partie N. E. du lac Chibogomo, sur la montagne à la Peinture et les côtes d'une baie profonde que j'ai nommée " Baie McKenzie " et j'y ai constaté ce qui suit :

1^o Un grand développement de roche serpentine sur une longueur de 7 à 8 milles au moins.

2^o Sur une île où cette serpentine est bien exposée, de nombreuses veines de belle amiante analogue à celle de Thetford et du lac Noir, et d'une longueur allant de 1 à 2 pouces et même plus dans certains échantillons.

3^o Du fer magnétique probablement en très grande abondance, vu l'attraction considérable que subit la boussole et qui en certains points tourne complètement l'aiguille du nord au sud.

4^o Des indications importantes de pyrite de fer.

5^o Du minerai de cuivre de haute teneur dans une veine de bonne épaisseur.

6^o De l'or dans du quartz constaté par une veine de 30 pieds d'épaisseur visible sur un quart de mille et montrant de l'or. En lavant la terre près de cette veine et même à une assez grande distance dans la région de la montagne à la Peinture on trouve des couleurs d'or, ce qui me fait supposer qu'il existe là une zone aurifère qui peut être importante.

7^o Il est vraisemblable que d'autres minéraux qui accompagnent cette formation s'y rencontreront,

Le climat de cette région paraît être le climat moyen du Nord de la province. On trouve dans les grands lacs, du maskinongé, du doré, du poisson blanc et dans quelques-uns du touladi ou truite de lac ; le petit gibier y est abondant, et quelques familles sauvages y font la chasse pour la pelleterie.

Le pays est pittoresque et les quelques montagnes qu'on y voit ne dépassent pas une hauteur de 5 à 600 pieds.

En résumé je considère cette région comme un district minier important, d'une longueur d'une quarantaine de milles par quinze à vingt milles

de large, dont une petite partie seulement a été explorée et qui constitue une notable addition aux richesses minérales de notre province.

Dans mon rapport général je consacrerai un chapitre spécial donnant les résultats de cette exploration.

J. OBALSKI,
I. M.

Québec, 18 octobre 1904.

Depuis que ce rapport a été écrit il a été publié, par le docteur Robert Bell, directeur de la Commission Géologique d'Ottawa, une carte du Bassin de la rivière Nottaway montrant le district de Chibogomo, et en plus, un développement considérable de roches Huroniennes apparaissant sur une largeur de 140 milles environ du Nord au Sud ce qui ajoute une grande valeur aux découvertes ci-dessus en montrant toutes les possibilités qu'offrent cette région.

J. O.

APPENDICE No 56.

RAPPORT SOMMAIRE SUR LES OPÉRATIONS MINIÈRES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE 1904, CONFORMÉMENT A L'ARTICLE 1581 DE LA LOI DES MINES DE QUÉBEC.

Les travaux des mines sont continués dans la province de Québec comme d'habitude, avec des résultats satisfaisants.

La production des mines d'amiante a encore augmenté et toutes les compagnies ont travaillé la plus grande partie de l'année. Le progrès que j'ai signalé l'année dernière s'est réalisé, c'est-à-dire qu'on a commencé à employer le pouvoir électrique dans une couple de compagnies, et il est probable que dans un avenir peu éloigné toutes les autres compagnies l'emploieront.

L'industrie du chrome a pris également un développement important ; la production sera aussi, cette année, bien plus élevée et est en train de devenir permanente.

Aux mines de cuivre de Capelton, les travaux se sont continués régulièrement et on a commencé à employer le pouvoir électrique pour l'extraction et la compression de l'air ; cette nouvelle installation est particulièrement remarquable dans ce sens, que les puits très profonds, de au-delà 2,000 pieds, ont été aménagés de façon à pouvoir augmenter la production et en même temps à faciliter le transport des hommes.

Dans la région de Sherbrooke, il est toujours question de l'établissement de fonderies de cuivre qui ne pourraient manquer d'avoir une heureuse influence sur le développement des mines de cuivre de la région.

Dans l'Ottawa, les mines de mica ont été exploitées comme d'habitude. On a établi, à Buckingham, une manufacture d'engrais chimique utilisant le phosphate de cette région, et il serait à souhaiter que cette nouvelle industrie reçoive tout l'encouragement qu'elle mérite.

Le graphite qui est maintenant exploité à Buckingham d'une façon commerciale est destiné à prendre une certaine importance, vu la qualité supérieure du minerai canadien.

La manufacture de ciment de Hull est complètement terminée et sera mise en opération au commencement de 1905.

Tous les autres minéraux tels que minerais de fer, ocre, etc., ainsi que les matériaux de construction, ont été travaillés comme par le passé et les essais se sont continués sur la compression de la tourbe.

Les études concernant l'utilisation des sables magnétiques se continuent et plusieurs explorations ont été faites sur la côte Nord cet été à la demande d'industriels étrangers. Ces dépôts attirent l'attention des métallurgistes et avec le temps donneront lieu certainement à la création d'une industrie importante.

Le Gouvernement Fédéral a envoyé l'année dernière aux États-Unis et en Europe une commission pour étudier l'application de l'électricité à la métallurgie ; cette commission a publié un rapport très considérable, donnant comme conclusion que les procédés électriques s'appliquent bien à la métallurgie du fer, mais cependant n'ont de résultat véritablement pratique et économique que pour la fabrication d'acier de haute qualité ou pour les alliages. La fonte ne pourrait être ainsi produite avantageusement que si l'énergie électrique était à bas prix et dans une région où le combustible serait très dispendieux. Dans les conditions ordinaires le traitement électrique ne peut pas faire concurrence aux hauts fourneaux.

On voit donc que la fusion électrique des minerais de fer n'est pas encore rendue à sa période commerciale, et que, en ce qui concerne nos minerais et spécialement le sable magnétique, nous devons plutôt chercher un marché pour le sable aggloméré que de le fondre sur place.

Des travaux de sondage pour le gaz naturel se sont faits dans les environs de Nicolet et doivent se continuer au printemps ; on utilise ce gaz avec beaucoup de succès pour l'éclairage et le chauffage des maisons privées, notamment, à Louiseville, Yamachiche, Ste-Geneviève et autres endroits et il est probable que cet exemple sera suivi par d'autres localités où il existe.

J'ai visité cette année la mine de mica blanc aux environs de la Malbaie, ou j'avais constaté l'année dernière l'existence du radium. J'en ai rapporté d'autres échantillons, mais comme cette mine n'est pas actuellement exploitée, on ne peut pas encore tirer un résultat pratique de cette découverte. Je rappelle d'ailleurs qu'il n'a pas été trouvé d'autres minerais de radium au Canada.

Durant l'été j'ai fait une exploration très importante dans la région du lac Chibogomo, au sud-ouest du grand lac Mistassini ; cette expédition avait pour but de vérifier les découvertes d'amiante et de cuivre faites par M. P. McKenzie, et de m'assurer si cette région était véritablement apte à être développée. Les résultats de mon exploration ont dépassé toutes mes espérances et je suis convaincu que la province possède un nouveau

district minier très important, comparable à celui de nos Cantons de l'Est. J'y ai constaté la présence de l'amiante, du cuivre, du fer et j'y ai découvert de l'or dans du quartz.

Je réfère, pour informations générales, au rapport préliminaire ci-joint, que j'ai adressé au Département au retour de mon expédition.

Le bon ordre dans le district des Cantons de l'Est est assuré par les services du sergent Lecouteur. Il a été accordé deux licences d'hôtel à Thetford, deux au lac Noir, une à Colraine. La loi concernant la vente des boissons, dans les districts miniers, a été convenablement observée. La sécurité des ouvriers dans les mines, et le confort des femmes et des enfants sont bien assurés, et il n'y a eu que peu d'accidents fatals à déplorer dans l'année. Je mentionnerai le fait important que la Compagnie des mines de cuivre Eustis a fait des installations pour la montée et la descente des ouvriers, leur évitant ainsi une fatigue très pénible, après une journée de travail.

Le laboratoire d'essais, sous la direction de M. Milton L. Hersey a examiné de nombreux échantillons, rendant ainsi un grand service à l'industrie minière de la province.

Au bureau, j'ai aussi reçu et étudié une grande quantité d'échantillons et donné nombre de consultations sur des sujets variés.

J'ai visité une partie des districts miniers de la province et j'y ai fait des explorations spéciales dans de nouveaux points où des indications de minéraux avaient été signalées.

A l'exposition de St Louis, les minéraux de la province étaient bien représentés, notamment pour l'amiante et le mica, et il a été obtenu pour les exposants de notre province, 8 médailles d'or et dix médailles d'argent. Notre bureau des mines a obtenu une médaille d'or pour mes rapports et publications sur les mines.

Des préparatifs sont faits pour que les industries minières de notre province figurent aussi avec avantage à l'exposition de Liège, en Belgique, qui aura lieu cette année.

Dans le courant de l'hiver je publierai, comme d'habitude, un rapport sur les opérations minières qui comprendra une étude complète sur mon expédition au lac Chibogamo avec une carte de la région.

J. OBALSKI,

Ingénieur et Inspecteur des Mines.

Québec, décembre 1904.

APPENDICE No 57.

ÉTAT MONTRANT L'OUVRAGE FAIT AU LABORATOIRE DU GOUVERNEMENT,
A MONTRÉAL, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE AU 31 DÉCEMBRE 1904, PAR
M. MILTON L. HERSEY, M. SC., ANALYSTE PROVINCIAL.

Montréal, 12 janvier 1905.

A l'honorable Ministre des Terres,
Mines et Pêcheries,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre la rapport des analyses de minéraux, eau potable et autres, faites pendant l'année 1904. Ainsi que les années dernières le public a continué à bénéficier des taux réduits pour analyses que le gouvernement a inauguré en créant un Laboratoire à Montréal, dans le but d'encourager le développement des ressources minières de la province.

Pendant l'année 1904, 521 constatations chimiques ont été faites, soit une augmentation d'au moins 50% sur ce qui a été fait en 1903.

Les tableaux suivants ne se rapportent qu'aux analyses faites au Laboratoire et dont un double des rapports est transmis au Département.

En outre de cela nous avons examiné au moins 400 échantillons qui nous ont été apportés et presque dans tous les cas nous n'avons rien chargé soit pour consultations, soit pour analyse.

Une analyse complète a été faite pour les minerais suivants :

Eau	3 échantillons
" minérale.....	2 "
Charbon.....	2 "
Tourbes.....	6 "
Marue.....	1 "
Cuivre.....	1 "
Chrome.....	3 "
Fer.....	4 "
Chaux.....	2 "

Les échantillons suivants ont été déterminés ou identifiés au laboratoire :

Or.....	59	constatations.
Argent	50	“
Fer.....	53	“
Titane	25	“
Silice	9	“
Humidité.....	12	“
Chrome	32	“
Cuivre.....	22	“
Matière insoluble	1	“
Nickel	2	“
Cobalt	3	“
Soufre	9	“
Eau potable	3	“
Eau minérale	2	“
Graphite.....	23	“
Phosphore.....	7	“
Proportion de concentré.....	1	“
Manganèse.....	6	“
Acide carbonique	1	“
Chaux	6	“
Magnésie.....	10	“
Alumine	6	“
Zinc.....	5	“
Charbon.....	2	“
Pulpe	1	“
Uranium.....	3	“
Bismuth.....	1	“
Tourbe.....	9	“
Minéral radio-actif.....	1	“
Platine.....	10	“

Une série complète des cartes géographiques et géologiques de la province de Québec est à la disposition du public dans le Laboratoire et je suis heureux de dire qu'elle est très souvent consultée.

Il est évident que par le nombre des analyses, et le nombre des personnes qui viennent au Laboratoire que les efforts du gouvernement pour développer nos ressources minières sont appréciés du public.

Je recommande de nouveau la publication dans le rapport annuel de 1905 du tarif pour essais et analyses tel que publié dans le rapport de 1903.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MILTON L. HERSEY, M. Sc.

Analyste de la province.

APPENDICE No 58.

Toronto, 18 janvier 1905.

Cher Monsieur,

Monsieur Aubrey White, Assistant Commissaire des terres de la Couronne, m'a remis votre télégramme d'hier, demandant une liste des mines exploitées dans la formation huronienne, savoir : du Sault Ste-Marie à l'est jusqu'à New Liskeard sur le lac Témiscamingue.

Je vous ai télégraphié aujourd'hui que cette liste vous serait transmise par le courrier de ce jour et j'ai l'honneur de vous la donner ci-après :

MINES DE FER.

Williams, Loon Lake (or Breitung), près du Sault Ste-Marie ; Moose Mountain, Canton Hutton.

MINES DE CUIVRE NICKELIFÈRE.

Mines de la Canadian Copper Company, savoir : Creighton, Copper Cliff, McArthur No 1, McArthur No 2, Evans, Stobie, etc., près de Sudbury.

Mines de la Mond Nickel Company : Victoria, North Star, district de Sudbury.

Mines de la Lake Superior Corporation : Gertrude, Elsie, Worthington, Vermillion, Blezard, Murray, Levack, district de Sudbury.

Aussi Blue Lake, Whistle et autres propriétés dans les gisements de nickel du nord, non encore exploités.

MINES DE CUIVRE (non nickélifères).

Massey Station, Hermina, Bruce Mines, Rock Lake, Superior et plusieurs dépôts de moindre importance, sur la rive nord du lac Huron.

MINES D'OR.

Crystal, dans le canton Rathbun ; canton Scadding ; Shakespeare, dans le canton Shakespeare.

MINES D'ARGENT—COBALT-NICKEL-ARSENIC.

Tretheway Larose, McKinley et Darragh, Chambers-Ferland, Wright, près de Haileybury ; Glendenning, etc.

MINES D'ARSENIC ET D'OR.

Big Dan, Net Lake ; Little Dan, près du lac Témagami

PYRITES DE FER.

James Lake, près du lac Témagami.

La formation huronienne, au sens général du mot, est par excellence la formation de la région minérale d'Ontario, et de fait toutes les mines du territoire situé entre le Sault Ste-Marie et le lac Témiscamingue se trouvent dans les roches huroniennes. Comme vous le savez, la formation se subdivise en huronienne supérieure et inférieure, et les géologues ne s'accordent pas parfaitement sur les roches qu'il faut attribuer ou non à la formation huronienne. Les ardoises et les brèches d'ardoise dans lesquelles se trouvent les minerais d'argent et de cobalt récemment découverts dans la région de Haileybury paraissent correspondre aux ardoises de la région de Sudbury, que les uns prétendent appartenir à la formation huronienne supérieure et les autres à l'étage cambrien. Je ne suppose pas, toutefois, qu'il importe à l'objet que vous avez en vue, d'étudier minutieusement la classification ou la nomenclature de ces roches. D'une manière générale, donc, il est exact d'affirmer qu'effectivement toutes les mines situées entre le Sault Ste-Marie et New Liskeard se trouvent dans les roches de la formation huronienne ou participant de très près à cette formation.

Espérant que ces quelques renseignements vous seront utiles.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

(Signé) THOS. W. GIBSON,
Directeur.

E. E. TACHÉ, ESQ.,

Assistant Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

P. S. Toutes les mines mentionnées ci-dessus ont été récemment ou sont actuellement exploitées ; ou bien l'on sait qu'elles contiennent d'importants dépôts de minéral.

T. W. G

APPENDICE No 59.

RAPPORT DE M. W.-C.-J. HALL, SURINTENDANT DU PARC NATIONAL
DES LAURENTIDES.

Québec, 30 juin 1904.

L'honorable Premier Ministre,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le présent mémoire au sujet du Parc National des Laurentides.

La partie nord du Parc a été modifiée : elle est maintenant bornée par la ligne du 48^e parallèle, d'après l'arpentage de feu John Bignell, ce qui facilite beaucoup la surveillance à cet endroit.

Les baux accordés aux grands clubs Triton, Tourilli et Penn, dans la partie ouest, avant la création du Parc, ont été prolongés. Ces clubs défendent leurs privilèges avec un soin jaloux et leurs membres observent à la lettre les lois de la chasse et de la pêche.

Cinq autres baux ont été accordés, dont quatre pour de petits terrains, formant une étroite lisière à l'ouest du chemin de St-Urbain, entre la ligne seigneuriale et la rivière Murray ; chacun de ces terrains est pourvu d'un gardien, et les " Grands Jardins ", situés à l'ouest, se trouvent ainsi parfaitement protégés. Il en est résulté une augmentation presque merveilleuse du nombre de caribous dans ce fameux territoire de chasse. L'honorable ministre de l'agriculture, au cours d'un de ses voyages, en a compté plus de cent têtes dans un seul troupeau ; et j'ajouterai qu'au témoignage de l'honorable M Turgeon lui-même, il y a chaque année un accroissement considérable de ces animaux, malgré l'affluence toujours plus grande des touristes.

Le cinquième territoire affermé se trouve situé entre le vieux chemin de colonisation et la ligne du comté de Charlevoix ; il comprend le lac des Neiges et ses environs.

A raison des nombreuses demandes de permis de chasse, il serait opportun d'ouvrir et de bien protéger les autres jardins, situés au nord des rivières Murray et Chemin de Canot et connus sous le nom de " La

Cruche." C'est un aussi bon territoire de chasse que les " Grands Jardins " ; on le dit même supérieur. Si ce territoire était convenablement protégé et pourvu d'un pavillon de chasse, comme les " Grands Jardins ", nous pourrions recevoir deux fois plus de sportmen. Il est bon d'observer que nous ne permettons de chasser qu'à un seul parti de quatre personnes à la fois ; pourvu que le temps ne soit pas très défavorable, le succès de la chasse est assuré.

Si l'on considère le côté financier, les statistiques officielles contenues en ce rapport sont là pour démontrer un état de choses satisfaisant ; en effet, les revenus du Parc se sont accrus à tel point qu'ils égalent ses dépenses, à \$150 près.

Bien que le Parc soit très fréquenté, je constate avec plaisir qu'il ne s'y est déclaré aucun feu de forêt depuis son établissement. Ce fait prouve que les membres des clubs, comme les sportmen d'occasion et les guides, prennent toutes les mesures de précaution prescrites par la loi. En 1903, la forêt fut légèrement endommagée par le feu, dans la partie ouest, mais ce feu venait de la ligne du chemin de fer et ne pénétra guère dans le Parc.

Il est inutile de dire que la pêche dans les lacs et les rivières se ressent largement de la surveillance qui est exercée ; le poisson abonde dans les eaux du Parc. Malheureusement, la coupe du bois nécessite la construction de chaussées etc., qui provoquent une hausse et une baisse subite de l'eau, submergeant ou découvrant les rivages au détriment certain de la pêche. Aux endroits submergés, les arbres meurent en peu de temps, et leurs troncs desséchés déparent le paysage.

Il faut, sans doute, laisser le champ libre aux opérations forestières, mais on pourrait en atténuer les inconvénients de plusieurs manières au moyen d'une entente entre les marchands de bois et les pêcheurs.

Le taux des permis de pêche au grand lac Jacques-Cartier, dans la décharge et les eaux environnantes, a été porté à \$4.00 par jour, et il n'est pas permis à la même personne de prendre plus de 5 poissons de plus de 3 livres. A la décharge, de vastes tentes seront mises à la disposition des pêcheurs à la ligne, et, l'année prochaine, le chemin peut être réparé convenablement par les gardiens. Un assez bon nombre de touristes ont fréquenté les basses eaux de la Jacques-Cartier, depuis les Fourches jusqu'à Sautoriski.

La plupart des clubs se plaignent des dommages causés à leurs terrains par les castors, qui se sont multipliés d'une étonnante façon. Les rives des lacs, où le caribou trouvait sa nourriture, les portages, les débarcadères sont submergés : sur l'ancien chemin de colonisation, près du lac des Roches, les animaux ont barré un ruisseau, le pont a été emporté, et il fallait presque traverser à la nage. On demandera donc probablement avant longtemps la permission de diminuer le nombre des castors

Au témoignage unanime de nos gardiens et de ceux des clubs, le nombre des originaux a beaucoup augmenté : ils abondent dans les parties ouest et sud et se multiplient rapidement dans l'est : on les a vus près du chemin de St-Urbain. Il y a du chevreuil dans les vallées des rivières Métabetchouan, St-Anne de la Pérade, Jacques-Cartier et Murray : on ferait bien de n'y pas toucher pendant au moins cinq ans. Si les loups pénétraient dans le Parc, il conviendrait d'offrir une prime assez forte pour chacun de ces fauves qu'on y abattra.

Je recommande fortement de protéger la partie nord du Parc, c'est à dire le bassin des rivières qui coulent vers le nord, et d'y mettre un gardien de choix. Le département a reçu des demandes de baux pour une partie de ce territoire et nous avons tout avantage à les accorder, puisque l'expérience nous montre les résultats satisfaisants de ces locations et qu'il reste encore disponible un vaste territoire pour les gens de la localité et les visiteurs passagers.

En terminant, j'ose dire que l'état des affaires du parc est tout à fait satisfaisant, bien qu'il reste encore beaucoup à accomplir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. J. HALL,
Surintendant.

APPENDICE No 60.

ETAT indiquant partie du travail exécuté dans le département des Terres,
Mines et Pêcheries, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1904.

BUREAU DU RÉGISTRAlRE.

Nombre de lettres reçues, enregistrées et indexées..... 25,815

BRUNO DUVAL,
Régistratre.

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

BRANCHE DES COMPTES.

Nombre de lettres reçues et enregistrées	3,150
do do écrites et expédiées.....	164
do d'accusés de réception de lettres renfermant des sommes d'argent	950
do de chèques préparés.....	4,656
do de reçus préparés pour accompagner les chèques expédiés	4,008
do de certificats relatifs aux dépenses contingentes	654
do d'états préparés.....	210
do d'Ordres en Conseil copiés.....	9
do de reçus faits.....	230
do de réquisitions pour chèques.....	40
do de dépôts enregistrés, re: Ventes de Terres.....	244
do de dépôts faits en banque.....	275
do de rôles de paie préparés	36
do do do copiés	13

V. DEROME,
Comptable.

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 60.—*Suite.*

BRANCHE DES BOIS ET FORÊTS.

Nombre de lettres reçues et enregistrées.....	4,987
do lettres écrites et expédiées.....	1,730
do circulaires expédiées.....	1,111
do Transports et <i>pledges</i> enregistrés.....	60
do Licences de mesureurs de bois émises.....	60
do Certificats émanés pour droits de coupe imputables au paiement du prix d'achat des lots des colons....	378
do Réquisitions pour chèques.....	652
do Rapports mensuels, trimestriels et annuels.....	804
do Plans préparés.....	216
do Descriptions de limites—en double.....	226
do Etats relatifs aux opérations de coupe de bois des pro- priétaires de limites à bois.....	158

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

PAUL BLOUIN,
Surintendant de la section des Bois et Forêts.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 60.—*Suite.*

ÉTAT indiquant le travail exécuté dans la Branche des Arpentages durant l'année fiscale 1903-1904.

Lettres reçues et enregistrées.....	1,116
Lettres écrites et expédiées.....	603
Descriptions de paroisses et cantons.....	29
Instructions aux arpenteurs.....	37
Mémoires.....	68
Examens de plans et de carnets d'opérations.....	40
Copies de plans.....	208
Calculs de superficies.....	140
Compilations de plans.....	13
Copies de plans (au bleu).....	175
Spécifications.....	63
Descriptions des lots de grève.....	11
Réductions de plans.....	58
Études de dossiers relatifs aux questions de bornage, etc.....	512
Vérifications de comptes d'arpenteurs.....	8
Patentes comparées.....	850
Descriptions de territoires de chasse.....	20
Plans mesurés et comparés.....	6

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

C. E. GAUVIN,
Surintendant de la branche des Arpentages.

Département des Terres, Mines et Pêcheries.

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 60.—*Suite.*

BRANCHE DES VENTES, SECTION EST.

Nombre de lettres reçues et enregistrées.....	8,327
do de lettres écrites et expédiées.....	5,328
do de ventes de terres de la Couronne.....	882
do de do do du clergé.....	3
do d'octrois gratuits sur chemins de colonisation.....	8
do do do pour fins de culte.....	2
do de comptes rendus des agents.....	330
do de copies do do.....	330
do de bordereaux "scrap".....	141
do de copies do.....	141
do de comptes rendus, Biens des Jésuites.....	16
do do do Seigneurie de Lauzon.....	12
do do do Domaine de la Couronne.....	15
do de reçus des agents.....	33
do de dépôts.....	248
do de réquisitions pour chèques.....	393
do de renvois pour lettres patentes.....	669
do de lettres patentes émises.....	610
do d'acres compris dans ces patentes.....	38,455
do d'adjudications de coupe de bois.....	326
do de rapports et adjudications.....	158
do de do du surintendant.....	70
do de ventes révoquées.....	283
do de locations révoquées.....	4
do de lots compris dans ces révocations.....	285
do d'acres do do do.....	24,895
do de transports enregistrés.....	254
do d'arrêtés en Conseil.....	4
do de pères et mères reconnus officiellement.....	274
do d'octrois par billets de location.....	60
do do par lettres patentes aux pères et mères de 12 enfants.....	38
do de lots de grève patentés.....	2

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

CHS O. LAVOIE,
Surintendant, Branche des Ventes.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 60.—*Suite.*

BRANCHE DES VENTES.—SECTION OUEST.

Nombre de lettres reçues et enregistrées.....	6,005
do de lettres écrites et expédiées.....	3,901
do de ventes de terres de la Couronne.....	487
do de ventes de terres du clergé.....	0
do d'octrois gratuits sur chemins de colonisation.....	5
do d'octrois gratuits pour fins du culte.....	0
do de comptes-rendus par les agents.....	161
do copies de comptes-rendus.....	161
do de bordereaux ou scraps.....	86
do copies de bordereaux ou scraps.....	86
do de dépôts.....	27
do de réquisitions pour chèques.....	76
do de renvois pour lettres patentes.....	597
do de lettres patentes émises.....	540
do d'adjudications de coupe de bois.....	65
do d'adjudications appliquées.....	35
do de rapports, mémoires et adjudications.....	400
do de rapports pour Ordres en Conseil.....	9
do de ventes annoncées pour cancellation.....	127
do de lots compris dans ces ventes.....	159½
do d'acres contenus dans ces lots.....	15,172
do de ventes révoquées.....	67
do de lots compris dans ces révocations.....	189
do d'acres compris dans ces lots.....	18,586
do d'acres remis à la Couronne.....	18,586
do de liste de révocations.....	194
do de transports enregistrés.....	364
do d'arrêtés en Conseil.....	15
do d'octrois par lettres patentes aux pères et mères de 12 enfants.....	19
do d'octrois par billets de location aux pères et mères de 12 enfants.....	16
do de ventes de lots de grève et de pouvoirs hydrauliques..	1
do d'acres de terres de la Couronne vendus.....	51,961

E. E. TACHÉ,

Sous-Ministre.

CHS. O. LAVOIE,

Surintendant, Branche des Ventes.

Département des Terres, Mines et Pêcheries.

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 60.—*Suite.*

ÉTAT indiquant une partie du travail exécuté dans la Branche du Cadastre
durant l'année expirée le 30 juin 1904.

Instructions pour nouveaux cadastrages.....	6
Lettres reçues et enregistrées.....	736
Lettres écrites et expédiées.....	606
Plans et tracés copiés.....	181
Plans et tracés collationnés.....	265
Désignations de lots copiées.....	4,020
Examen de plans et de livres de renvoi.....	8
do do subdivisions de lots.....	121
Désignations de lots (abrégées) copiées et collationnées.....	19,566
Réquisitions pour chèques.....	155

E. E. TACHÉ,
Sous-Ministre.

CHS. CHARTRÉ,
Secrétaire du Cadastre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries.

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 60.—*Suite.*

BUREAU DES MINES.

ETAT du travail fait au " Bureau des Mines ", pour l'année finissant
le 30 juin 1904.

Lettres reçues.....	1612
Lettres expédiées.....	1239
Nombre de permis d'exploration demandés et accordés.....	132
" " d'exploitation demandés et accordés.....	17
Echantillons examinés au Bureau.....	200
Echantillons examinés par l'analyste du Département.....	201
Copies extraits de plan.....	25
Compilations.....	1

E. E. TACHÉ.
Sous-Ministre.

JULES COTÉ,
Secrétaire " Bureau des Mines".

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

APPENDICE No 61.

RAPPORT DE M. ALEXANDRE BLAIS, AU SUJET DE LA FABRICATION
DE PRODUITS DE BALEINE.

Brodore Bay, 5 juillet 1904.

L'honorable Ministre des Terres, Mines et Pêcheries,
Québec,

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport au sujet des fabriques de produits de baleine.

Sur les instructions reçues de votre département, en date du 13 mai dernier, je me suis rendu à la côte ouest de Terre-Neuve. J'y ai visité les trois établissements du Cap Ste-Marie, d'Aquafort et de Cap Broyle, qui fonctionnaient tous.

D'après les pêcheurs de ces endroits, ces fabriques font un tort considérable aux pêches, spécialement à la pêche au saumon, au hareng et au caplan, ce dernier appelé boète, et dont se servent les pêcheurs à la ligne. Depuis qu'elles sont ouvertes, disent-ils, on ne prend plus ni saumon ni hareng, et on ne rencontre plus de caplan le long du rivage; ce petit poisson se tient à eau profonde, ce qui a pour effet de tenir la morue aussi à eau profonde, et il en résulte que les pêcheurs sont obligés de s'éloigner considérablement du rivage pour tendre leurs filets. Le sang, la graisse et les déchets de toutes sortes qui proviennent de la baleine, en contaminant l'eau, expliquent le préjudice causé aux pêcheurs.

J'ai vu au Cap Broyle et au Cap Sainte-Marie, de quatre à cinq baleines mouillées dans la baie. On les avait soufflées au moyen d'acides, et, dans ces conditions, quand elles crèvent, il s'en dégage une odeur nauséabonde qui se répand au loin.

J'ai aussi visité deux autres fabriques, l'une à Trinity Harbor et l'autre à Grace Harbor, mais celles-là ne fonctionnaient pas.

En passant, je suis allé voir celle qu'on est à construire à l'Anse au Loup, à vingt milles en bas d'ici. Elle ne sera pas ouverte avant le premier de septembre. J'irai certainement la visiter à l'automne.

La semaine dernière, je suis allé à Belles Amours et à Salmon Bay, n'ayant pu m'y rendre plus tôt à cause du mauvais temps. J'ai demandé aux pêcheurs de ces différents endroits leur opinion sur ces fabriques, et tous s'accordent à dire qu'elles les ruineront en les privant de boëte, et qu'elles feront un tort considérable à ceux qui font la pêche au saumon, au hareng et à la morue

A la Baie des Homards, personne ne voit d'inconvénient à l'existence de ces fabriques, parceque la baie n'est pas habitée. Et je crois que l'on pourrait trouver, pour les placer, des baies inhabitées, ce qui serait beaucoup mieux que de les bâtir parmi les pêcheurs.

Quand à ce qui concerne Salmon Bay, Tom Lane Cove, ne se trouve pas sur l'île au Caribou, mais sur la terre ferme du nord.

J'ai aussi demandé aux pêcheurs de Terre-neuve qui viennent faire la pêche dans nos eaux ce qu'ils pensaient de ces fabriques, et tous ont exprimé l'opinion qu'elles ruinent la pêche.

Voici quelques noms des personnes que j'ai consultées :

W. H. Whitely & Sons, Udell & Sons, J. H. Penney & Sons, Parsons, Bros & Co., J. M. Harris, Richard Pelley & Son, George Short et plusieurs autres.

Je demeure,

Monsieur le Ministre,

Votre humble serviteur,

(Signé) ALEXANDRE BLAIS.